



**HAL**  
open science

## Comte et l'Europe

Juliette Grange

► **To cite this version:**

Juliette Grange. Comte et l'Europe. Éditions Le Manuscrit, 2020, Auctoritas, Jorge Cagiao y Conde, 9782304047967. hal-03559948

**HAL Id: hal-03559948**

**<https://hal.science/hal-03559948>**

Submitted on 4 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Préface, choix de textes et notes par  
Juliette Grange

## Comte et l'Europe



Éditions  
Le Manuscrit Savoirs

AUCTORITAS

COMTE ET L'EUROPE

Dans la même collection

*L'Union européenne face à la montée des nationalismes et des populismes*

Carine Berbéri, 2019

*UK and France: Friends or Foes*

Geraldine Gadbin-George et Elizabeth Gibson-Morgan, 2019

*L'Europe en pièces*

Carine Berbéri et Alexis Chommeloux, 2017

*Dire et faire en révolution*

Jean-Jacques Tatin-Gourier et Lhoussein Bouddouh, 2016

*Federalismo, autonomía y secesión en el debate territorial español*

Jorge Cagiao y Conde et Vianney Martin (dir.), 2015

*La notion d'autorité en droit*

Jorge Cagiao y Conde (dir.), 2014

ISBN 9782304047967

© Février 2020

PRÉFACE, CHOIX DE TEXTES ET NOTES  
DE JULIETTE GRANGE

# Comte et l'Europe

*Auctoritas*

Éditions Le Manuscrit  
Paris

## **Comité scientifique**

Xavier Arbós Marín - Université de Barcelone

Alexis Chommeloux - Université de Tours

Gennaro Ferraiuolo - Université de Naples

Alain-G. Gagnon - Université du Québec à Montréal

Dimitrios Karmis - Université d'Ottawa

Eric Millard - Université de Paris Ouest Nanterre

Christophe Parent - Université de Poitiers

Javier Pérez Royo - Université de Séville

## **Collection Auctoritas**

### **Dirigée par Jorge Cagiao y Conde**

*Auctoritas non veritas facit legem.* C'est par cette célèbre sentence que Thomas Hobbes, dans son *Léviathan*, définit le droit. Transparaît ici une conception réaliste du droit : une manière de signifier que droit et politique ont une dimension commune et constituent deux sphères qu'il convient de saisir conjointement.

La collection *Auctoritas* se propose d'ouvrir un espace de réflexion et de recherche sur les grandes questions juridiques et politiques qui traversent nos sociétés, à la lumière de leur histoire, de leurs fondements philosophiques et des formations discursives et culturelles dans lesquelles elles s'insèrent.

La collection a pour objectif de publier les recherches et travaux, en français et en langues étrangères, des juristes, des politistes, des historiens, des philosophes ou des sociologues concernés. Seront particulièrement appréciés les efforts réalisés par les auteurs afin d'éclairer notre compréhension des problèmes et des enjeux propres aux démocraties contemporaines au vu des profondes transformations qui ont marqué en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle tant le droit et le politique que les sciences qui les prennent pour objet.





## Sommaire

Préface. L'Europe comme république des lettres et des sciences	11
---	----

### **Première partie : Qu'est-ce que l'Europe ?**

Une entité ni historique ni géographique, primauté du spirituel	37
Exemplaire Moyen-Âge : l'Europe médiévale, précurseur de la modernité	105
D'une Europe à l'autre	107
Au théologique et au militaire, succèdent le scientifique et l'industriel	107
Nouvelle définition de la patrie	121

### **Deuxième partie :**

#### **L'organisation temporelle. Les régions**

Une Europe organisée sur des bases « spirituelles » : la science et les savants	125
Le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel dans l'Europe nouvelle	130
Le dépérissement des États nationaux.	
La paix en Europe	132
Fin de la guerre en Europe et à partir de l'Europe	142
Le Comité positif occidental	
Marine européenne et monnaie commune	146
Le comité positif occidental (suite)	150
Le progrès est à la fois industriel, artistique et scientifique	153

**Troisième partie : Le nouveau pouvoir spirituel**  
**La République des lettres et des sciences**

<b>A - Lumières et universalité</b>	<b>159</b>
L'Europe, c'est l'affranchissement universel.	
Il faut mettre fin au colonialisme.	159
L'Européanisme n'est pas le cosmopolitisme des Anglais	166
L'Occident européen : étape vers l'unité morale et intellectuelle du genre humain	168
Du dépérissement des États à l'universalisme	170
De la république européenne à la république universelle	172
La Turquie vecteur du mouvement d'universalisme	175
<b>B - L'Éducation</b>	<b>180</b>
Nouvelle éducation pour une nouvelle Europe	180
L'Éducation populaire	187
La culture littéraire et scientifique, ciment des sociétés européennes	190
<b>C - Les clercs</b>	<b>198</b>
Les médecins, nouveaux prêtres	198
Office spirituel de la philosophie positive	203
Les nouveaux clercs, la tolérance, la liberté d'opinion	213
<b>D - La liberté</b>	<b>215</b>
Le Peuple de Paris – La Paix en Occident	215
L'humanité unifiée et pacifiée par la religion séculière et la morale universelle	217
Œuvres de Comte utilisées dans ce recueil	219
Bibliographie sommaire	220

*À la mémoire d'Angèle Kremer-Marietti,  
philosophe inventive et comtienne avertie.*



## Préface

### L'Europe comme république des lettres et des sciences.

« L'histoire n'est pas d'emblée histoire de l'humanité.  
Elle ne le devient que par le passage de l'histoire de l'Occident à  
celle de l'Europe et à l'élargissement de celle-ci  
en histoire planétaire »

Patocka, *L'Europe après l'Europe*

Avant d'avoir une réalité au xx<sup>e</sup> siècle, l'Europe a existé comme idée, comme utopie et comme rêve pendant plusieurs siècles. Cette idée de l'Europe n'est pas un simple préalable générateur d'une réalité à venir. Historiquement il semble au contraire qu'elle soit un contrepoint à la naissance des nationalismes et à la formation des États-nations. Dès la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, les penseurs ont rêvé et espéré une Europe pacifique que contredisait l'histoire dans la mesure où les projets de société européenne sont contemporains de la formation

des grands États nationaux. Tout encore aujourd'hui, l'utopie européenne est combattue par certains nationalismes.

Auguste Comte (1798-1857), dans l'ensemble de son œuvre philosophique, s'efforce de penser, avec maladresse quelquefois, dans un vocabulaire désuet, avec sincérité toujours, ce qui fait la continuité de l'esprit européen depuis l'Antiquité (la première Rome), la chrétienté médiévale (la seconde Rome) face à la modernité (à la troisième Rome) celle de la science, de l'espace culturel européen, de la religion du savoir et du progrès qu'il espérait grâce à elle mettre en œuvre.

Avant le XIX<sup>e</sup> siècle, depuis Castel de Saint Pierre (qui veut une paix européenne comme entente des princes, une association des intérêts nationaux dans une confédération) jusqu'à Rousseau et Kant<sup>1</sup> (qui veulent une Europe des peuples) l'idée européenne est donc d'abord liée au pacifisme : face à l'état de guerre, l'utopie d'une paix perpétuelle entre les nations européennes. Cette paix ne repose pas sur des traités ou ententes entre États. C'est l'idéal d'un état social et politique neuf : « La paix n'est pas l'absence de la guerre, c'est une vertu, qui naît de la force de l'âme » (Spinoza).

Au XIX<sup>e</sup> siècle même, dans le contexte romantique de la relecture des Lumières françaises, Auguste Comte, quoique opposé également à la guerre, s'attache à une définition philosophique et culturelle de l'Europe. Il propose de retrouver, par de tout autres moyens, une unité sociale perdue depuis le XV<sup>e</sup> siècle : l'unité chrétienne de l'Occident. Il ne s'agit pas de restaurer la splendeur passée du catholicisme mais de penser l'Europe non comme une agrégation d'États, non comme une unité politique et économique juridiquement définie mais, dans

---

1 Le *Traité de paix perpétuelle* (1795) de Kant promeut une fédération des États libres et républicains. Seuls ceux-ci sont susceptibles de permettre, à partir de la liberté intérieure qu'ils garantissent par le droit, une paix extérieure et une liberté d'abord européenne puis mondiale.

la continuité de sa propre histoire, comme une société unifiée d'abord de manière « spirituelle ». Cette unité, que l'idée de l'Europe résume ou symbolise, peut être dite religieuse, dans la mesure où il s'agit pour Comte, en tirant la leçon de l'histoire, de transposer au XIX<sup>e</sup> siècle, âge des sciences et techniques, l'unité de la catholicité médiévale c'est-à-dire à la fois de décrire et de faire advenir le sens même de l'esprit européen : de nouvelles mœurs, une culture, une éducation communes.

Les textes d'Auguste Comte édités ici présentent de manière particulièrement brillante l'europanisme philosophique de la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle qui prolonge l'esprit des Lumières mais le transforme également notablement. Cet europanisme ne s'expose pas dans un livre ou une œuvre particulière du grand philosophe français. Elle traverse tous ses textes et est au centre de sa pensée politique<sup>2</sup>. Par conséquent, nous allons devoir parcourir l'œuvre entière du fondateur du positivisme, des travaux de jeunesse qui expriment un europanisme vigoureux aux livres de la maturité qui insistent sur le rôle de la République occidentale.

*La nature « spirituelle » et historique de l'unité européenne.*

*L'Europe comme civilisation<sup>3</sup>*

L'Europe est une entité de nature spirituelle et non géographique ou politique au sens étroit et identitaire du terme. Pour Comte, le « spirituel » dans la modernité peut être défini comme ce que le politique ne peut instituer, ce qu'il ne suffit pas d'instituer, ce qui est de l'ordre des mœurs, des valeurs.

---

2 Dans les œuvres de sa maturité néanmoins, Comte remplace souvent le terme d'Europe par celui d'Occident.

3 Comme on le sait, l'idée progressiste de civilisation s'oppose à la notion de culture (propre à une communauté). Voir Monique Castillo, « Nationalisme et cosmopolitisme » in *Victor Hugo et l'Europe de la pensée*, Nizet, 1995. Ce terme n'est pas employé ici au sens de S. Huntington (*Le Choc des civilisations*).

À l'âge de la science, il caractérise la société comme société de la connaissance où le savoir, sa transmission, l'éducation en général, la vulgarisation et la culture constituent une part importante de la vie collective et est son ciment ou son vecteur.

D'après Comte en effet aucune société ne s'organise de manière simplement « temporelle » (il entend par là ce qui est d'ordre matériel, administratif, économique, technique). L'Europe moderne devra ainsi avoir une unité culturelle et spirituelle susceptible de lier des nations (les régions) qui resteront en partie temporellement (juridiquement, politiquement) indépendantes. Une Europe de la pensée, qui est aussi celle de l'humanisme et de l'altruisme, sera le relais du destin collectif de l'Humanité. L'Europe comtienne n'est donc pas une juxtaposition ou une fédération d'États mais une dynamique, un « esprit » commun tenant à l'essor de la connaissance et à sa transmission.

Ce recueil comporte à son début le beau texte *Considérations sur le pouvoir spirituel*, texte de jeunesse du philosophe, où la différence, cardinale pour l'histoire politique de la liberté en Occident, entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel, est définie et qui exprime bien ce que Comte entend par destin spirituel de l'Europe. Il s'agit d'un « spirituel » pensé comme non extatique, un idéal de la connaissance et un altruisme mis en pratique. Ce spirituel est distinct d'un « temporel », entendu comme nécessaire organisation administrative et industrielle, mais insuffisant sans l'affirmation du spirituel.

L'Europe ne tient donc pas son unité de limites géographiques nettement délimitées, ni d'une forme particulière d'organisation politique, elle n'a pas d'identité au sens des nationalismes ou des communautés, elle tient son unité d'une histoire, d'un ensemble d'idées et de représentations, de sentiments partagés, d'un humanisme hérité de la nécessaire laïcisation du christianisme. Ainsi l'Europe d'après Comte doit se constituer par un double



mouvement. Dans l'ordre temporel, il y a éclatement des États-nations en régions ou « nationalités », en même temps que dans l'ordre spirituel, il y a unification culturelle et « religieuse ». La plus grande diversité peut subsister dans l'ordre temporel, mieux : il convient de favoriser cette diversité, « [...] il faut que les différences nationales secondent la destination universelle de l'Occident<sup>4</sup>. » Dans le projet de Comte, l'Europe à terme doit comporter soixante-dix régions ou provinces (dont dix-sept seront françaises) administrativement indépendantes, les gouvernements nationaux français, anglais, allemand, italien et espagnol devant être progressivement dessaisis de tout pouvoir de décision, y compris dans le domaine « spirituel » (Comte entendait par là celui de l'éducation et de la culture).

On ne naît pas européen, on le devient du fait de buts moraux et politiques poursuivis en commun et volontairement revendiqués. L'Europe est donc d'abord un mouvement historique, un esprit qui se donne dans une série de ruptures et de continuités et dont le point de départ est l'Antiquité grecque et romaine. Puis aux III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles, s'inaugure la période chrétienne, essentielle pour la formation de l'esprit européen, jusqu'à la domination féodale qui culmine au XI<sup>e</sup> siècle. Au XI<sup>e</sup> siècle commence l'affranchissement des communes, vecteur de la liberté moderne, avant que les Arabes n'introduisent l'esprit scientifique en Europe. Les villes libres, la bourgeoisie commerçante, la connaissance et la culture sont désormais les instruments de la novation, préparant l'organisation étatique et administrative des grandes monarchies, elles-mêmes le socle de la formation des États-nations républicains. À ceux-ci succédera

---

4 *Système de Politique Positive*. IV, p. 305. Les régions ou provinces que Comte propose de créer en démantelant les États-nations sont de l'importance territoriale de la Belgique, de la Sicile, de la Hollande. Dans l'ordre temporel, l'unité physique, climatique, linguistique a de fait une importance prépondérante, ainsi Comte s'insurge contre la dépendance administrative et politique de la Corse dont l'unité territoriale est pour lui évidente (*Système de politique positive*, IV, p. 471). Voir textes ci-dessous.

l'Europe scientifique et culturelle des Académies italiennes de la Renaissance, de la République des lettres et des Lumières.

*Au-delà des États-nations : la société européenne*

Un double mouvement doit s'opérer. L'Europe est à la fois une extension des États-nations et leur effacement au bénéfice d'une société européenne. D'un point de vue administratif, économique, matériel, les régions prennent le relais. D'autre part un nouvel espace politique que Comte appelle « spirituel », celui de l'opinion publique, de l'art et de la connaissance, remplacera les identités culturelles nationales. C'est donc une transformation profonde, morale et sociale, que nécessite l'utopie européenne, transformation qui va générer une identification de nature différente à des entités différentes (l'Europe et non la nation ou plus tard, l'Humanité). La paix elle-même n'étant pas un état de fait mais une valeur.

Comte est éloigné de la conception hégélienne de l'État, celui-ci n'est pas la fin de l'histoire; tout au plus un médiateur. S'il admet bien qu'il faut entre la famille et l'Humanité – la fraternité des citoyens<sup>5</sup>, puis celle de l'Europe avant la « fraternité des hommes » – un intermédiaire (la patrie) dans lequel s'organisent les relations civiques, les États tels qu'il les conçoit n'ont pas cependant l'extension territoriale des « États occidentaux » (voir ci-dessous le texte extrait du *Catéchisme positiviste* sur la notion de patrie) qui ont été mis en place en Europe dans la « transition moderne », à la suite de la « rupture du lien catholique ».

La « décomposition des grands États » s'accomplira au XIX<sup>e</sup> siècle par la formation de l'Europe car « La formation des grands États de l'Occident [est] le résultat de la modernité [et doit] cesser avec elle<sup>6</sup>. » L'Europe n'est donc pas pour

---

5 V. Hugo, *Discours d'ouverture au Congrès de la Paix*, 1849.

6 *Système de Politique Positive* IV, p. 305.

Auguste Comte une fédération d'États-nations. Ceux-ci doivent être en partie et progressivement dépossédés du pouvoir temporel au profit des régions, et du pouvoir spirituel au profit d'organisations européennes spécifiques. L'effacement ou le dépérissement progressif des grands États occidentaux doit se faire en deux temps : indépendance des colonies (celles-ci pour Comte sont une agrégation violente de peuples et de cultures sans unité « spirituelle » possible), décomposition progressive de la « nationalité centrale » (la France). Par ailleurs l'existence d'un parlement européen où les nations seraient en tant que telles représentées ne paraît pas nécessaire au fondateur du positivisme. Sur ces deux points Comte s'oppose à Saint-Simon.

Le terme même de fédération n'est pas adéquat ici ; Comte en effet met en garde contre « l'agrégation forcée » d'une Europe comme « État fédéral », super État de nature juridique, et souligne l'importance d'une « association volontaire » de nature culturelle qu'aucune loi n'institue et qu'aucune administration ne garantit d'emblée. Il ne s'agit pas non plus d'une confédération puisque justement les États-nations sont destinés à disparaître. Pour employer une terminologie plus proche de nous, l'Europe ne repose pas pour le fondateur du positivisme sur une Constitution ou sur une entente de type économique, mais sur une histoire intellectuelle et morale, un ensemble de valeurs et une culture. Les progrès de l'unité culturelle et spirituelle qui constitue l'Europe permettront seuls par ailleurs, d'après lui, d'augmenter progressivement le nombre des nations admises à en faire partie. Cette unité culturelle et spirituelle nécessite un fondement laïque à la société européenne et ne s'appuie plus sur la religion catholique comme le préconisait la Sainte Alliance.

Aux six nations qui les premières sont appelées à former l'unité européenne, Comte propose de joindre progressivement les nations scandinaves, les Pays-Bas, la Belgique, le Portugal

et la Grèce. Il envisage beaucoup plus tard une extension aux États-Unis et à l'Amérique Latine. Il existe diverses versions d'un projet dont la nature ne varie pas, même si les détails changent. L'Europe est le chemin de l'unité de toutes les sociétés humaines, même si cette unité doit prendre plusieurs siècles pour aboutir.

L'Europe n'est donc pas plus une confédération d'États nationaux qu'une fédération dont l'unité tiendrait à l'existence d'un État fédéral car, non seulement la monarchie, mais l'État en général est définitivement pour Comte une forme politique dépassée<sup>7</sup>. L'Europe est d'une autre nature. Du point de vue « spirituel » (de la religion de l'Humanité comme humanisme laïque) c'est une forme de sociabilité, un espace public non étatique. Du point de vue matériel et administratif, il s'agit d'une fédération non d'États, mais de régions. L'unité européenne n'est pas organique ou centralisée, il n'y a pas de « peuple européen » à l'identité définie, fondatrice d'une nation. L'expression « États-Unis d'Europe », chère à Victor Hugo ou à Charles Lemonnier, ne convient pas à Comte. L'Europe, pour ce dernier, se définit dans un mouvement historique et éthique. Elle préfigure l'actuelle devise européenne « *In varietate concordia* », Unie dans la diversité, assez différente du *E pluribus unum* des États-Unis d'Amérique.

Pour l'instituer, on comprend qu'il n'est pas nécessaire de favoriser des évolutions politiques qui prolongeraient et donneraient sens, au-delà de la France, à la seule Révolution

---

7 Et ce au contraire du sentiment de Rousseau dans *Jugement sur le projet de paix perpétuelle* (de l'Abbé de Saint-Pierre), qui propose une « ligue fédérative » des États européens, cf. *Œuvres complètes*, III, La Pléiade, Gallimard, 1964, p. 591 et suiv. Contrairement également à Saint-Simon qui veut « rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique en conservant à chacun son indépendance nationale », sous-titre de *De la réorganisation de la société européenne* (1814) qui fonde la réorganisation sociale sur un patriotisme européen et un Parlement unique sous l'égide d'un roi de l'Europe.

française ; « Terminer la Révolution » propose Comte, c'est-à-dire à la fois la réaliser et en finir avec elle : la révolution sociale suit la révolution politique. L'Europe est une étape vers l'universalisation des idéaux de la Révolution française, universalisation qui passe, au-delà du juridique, par leur mise en œuvre sociale concrète. Comte n'emploie par le terme d'États-Unis d'Europe, car pour lui celle-ci n'est ni une puissance économique, ni une unité politique, mais une forme de société. S'il n'y a pas de patriotisme européen, il doit y avoir une société européenne et des valeurs séculières communes.

### *Une Europe humaniste sur le modèle médiéval*

Comte dans ses propositions européennes a en partie comme modèle l'organisation politique et religieuse de la chrétienté médiévale, très différente, bien qu'héritière de ce qu'il nomme « l'incorporation forcée » (militaire) des peuples sous la domination romaine, l'empire napoléonien ou la conquête coloniale. Cette organisation est en fait le premier exemple de séparation absolue du religieux et du civil qui fonde la liberté et la civilisation européenne modernes. Les nations dans l'Europe d'Auguste Comte ne disparaissent pas mais changent de nature et prennent place dans le nouvel esprit européen qui est un esprit de paix et non l'armement d'un Occident comme super puissance. D'ailleurs, les armées permanentes devront être supprimées progressivement<sup>8</sup>.

« L'Occident offrit ainsi, pendant plusieurs siècles, l'admirable spectacle d'une union toujours volontaire, uniquement fondée sur une foi commune, et maintenue par un même sacerdoce, entre des nations dont les divers gouvernements avaient toute l'indépendance convenable.<sup>9</sup> » Les moines traduisent les textes

---

<sup>8</sup> Le peuple conserve des armes pour faire face à toute tyrannie susceptible de voir le jour dans l'avenir. Une gendarmerie non armée assure l'ordre civil et la sécurité publique.

<sup>9</sup> *Catéchisme positiviste*, 8<sup>e</sup> entretien.

sacrés, créant de fait une spiritualité de l'écrit qui sera aussi le ciment de la *christianitas*. Saint-Simon déjà proclamait : « Avant la fin du xv<sup>e</sup> siècle, toutes les nations de l'Europe formaient un seul corps politique, paisible en dedans de lui-même, armé contre les ennemis de sa constitution et de son indépendance. La religion romaine, pratiquée d'un bout à l'autre de l'Europe, était le lien passif de la société européenne, le clergé romain en étant le lien actif.<sup>10</sup> » Ce lien est celui de la civilité, des mœurs, des fêtes. Dans le positivisme, et en continuité avec la foi chrétienne, ce sont les idéaux d'altruisme, de solidarité, de liberté de conscience, de progrès de la connaissance et de l'éducation qui accomplissent à la fois la charité chrétienne médiévale et l'égalité révolutionnaire moderne.

Cette unité spirituelle n'est pas pourtant à l'origine de l'identité européenne. C'est en Orient, 3000 ans avant Jésus Christ, de l'autre côté de la Méditerranée (dans la vallée du Tigre ou de l'Euphrate) que s'est initié le long progrès, à partir de la naissance de l'écriture, puis de celle du droit codifié, de l'administration et de la comptabilité, dont l'Europe sera le vecteur. L'Occident lui-même est destiné à être dépassé, à s'accomplir dans l'union de tous les peuples de la Terre : la république universelle. Il n'y a donc pas, pour Auguste Comte, de « racines chrétiennes » à l'Europe, même si la chrétienté médiévale représente un moment décisif et exemplaire dans l'histoire politique et religieuse. La philosophie grecque, le droit romain, la liberté germanique, la Renaissance humaniste ont, tout autant que la chrétienté, leur part dans la construction d'une identité européenne tournée vers l'avenir, vers le « grand état du genre humain » (le *jus cosmopoliticum* du projet kantien).

L'Europe comme carrefour et convergence a pour ciment le nouvel esprit scientifique. Ce sont en effet les sciences qui

---

10 *De la réorganisation de la société européenne. De la nécessité et des moyens de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique en conservant à chacun son indépendance nationale*, Œuvres complètes, II, p. 1248.

ont remplacé la théologie et la métaphysique et qui sont à la base de la spiritualité européenne moderne (de l'ensemble des préceptes humanistes). Elles sont le vecteur essentiel du cadre européen et c'est l'universalisation nécessaire de cette culture scientifique qui réalise la vocation intrinsèque à l'Europe. Cet universel la porte au-delà d'elle-même, à la dissolution de sa particularité.

*L'Europe ne sera pas une Europe des nations mais une société européenne*

« Courage, et en avant! Citoyens où allons-nous? À la société faite gouvernement, à la force des choses devenue force publique, à la loi naturelle ayant eu sa sanction et sa pénalité en elle-même et se promulguant par l'évidence, à un lever de vérité correspondant au lever du jour. Nous allons à l'union des peuples, nous allons à l'unité de l'homme. Plus de fictions, plus de parasites. Le réel gouverné par le vrai, voilà le but. La civilisation tiendra ses assises au sommet de l'Europe, et plus tard au centre des continents, dans un grand parlement des intelligences. »

V. Hugo, *Les Misérables*, Livre V, 1-5 (Enjolras sur la barricade).

L'Europe n'a donc pas d'identité. Elle repose sur une civilité, sur des principes reconnus et des valeurs volontairement partagées et mises en pratique. Elle ne consiste pas à une généralisation de l'appartenance nationale dans un cadre plus large. C'est dans ce contexte de recherche d'une forme d'unité spirituelle et non juridique ou politique que Comte trouve dans le catholicisme médiéval le modèle qu'il veut transposer et transformer au XIX<sup>e</sup> siècle. C'est ce modèle qui lui permet de préciser l'esprit de la société européenne dont il espère l'avènement. Cela signifie que ce sont les modalités de l'unité sociale, et non le contenu doctrinal de l'organisation médiévale ou des croyances, qui intéressent Comte.

La foi chrétienne a été la première à unir l'ensemble de la société européenne, par des dogmes, un art, des lieux

de transmission du savoir (écoles et universités) mais aussi par des rythmes sociaux, des prescriptions alimentaires, des modes de vie ou des sentiments, une morale – c'est-à-dire pour Comte avant tout des mœurs – communs. Lorsqu'on passe de la société féodale et rurale à la société industrielle et urbaine, la morale chrétienne s'efface et se prolonge dans une morale séculière que Comte appelle positive. « Ce qui doit disparaître du catholicisme c'est la doctrine non l'organisation.<sup>11</sup> »

Puisque Comte entend par morale la régulation des mœurs plutôt que l'intériorisation protestante des devoirs, l'Europe future doit se construire dans et par une éducation organisée autour de principes communs, d'un ensemble de fêtes, de sentiments partagés, par une même tonalité dans la direction morale de la conduite privée ou publique. Il s'agit d'une communauté morale plus que d'une communauté légale. La société européenne dans ce contexte n'est donc pas à proprement parler une société civile (opposée ou étrangère à l'État), mais une société politique, l'extension de l'appartenance politique plutôt que sa négation.

Ainsi et ainsi seulement l'Europe n'annihile pas les nations, mais à la fois les relativise et en étend la définition. Comme pour C.-H. Saint-Simon, il s'agit bien pour le fondateur du positivisme de *réorganiser la société européenne*, de créer un espace nouveau, social et moral plus que politique, « spirituel » dans la terminologie comtienne, occupant le même espace que la catholicité médiévale bien qu'il n'en reproduise pas les dogmes. L'art, les universités, le savoir en général mais également de communes manières de vivre et de penser s'appuyant sur une culture commune rassemblant des populations de plus en plus nombreuses, organisés politiquement et localement de manière spécifique en sont la condition.

---

11 Sur ce point, cf. *Cours de philosophie positive*, 54<sup>e</sup> Leçon.



L'espace européen est donc en grande partie hors du champ du droit et de toute institution politique au sens classique du terme. On ne peut prescrire en effet juridiquement la foi commune en les sciences, en la valeur de la paix, en la solidarité que Comte appelle fraternité et qu'il conçoit comme la base d'une « religion » destinée d'après lui à remplacer au XIX<sup>e</sup> siècle le dogme chrétien, rendu obsolète par les sciences et techniques et les conséquences sociales qui leur sont afférentes. Il s'agit donc précisément de produire une nouvelle opinion publique éclairée et instruite si l'existence de celle-ci repose en partie sur la presse, elle nécessite également éducation et culture au sens large.

Ce qui doit unir l'Europe serait donc un esprit commun, un ensemble de valeurs et d'idéaux, non un ensemble d'institutions, non une culture savante – ou plutôt pas seulement elle. Ce sont en effet des éléments simples mais fondamentaux, les nouveaux sentiments ou les modes de vie issus de la vulgarisation des sciences et des progrès de tous ordres, que Comte appelle quelquefois populaires, qui doivent unir dans une parenté profonde toutes les cultures de l'Europe, dans leurs versions savantes ou plus humbles.

Se poursuit ainsi un mouvement commencé à Rome, continué au Moyen-Âge, enfin pacifique et plus spirituel que temporel; par lui les peuples de l'Europe pourraient être « réorganisés » et sortir ainsi de la crise intellectuelle et morale dont les ruptures (nécessaires) de la modernité (sciences, État moderne) ont été les conséquences plus que les instruments.

*Les sciences : la rationalité, l'Europe, l'universel*

« L'espèce doit, par son labeur, s'extraire de la nature brute pour s'élever au long de nombreuses générations vers la perfection. [L'homme] n'est pas fait pour la jouissance mais pour le développement de ses talents. »

E. Kant, *Réflexions sur l'anthropologie*

L'Europe est une étape de l'histoire de l'Humanité sur le chemin de la civilisation mondiale. La diffusion des connaissances, déjà au cœur des Lumières européennes, devient un processus ouvert à tous les hommes. L'humanisme de Comte est actif et novateur. La science, qui s'est développée en Europe<sup>12</sup>, est au cœur même de la culture européenne, mais c'est *parce qu'elle est européenne qu'on peut la dire universelle*. Elle est bien destinée à l'Humanité toute entière. L'Europe moderne a en effet connu, d'après Comte, trois véritables essors : la civilisation des mœurs<sup>13</sup>, la pensée des Lumières, l'idéal social et éducatif du républicanisme français inauguré par Condorcet.

Le paradoxe de l'universalisme européen illustre bien le rôle que Comte confère à l'Europe eu égard à l'humanité entière : l'Europe est bien en effet le relais historique d'une unité que l'on peut espérer un jour universalisée, ceci au prix il est vrai d'un très long effort, d'éducation principalement. Ce n'est ni la conquête militaire, ni la conquête économique, la colonisation, qui transportent hors d'Europe la civilisation et éclaire les autres peuples et sociétés. C'est la diffusion des connaissances, des valeurs et des idéaux occidentaux. L'universel est non l'unification politique forcée, mais l'unité culturelle et intellectuelle.

La science est européenne parce qu'universelle. Elle est même le devenir universel de l'Europe : elle ne lie pas en effet l'établissement de la vérité à la race, à la tradition, ni à aucun corps de doctrine ou appartenance particulière. Ouverte, en mouvement, elle est toujours un peu au-delà de sa propre définition ; sa spécificité tient seulement au respect des règles rationnelles et au principe appelé plus tard de vérifiabilité qui, par nature, peuvent (et même doivent) être mis en jeu par tout homme et tous les hommes. La nature même de

12 Mais qui ne s'origine pas en Europe. D'après Comte, c'est entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle que les Arabes transportent en Europe l'esprit scientifique.

13 Norbert Élias, *La Civilisation des mœurs*, Calmann-Lévy, 1973.

la connaissance scientifique qui est collective et fonde son autorité sur des preuves relatives, humainement quoique rigoureusement établies, et non sur des vérités absolues révélées, génère une forme d'universalité non dogmatique. La proposition comtienne recoupe par avance en partie la position de Husserl lors de la conférence de Vienne en 1935. Même si ce dernier condamne « l'objectivisme », le naturalisme, son projet vise à définir une forme de jugement collectif, une raison potentiellement universalisable dont le socle est l'objectivité des connaissances, ce que n'aurait pas récusé Comte.

L'européanisme n'est pas la reconnaissance d'une appartenance, l'enracinement dans une spécificité, le retour à une définition ou à une origine grecque, chrétienne ou germanique. Il n'est pas lié au passé, sa spécificité au contraire tient au fait qu'il fonde son identité dans un mouvement : en s'appuyant sur le passé qu'il reconnaît comme sien, il doit projeter vers l'avenir cet universel qu'il a vu naître dans les sciences et qu'implique tout savoir rationnel. L'Europe se construit bien par la connaissance qu'elle a d'elle-même (dans les sciences historiques, sociologiques), du sens de son propre devenir. Mais celle-ci lui enseigne qu'elle a toujours été au-delà de sa propre définition, qu'elle ne peut se définir qu'en se projetant sur le monde entier, qu'elle détermine par là même.

Il n'y a donc pas d'identité européenne, ou plutôt l'identité de l'Europe est dans la dynamique de sa propre transformation, dans le rôle – primordial – qu'elle joue dans l'histoire de l'humanité tout entière. Cette dynamique n'est pas rupture avec le passé ; l'Europe s'appuie sur la connaissance de sa propre histoire culturelle pour se projeter vers l'avenir. Malgré l'expression d'« Occident » qui revient sous la plume d'Auguste Comte, à la fin de sa vie particulièrement, il faut noter que le dépassement de l'État national moderne ne se fait

pas au bénéfice d'un Empire européen chrétien ou non<sup>14</sup>, mais d'une forme d'organisation neuve, sociale plus que politique.

À ce titre, pour Comte, la France est la plus européenne des nations dans la mesure où sa particularité consiste à viser l'universel. Paris (« le lieu qui pense » selon l'expression d'Hugo), après Athènes, Rome, Jérusalem, sera la capitale spirituelle de l'Europe de la culture. Le lieu où l'Occident se réconciliera avec l'Orient<sup>15</sup>, le creuset des sciences et des arts destinés à essaimer dans le monde entier. L'identité et l'appartenance étant autrement pensées et conçues dans l'Europe comtienne, l'altruisme est potentiellement généralisable à tous les hommes, mais pour une période transitoire doit se pratiquer essentiellement dans le cadre d'une civilité européenne commune.

C'est donc autour d'idées nouvelles issues indirectement ou directement des sciences, par les changements sociaux qu'elles induisent mais aussi en étant attentif à la longue histoire multiséculaire qui opère la difficile synthèse des cultures antiques, juive puis chrétiennes, que doit se créer un système culturel nouveau, proprement européen, destiné à remplacer, tout en l'assimilant et en la prolongeant, la représentation chrétienne du monde et l'ensemble des valeurs qui lui furent attachées. Une forme d'universalisme moral inaugurée dans l'Europe chrétienne a été prolongée par les nationalismes modernes puis dans la nouvelle organisation sociale et intellectuelle de l'Europe à venir, elle-même préparatoire de l'extension à l'Humanité toute entière.

À l'échelle européenne, c'est à partir de ce système nouveau que se construira un ensemble cohérent de manières de penser

---

14 Comme au contraire le propose Carl Schmitt, entre autres dans *Ex captivitate salus. Expériences des années 1945-47*, Vrin, 2003.

15 Particulièrement l'Orient asiatique. La philosophie occidentale doit rencontrer la philosophie chinoise d'après Comte.

et de vivre, que se poursuivra l'effort chrétien de fraternité et d'adoucissement des mœurs, ici laïcisé et adapté au monde moderne. Des mœurs, un art de vivre, une conception particulière des rapports public/privé, des relations entre individus et collectif, proprement européens car intégrant les valeurs établies dans le passé de l'Europe sans cependant viser à restaurer un état antérieur, doivent être mis en place. Ainsi il sera possible de dépasser l'État-nation sans mettre en péril ce dont il a été l'instrument transitoire. Ainsi, on verra émerger du mouvement de sécularisation une forme de spiritualité laïque, socle de la paix en Europe puis dans le monde<sup>16</sup>.

L'altruisme n'est pas une vague philanthropie insoucieuse des conditions de sa mise en œuvre, il est une réelle solidarité et hospitalité. On retrouve les accents kantien ici<sup>17</sup> : « *Hospitalité* signifie donc le droit qu'a l'étranger, à son arrivée dans le territoire d'autrui, de ne pas être traité en ennemi. On peut ne pas le recevoir si cela n'entraîne pas sa ruine, mais on ne doit pas se montrer hostile envers lui aussi longtemps qu'il se tient paisiblement à sa place. » Si pour Comte la solidarité et l'altruisme ne s'exercent d'abord qu'à l'intérieur de l'Europe occidentale, ils sont destinées à s'étendre très progressivement et au fur et à mesure des progrès des connaissances, au-delà des seuls « blancs » européen, à l'ensemble de l'Humanité « en consolidant partout les liens universels inhérents à l'identité

---

16 La nécessité de la laïcité et celle de l'Europe vont de pair. Il convient de soumettre à la critique les philosophes nationalistes anti-laïques. Pierre Manent invite par exemple les peuples européens à retrouver la forme politique nationale. L'Europe pour ce penseur représentant de l'extrémisme de droite contemporain est une fédération d'États ayant des « racines chrétiennes ». Il conviendrait pour Manent de prendre leçon de l'Islam car « l'ennemi est la figure de notre propre question » de mesurer le danger théologico-politique. P. Manent, *La raison des nations*, p. 66.

17 Troisième article de la Paix perpétuelle, in *Traité de paix perpétuelle*, trad. Gibelin, Vrin, 1992.

radicale de la nature humaine.<sup>18</sup> » « L'étranger ne peut invoquer un droit d'accueil – car on exigerait alors un contrat particulier de bienfaisance qui ferait de lui en quelque sorte un habitant de la maison – mais un droit de visite, le droit qu'a tout homme de se proposer comme membre de la société, en vertu du droit de commune possession de la surface de la Terre sur laquelle, en tant que sphérique, ils ne peuvent se disperser à l'infini.<sup>19</sup> »

L'unité temporelle (industrielle et technique) n'est pas oubliée pour autant. Comte propose qu'une monnaie commune<sup>20</sup>, une administration cohérente, un système fiable de poids et mesures lui donnent plus d'efficacité. Ce faisant, dans l'ordre matériel également, l'Europe sera un relais, une étape nécessaire dans la recherche d'un équilibre nouveau, international cette fois-ci. Elle ne fait pas ainsi sa propre histoire mais celle de l'humanité entière. L'Europe est une continuité historique dynamique qui porte en elle-même la capacité à son dépassement.

### *Opinion publique et chemins de fer*

« Utopie, soit. Mais qu'on ne l'oublie pas, quand elles vont au même but que l'humanité, c'est-à-dire vers le bon, le juste et le vrai, les utopies d'un siècle sont les faits du siècle suivant. Il y a des hommes qui disent : *cela sera*; et il y a des hommes qui disent : *voici comment*. La paix perpétuelle a été un rêve jusqu'au jour où le rêve s'est fait chemin de fer et à couvert la Terre d'un réseau solide, tenace et vivant. »

V. Hugo, *Le Rhin* (conclusion, 1842)

Les philosophes et savants des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles, les hommes de science et de culture, nous disions au XX<sup>e</sup> siècle les intellectuels, sont les héritiers des clercs du Moyen-Âge. De fait, d'après Comte, tous les grands mouvements intellectuels depuis l'Antiquité furent européens, et une fois encore ce sont

18 Voir texte ci-dessous, *CPP*, 57<sup>e</sup> leçon.

19 *Traité de paix perpétuelle*, Troisième article définitif, Vrin, 1992.

20 *Système de politique positive*, I, p. 386.

les clercs qui d'après lui ont en charge l'esprit de l'Europe, la culture savante n'étant pas une fin en soi mais la base, nous l'avons vu, d'un ensemble de croyances et de représentations pouvant servir d'appui à la vie sociale, à une manière commune (pacifique et fraternelle) de sentir, de penser et d'agir, destinée comme on l'a vu à s'universaliser.

La culture est donc supposée être le lien, l'esprit régulateur d'un ensemble social unique, réunissant des classes sociales, des circonstances locales, des individus très divers. De même la foi chrétienne réunissait dans des rites et des rythmes sociaux cohérents entre eux le lettré et le villageois, la femme et le soldat, le riche et le pauvre, d'un bout à l'autre de l'Europe, malgré la diversité des langues et des régions.

L'ensemble de croyances et de représentations ordonnant la société européenne doit certes désormais se fonder sur des savoirs constitués (sciences, philosophie, sociologie, histoire), mais l'influence sociale de ces savoirs n'est pas directe, elle réclame une série d'intermédiaires spécifiques : les clercs, qui sont pour Comte des sortes de prêtres de la culture. Ceux-ci ont en charge l'enseignement, et plus généralement ils doivent transmettre à tous sans exception l'essentiel, l'esprit même des connaissances considérées comme établies à un moment historique donné. Ce sont eux qui ce faisant forment *l'opinion*, la sensibilité commune. Un système commun d'éducation et un réseau d'universités devront exister dans toutes les régions d'Europe et l'enseignement des langues doit être intensifié.

L'art, les publications de tous ordres (mais non le journalisme proprement dit) seront utiles. Comte est le champion des cours de vulgarisation à l'usage des prolétaires, plusieurs de ses œuvres n'étant que la transcription de cours publics qu'il fit à l'Athénée ou au Palais Royal. Il importe que tous puissent bénéficier d'une « culture commune » qui inclut les connaissances scientifiques de base et aussi un bagage

historique suffisant pour que chacun se reconnaisse dans une histoire commune. Il faut que chacun sache quelque chose de la Grèce et de la naissance de l'esprit d'universalisme et de la passion pour l'homme, de l'Empire romain qui créa le droit et qui, bien que tourné vers la Méditerranée « prépara le lit grandiose où vint se coucher la modernité », sache quelque chose de la « révolution copernicienne du christianisme » qui fit des habitants de l'Europe des hommes, sache quelque chose aussi de l'esprit des Lumières et de la Révolution française, enfin de l'histoire sociale de la modernité.

La notion politique de Peuple est ici remplacée par celle, plus large et plus sociologique, d'opinion publique. Celle-ci existe et s'exprime dans les réunions et les débats, les journaux et les cours publics, du café de village aux grandes écoles parisiennes, partout où la culture, la connaissance, les convictions et les sentiments s'exposent et s'échangent. L'opinion telle que la conçoit le philosophe positiviste, est héritière du règne de la critique<sup>21</sup>, des Lumières, plutôt qu'un précurseur de l'émotion de l'âge des foules. Elle est active et structurée, populaire mais non populiste. Elle a une sagesse, une capacité morale, une intelligence qui la rapproche de l'esprit public républicain ; elle raisonne, s'informe, se mobilise. Elle est partie prenante à ce titre du pouvoir spirituel.

La création d'une opinion publique européenne est pour Comte la condition de la constitution de l'Europe. Celle-ci émettra des jugements publics, elle définira librement les grandes orientations, mais paradoxalement, elle n'aura pas d'autorité politique ou temporelle basée sur une consultation populaire. Des clubs néanmoins structurent cette opinion, qui

---

21 Reinhart Kosseleck, *Le règne de la critique*, Minuit, 1979. Cet ouvrage montre le lien entre la contestation de l'absolutisme et la création à l'intérieur de l'État même d'un espace de liberté morale et intellectuelle, sans pouvoir politique direct, mais mettant indirectement en cause, par ses critiques, l'États monarchique.



blâment, encouragent, proposent, mais n'ont pas à proprement parler de pouvoir politique direct.

*L'identité européenne inclut les « deux cultures », la littéraire et la scientifique.*

« L'anti-Europe est en Europe, non au-dehors.<sup>22</sup> »

Le premier rôle des clercs n'est pas de « faire de la recherche », de faire progresser la culture ou les sciences, de créer – Comte est parfois très brutal à ce sujet – mais bien plutôt de vulgariser, de transmettre, de divulguer en particulier par l'enseignement sous toutes ses formes. Cette tâche s'accommode mal d'esprits superficiellement formés et le « sacerdoce » réclame les meilleures intelligences. Comte, on le sait, est l'un des inspirateurs des propositions des éducateurs laïques de la III<sup>e</sup> République qui, en quelque sorte et paradoxalement par rapport à la lettre de la philosophie de Comte, « nationaliseront » les propositions comtiennes, en transposant à la France et à l'identité française le rôle des clercs et du pouvoir spirituel qu'il avait conçu dans un cadre européen.

Ce sont les clercs ainsi définis qui construisent la « troisième Rome », l'Europe post-chrétienne, dont la capitale sera Paris. Elle intègrera l'héritage des sciences et des Lumières ainsi que celui de la tradition autour d'institutions ou d'idées au sens restreint du terme, mais dans l'évidence, « pleinement sentie et avouée » par tous, d'appartenir non seulement au même passé mais aussi à une même culture en progrès.

Contrairement à Saint-Simon (*De la réorganisation de la société européenne*, 1814, déjà cité), Comte n'associe pas les savants aux industriels, les premiers appartiennent au pouvoir spirituel, et les seconds au pouvoir temporel. Le second rôle des clercs, que

---

<sup>22</sup> Jean Starobinski, *Rencontres internationales de Genève*, février 2008.

seule leur totale indépendance à l'égard du pouvoir temporel permet est, face à ce pouvoir temporel même, d'assurer un rôle critique, de formuler des objections, de rappeler la valeur commune ou le principe éthique. De même au Moyen-Âge « le plus chétif des clercs peut rappeler formellement au plus puissant seigneur les inflexibles prescriptions de la doctrine chrétienne », de même dans l'Europe moderne, les intellectuels doivent assurer une régulation des décisions temporelles en restant les garants des valeurs communes. Par leur vigilance et leur indépendance, ils sont ainsi la conscience morale commune à l'Occident « post-chrétien », fruit de l'héritage religieux et culturel en même temps que d'une réflexion éthique renouvelée.

La séparation du « spirituel » et du « temporel » est donc bien la clé de voûte de la pensée politique de Comte, car elle garantit l'indépendance des clercs par rapport aux pouvoirs constitués et dans une certaine mesure par rapport à l'influence trop immédiate de la société civile. Le pouvoir spirituel étant essentiellement relatif à l'éducation<sup>23</sup>, c'est par elle que sont unis les hommes grâce aux valeurs communes, surtout morales et sensibles, que l'enseignement et les savoirs indirectement modèlent et imposent. Comte aspire, grâce à l'éducation, à un « règlement moral » des relations internationales, au-delà des gouvernements temporels distincts, divers et indépendants. C'est par l'éducation également que la « république occidentale » mènera à bien à très long terme sa mission mondiale, ceci grâce non à un parlement européen comme le préconisait Saint-Simon, non grâce à des institutions, à des décisions uniformisantes, à la mise en place d'instances administratives, mais d'abord à travers un esprit, des valeurs, une sensibilité partagée.

---

23 *Cours de philosophie positive*, 55<sup>e</sup> Leçon.

Ainsi Comte, comme d'autres penseurs, mais d'une manière plus élaborée et plus complexe, propose une définition sociale de l'Europe : une forme particulière de sociabilité, un commun style de vie, une morale au sens de valeurs communément pratiquées et vécues. Seul donc l'« esprit », la conscience commune, ce qui se met en place de manière plus religieuse ou philosophique que politique fédérera les particularismes régionaux ou nationaux. Cet « esprit » est dynamique, en mouvement. S'il s'initie en France et en Europe, il est néanmoins destiné à s'universaliser alors que perdureront les particularités temporelles des différentes régions.

Si l'on admet avec Comte que l'Europe est d'abord et essentiellement une idée, plus ancienne que les nations et États, ayant exercé dès sa naissance une fonction spécifique dans l'histoire du monde, fonction qu'elle doit prolonger, hors de toute violence, en générant une humanité plus humaine, où missions et colonies, actes de guerre et enracinements religieux ou nationaux seront remplacés par des valeurs communes post-chrétiennes de paix, d'humanisme et de rationalité, alors l'Europe comme *idée*, non comme réalité, est le fil directeur d'une histoire fluctuante, elle unit un espace variable aux limites géographiques en expansion. C'est d'ailleurs comme « esprit », comme entité de nature spirituelle, qu'elle risque d'être combattue quelquefois au nom même de la réalité de l'Europe. Une institutionnalisation trop plate et trop volontariste pourrait paradoxalement en menacer l'essentiel, cet esprit même qui se construit dans la durée et dépend d'une adhésion collective que l'on ne peut provoquer mais seulement favoriser.

Ces textes désuets, qu'en ces temps de détresse pour l'idéal européen de culture il convient de relire, nous permettent de formuler quelques questions simples dont la brutalité naïve n'aurait pas déplu à Auguste Comte :

— Que reste-t-il de l'esprit européen à l'heure où le secteur économique et financier constitue l'essentiel de la suprématie de l'Union européenne sur les États, érodant leurs politiques publiques? L'idée de l'Europe n'est-elle pas autre chose que l'alibi mal dissimulé d'un grand marché de cinq cent millions de consommateurs qui consentent plus passivement que volontairement à l'abandon d'une part de leur souveraineté nationale? Les critiques adressées à l'Europe, et ce à juste titre, s'adressent à cette entité qui dissocie la politique économique et monétaire de la vie politique et sociale globale.

— L'humanisme européen, les valeurs qui en sont la base et le vecteur, la culture savante constituent-ils une culture commune pour l'ensemble des Européens? Cette culture commune n'est-elle pas plutôt une culture de masse internationale dont le marché européen n'est qu'un relais nécessaire : les spectacles viennent en tout cas des États-Unis pour les adultes, du Japon ou de Corée pour les enfants. L'Europe ne manque-t-elle pas d'une dimension spirituelle susceptible de combattre les nationalismes populistes tout autant que la revendication réactionnaire de « racines chrétiennes »?

Certes les valeurs européennes ont vacillé au xx<sup>e</sup> siècle du fait de l'apparition au cœur même de l'Europe du totalitarisme. Ceci amène-t-il à mettre en cause les valeurs humanistes telles que les exprime entre autres Auguste Comte? Ou bien convient-il de les reformuler?

Première partie  
Qu'est-ce que l'Europe?



## **Une entité ni historique ni géographique, primauté du spirituel**

Trois textes extraits de  
*Sommaire appréciation de l'ensemble du passé moderne*  
(1820)

### **Premier extrait : spirituel et temporel**

Le système que la marche de la civilisation nous appelle à remplacer était la combinaison du pouvoir spirituel, ou papal et théologique, et du pouvoir temporel, ou féodal et militaire.

La naissance de ce système doit être rapportée, quant au pouvoir spirituel, au commencement de la prépondérance du christianisme en Europe, c'est-à-dire vers le III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> siècle. Quant au pouvoir temporel, on doit placer son origine aux premières grandes tentatives d'établissement des peuples du Nord dans le Sud de l'Europe, et aux premiers démembrements de l'Empire romain, c'est-à-dire à peu près à la même époque.

La constitution définitive de ces deux pouvoirs eut lieu dans le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle. À cette époque, d'une part, la féodalité s'établit universellement sur des bases fixes, comme pouvoir national; et d'une autre part, l'autorité du Saint Siège fut complètement organisée comme pouvoir européen.

Arrêtons-nous un instant sur cette époque remarquable, pour faire deux observations importantes.

En premier lieu, cette double organisation s'est effectuée en peu de temps, et sans beaucoup de difficultés, parce qu'elle avait été graduellement préparée pendant les sept à huit cents ans qui s'étaient écoulés depuis l'origine des deux pouvoirs.

L'établissement du pouvoir temporel était la suite du renversement de la puissance romaine par les peuples septentrionaux. Si ce pouvoir ne s'est pas constitué aussitôt après que cette puissance a été totalement anéantie, c'est qu'il était évidemment nécessaire pour cela qu'on eût d'abord mis un terme au système d'irruption : ce qui s'effectua par les conquêtes des nations établies les premières sur celles qui entreprenaient de nouvelles invasions. Tel a été l'objet des guerres de Charlemagne contre les Saxons et les Sarrasins, et ensuite des croisades.

La constitution du pouvoir spirituel avait été préparée par le renversement du polythéisme, et par l'établissement de la religion chrétienne, dont le clergé nombreux s'était répandu dans toute l'Europe.

Lorsque, dans le XI<sup>e</sup> siècle, le pape Hildebrand proclama directement la supériorité de l'autorité pontificale, comme pouvoir européen, sur les pouvoirs nationaux, il ne fit autre chose que résumer un principe dont les bases étaient déjà établies dans toutes les têtes, ou, en d'autres termes, rédiger une croyance dont tous les éléments étaient depuis longtemps adoptés.



En second lieu, la coïncidence des deux pouvoirs, quant à l'époque de leur origine, et quant à celle de leur constitution définitive, mérite d'être notée. Nous pourrions observer la même analogie, par rapport à leur décadence, et cette simultanéité constante tend à prouver (indépendamment du raisonnement, qui montre ces deux pouvoirs comme appuyés l'un sur l'autre), qu'ils doivent disparaître en même temps ; que le pouvoir temporel ne saurait être remplacé par un pouvoir d'une nature différente, sans qu'un remplacement analogue ait lieu pour le pouvoir spirituel, et réciproquement.

Ce système social avait pris naissance pendant la durée du système précédent, et même à l'époque où celui-ci venait d'atteindre son développement intégral. Pareillement, lorsque le système féodal et théologique s'est constitué au Moyen-Âge, le germe de sa destruction commençait à naître, les éléments du système qui doit le remplacer aujourd'hui venaient d'être créés.

En effet, quant au pouvoir temporel, c'est au xi<sup>e</sup> et au xii<sup>e</sup> siècle qu'a commencé l'affranchissement des communes. Quant au pouvoir spirituel, c'est à peu près en même temps que les sciences positives ont été introduites en Europe par les Arabes.

Fixons toute notre attention sur ce fait capital, qui est le véritable point de départ de la série d'observations par laquelle nous devons aujourd'hui illuminer notre politique.

La capacité industrielle, ou des arts et métiers, est ce qui doit se substituer au pouvoir féodal, ou militaire.

À l'époque où la guerre était et devait être regardée comme le premier moyen de prospérité pour les nations, il était naturel que la direction des affaires temporelles de la société fût entre les mains d'un pouvoir militaire, et que l'industrie, classée comme subalterne, ne fût employée que

comme instrument. Au contraire, quand les sociétés sont enfin convaincues par l'expérience que le seul moyen pour elles d'acquérir de la richesse consiste dans l'activité pacifique, c'est-à-dire dans celle des travaux industriels, la direction des affaires temporelles doit naturellement passer à la capacité industrielle, et la force militaire, à son tour, ne peut plus être classée qu'en subalterne, comme une force purement passive, destinée même vraisemblablement à devenir un jour tout à fait inutile.

Or l'affranchissement des communes a posé la base de ce nouvel état de choses ; il en a préparé la possibilité, et même la nécessité, qui s'est ensuite développée de plus en plus, ainsi que nous le prouverons bientôt. Cet affranchissement a constitué la capacité industrielle, puisqu'il a établi pour elle une existence sociale indépendante du pouvoir militaire.

Avant cette époque, outre que les artisans pris collectivement étaient dans la dépendance absolue des militaires, chacun d'eux était entièrement soumis à l'arbitraire individuel du possesseur de la terre dont il faisait partie.

L'affranchissement, en laissant subsister le premier genre d'arbitraire, anéantit le second, et par suite créa le germe de la destruction du premier. Auparavant, les artisans ne possédaient rien en propre ; tout ce qu'ils possédaient, et eux-mêmes, appartenaient à leur seigneur ; ils n'avaient que ce qu'il voulait bien leur laisser. L'affranchissement créa une propriété industrielle ayant pour origine le travail, propriété distincte, indépendante et bientôt rivale de la propriété territoriale, qui était purement d'origine et de nature militaire.

Par cette mémorable innovation, la capacité industrielle put se développer, se perfectionner, s'étendre, et les nations purent s'organiser dans toutes leurs parties sur une base industrielle, la tête seule de la société restant militaire, ainsi

que la direction générale dont elle continuait à demeurer en possession.

Faisons, pour le pouvoir spirituel, des observations analogues à celles que nous venons de faire pour le pouvoir temporel.

La capacité scientifique positive est de même ce qui doit remplacer le pouvoir spirituel.

À l'époque où toutes nos connaissances particulières étaient essentiellement conjecturales et métaphysiques, il était naturel que la direction de la société, quant à ses affaires spirituelles, fût entre les mains d'un pouvoir théologique, puisque les théologiens étaient alors les seuls métaphysiciens généraux. Au contraire, quand une fois toutes les parties de nos connaissances sont uniquement fondées sur des observations, la direction des affaires spirituelles doit être confiée à la capacité scientifique positive, comme étant évidemment très supérieure à la théologie et à la métaphysique.

Or l'introduction des sciences positives en Europe par les Arabes a créé le germe de cette importante révolution, qui est aujourd'hui pleinement terminée, quant à nos connaissances particulières, et quant à nos doctrines générales pour la partie critique.

À peine les Arabes eurent-ils commencé à établir, dans les parties de l'Europe qu'ils avaient conquises, des écoles pour l'enseignement des sciences d'observation, qu'une ardeur générale dirigea tous les esprits distingués vers cette nouvelle lumière. Des écoles semblables s'élevèrent bientôt dans toute l'Europe occidentale; des observatoires, des salles de dissection, des cabinets d'histoire naturelle, furent institués en Italie, en France, en Angleterre, en Allemagne. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, Roger Bacon cultivait avec éclat les sciences physiques. La supériorité du positif sur le conjectural,

de la physique sur la métaphysique, fut tellement sentie dès l'origine, même par le pouvoir spirituel, que plusieurs membres éminents du clergé, et entre autres deux papes, à peu près vers la même époque, allèrent compléter leur éducation à Cordoue, en y étudiant les sciences d'observation sous les professeurs arabes.

Ainsi, en résumant les observations précédentes, nous pouvons poser en principe de fait, qu'au moment où le système féodal et théologique fut définitivement organisé, les éléments d'un nouveau système social commencèrent à se former. Une capacité temporelle positive, c'est-à-dire la capacité industrielle, prit naissance à côté du pouvoir temporel parvenu à son entier développement ; et une capacité spirituelle positive, c'est-à-dire la capacité scientifique, s'éleva derrière le pouvoir spirituel, à l'instant où il commençait à développer toute son activité<sup>24</sup>.

Avant de passer à l'examen des faits ultérieurs, considérons cette différence remarquable entre les deux systèmes, qui se montre dès la naissance du nouveau, et que j'ai tâché de rendre par l'opposition des mots pouvoir et capacité. Je ne dis pas : un nouveau pouvoir s'élève à côté de chacun des deux pouvoirs anciens, mais une capacité s'élève à côté d'un pouvoir. C'est, en d'autres termes, l'action des principes qui naquit alors, pour se substituer aujourd'hui à l'action des hommes, la raison pour remplacer la volonté.

---

24 La division de la société, et de tout ce qui la concerne, en temporel et spirituel doit subsister dans le nouveau système comme dans l'ancien. Cette division, qui n'existait pas chez les Romains, est le perfectionnement le plus capital dans l'organisation sociale qui ait été fait par les modernes. C'est là ce qui a primitivement fondé la possibilité de faire de la politique une science, en permettant de rendre la théorie distincte de la pratique. Seulement cette division, dans le nouveau système, n'est plus entre deux pouvoirs, mais entre deux capacités. [Note de Comte]

Le pouvoir temporel dans l'ancien système étant militaire, exigeait par sa nature le plus haut degré d'obéissance passive, de la part de la nation. Au contraire, dans la capacité industrielle, envisagée comme devant diriger les affaires temporelles de la société, l'arbitraire n'entre point et ne saurait entrer, puisque, d'une part, tout est jugeable dans le plan qu'elle peut former pour travailler à la prospérité générale, et, d'une autre part, l'exécution de ce plan ne peut exiger qu'un très faible degré de commandement.

De même le pouvoir spirituel, étant de sa nature conjectural, devait nécessairement demander le plus haut degré de confiance et de soumission d'esprit. C'était là une condition indispensable à son existence et à son action. Au contraire, la capacité scientifique positive, conçue comme dirigeant les affaires spirituelles de la société, n'exige ni croyance aveugle, ni même confiance, au moins de la part de tous ceux qui sont susceptibles d'entendre les démonstrations ; quant aux autres, l'expérience a suffisamment prouvé que leur confiance dans les démonstrations unanimement arrêtées entre les savants positifs, ne peut jamais leur être préjudiciable, et que ce genre de confiance, en un mot, n'est point susceptible d'abus.

Ainsi on peut considérer, si on veut, la capacité scientifique positive comme donnant lieu à un pouvoir, en tant qu'elle crée une force ; mais c'est le pouvoir de démonstration, au lieu du pouvoir de révélation.

Tel est donc notre point de départ.

Au XI<sup>e</sup> siècle, le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel se sont définitivement constitués, et en même temps deux capacités positives ont commencé à se former derrière ces deux pouvoirs, et à préparer leur décadence et leur remplacement. En un mot, un système s'est établi, et un autre a pris naissance. Depuis cette époque, ces deux systèmes ont toujours coexisté en se choquant, tantôt sourdement, tantôt

ouvertement, et de manière que le premier a de plus en plus perdu de ses forces, tandis que le second en a de plus en plus acquis.

L'examen du passé se divise donc, à partir de cet instant, en deux séries contemporaines, celles des observations sur la décadence de l'ancien système, et celle de l'élévation du nouveau. C'est aussi la division que nous allons suivre dans tout ce qui reste à [phrase inachevée].

### **Deuxième extrait : La science et l'Europe**

Avant l'introduction des sciences positives en Europe, toutes nos connaissances particulières étaient, aussi bien que nos connaissances générales, entièrement théologiques et métaphysiques. Le peu de raisonnements sur la nature qui se faisaient alors, étaient uniquement fondés sur des croyances religieuses. Mais depuis cette époque mémorable, les sciences naturelles ont commencé à se baser de plus en plus sur des observations et des expériences. Néanmoins, elles sont encore restées mêlées de superstition et de métaphysique, jusqu'à une époque assez rapprochée de nous. Elles ne sont parvenues à se dégager entièrement des croyances théologiques et des hypothèses métaphysiques que vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et les premières années du XVII<sup>e</sup>. L'époque où elles ont commencé à devenir vraiment positives doit être rapportée à Bacon, qui a donné le premier signal de cette grande révolution ; à Galilée, son contemporain, qui en a donné le premier exemple, et enfin à Descartes, qui a irrévocablement détruit dans les esprits le joug de l'autorité, en matière scientifique. C'est alors que la philosophie naturelle a pris naissance et que la capacité scientifique a eu son véritable caractère, celui d'élément spirituel d'un nouveau système social.

À partir de cette époque, les sciences sont successivement devenues positives dans l'ordre naturel qu'elles devaient

suivre pour cela, c'est-à-dire dans celui du degré plus ou moins grand de leurs rapports avec l'homme. C'est ainsi que l'astronomie d'abord, la physique ensuite, plus tard la chimie, et de nos jours enfin la physiologie, ont été constituées sciences positives. Cette révolution est donc pleinement effectuée pour toutes nos connaissances particulières, et elle tend évidemment à s'opérer aujourd'hui pour la philosophie, la morale et la politique, sur lesquelles l'influence des doctrines théologiques et de la métaphysique a déjà été détruite aux yeux de tous les hommes instruits, sans que, toutefois, elles soient encore fondées sur des observations. C'est la seule chose qui manque au développement spirituel du nouveau système social.

À mesure que les sciences sont devenues positives, et que, par suite, elles ont fait des progrès toujours croissants, une masse de plus en plus grande d'idées scientifiques est entrée dans l'éducation commune, en même temps que les doctrines religieuses perdaient peu à peu leur influence. Il s'est élevé des écoles spéciales pour les sciences, où l'action de la théologie et de la métaphysique était pour ainsi dire nulle. Enfin, l'état des esprits a tellement changé sous ce rapport, qu'aujourd'hui le système d'idées de chaque individu, depuis le citoyen le moins instruit jusqu'au plus éclairé, se rapporte presque en totalité aux sciences positives, et que les anciennes croyances n'y occupent, en comparaison, qu'une très petite place, dans les classes même où ces croyances ont conservé le plus d'empire.

On peut dire, sans exagération, que les doctrines religieuses n'ont d'influence sur les esprits que celle qui tient à ce que la morale leur est encore restée attachée. Cette influence durera nécessairement jusqu'à l'époque où la morale aura subi la révolution qui s'est déjà opérée dans toutes nos connaissances particulières en devenant positive. Dès ce moment, l'empire des croyances théologiques s'éteindra pour

jamais ; car il est très évident que cet état de choses où toutes les parties de notre système d'idées sont devenues positives, tandis que les idées destinées à servir de lien général sont restées superstitieuses, ne saurait être que transitoire, sans quoi il impliquerait contradiction dans la marche générale des choses.

Les progrès politiques du nouveau système, quant au spirituel, ont été, comme au temporel, la suite inévitable de ses progrès civils.

Depuis l'établissement des premières écoles pour l'enseignement des sciences d'observation, qui a eu lieu dans le XIII<sup>e</sup> siècle, le pouvoir royal en France, et la féodalité en Angleterre, ont constamment, et de plus en plus, encouragé les sciences et relevé l'existence politique des savants.

En France, la royauté a pris de plus en plus l'habitude de les consulter sur les objets de leur ressort, et de rechercher leur approbation, ce qui était implicitement reconnaître la supériorité des idées scientifiques positives sur les idées théologiques et métaphysiques.

Peu à peu, ce que nos rois n'avaient d'abord envisagé que comme chose louable à faire, ils sont arrivés à le regarder comme un devoir, et ils ont reconnu l'obligation (l'encourager les sciences et de se soumettre aux décisions des savants. L'établissement de l'Académie des sciences, instituée sous Louis XIV par le ministre Colbert, est une déclaration solennelle de ce principe. En même temps, cet établissement a été un premier pas vers l'organisation politique de l'élément spirituel du nouveau système.

Le nombre des Académies s'est prodigieusement multiplié depuis cette époque, sur tous les points du territoire européen, et par l'action de la capacité scientifique sur les esprits. Elle a été constituée d'une manière régulière et légale. Son autorité



politique s'est accrue dans une proportion analogue; elle a exercé une influence directe et toujours croissante sur la direction de l'éducation nationale. Si l'on considère, sous ce rapport, les attributions légales dont la première classe de l'Institut est actuellement investie, on conviendra qu'elles sont à peu près aussi étendues qu'elles peuvent l'être, tant que le corps qui les exerce n'est pas chargé de l'enseignement de la morale<sup>25</sup>. Or c'est ce qui ne saurait avoir lieu qu'à l'époque où la morale sera devenue une science positive. Ainsi, sous ce rapport, comme sous tous ceux que nous avons considérés jusqu'à présent, l'ancien système a cédé la place au nouveau, et lui a frayé les voies autant qu'il est possible. On ne peut aller plus loin qu'en organisant le nouveau système.

Il est essentiel d'observer qu'en même temps que l'action scientifique s'est constituée et étendue de plus en plus dans chaque nation européenne considérée isolément, la combinaison des forces scientifiques des différents pays s'est aussi effectuée de plus en plus. Le sentiment de la nationalité a été (sous ce rapport) totalement écarté, et les savants de toutes les parties de l'Europe ont formé une ligue indissoluble, qui a toujours tendu à rendre européens tous les progrès scientifiques faits sur chaque point particulier. Cette Sainte Alliance, contre laquelle l'ancien système n'a aucun moyen de résistance, est plus forte pour opérer l'organisation

---

25 Il est clair, en thèse générale, que la direction suprême de l'éducation nationale, et l'enseignement de la morale, doivent être dans les mêmes mains : les séparer serait absurde. Ainsi, tant que la morale restera uniquement fondée sur les croyances religieuses, il est inévitable que la direction générale de l'éducation appartienne, en dernière analyse, à un corps théologique, ou, du moins, à l'esprit théologique.

Les hommes qui s'élèvent aujourd'hui si vivement contre les jésuites, contre les missionnaires et autres corporations religieuses, devraient donc bien sentir que le seul moyen de faire disparaître le reste d'influence de ces sociétés, est de fonder la morale sur l'observation des faits. Jusqu'à ce qu'un travail de ce genre soit fait, toutes ces réclamations seront à peu près inutiles, parce qu'elles portent à faux en très grande partie. [Note de Comte]

du nouveau système que ne peut l'être pour l'empêcher, ou seulement pour la ralentir, la coalition de toutes les baïonnettes européennes.

La même combinaison a bien eu lieu, jusqu'à un certain point, entre les capacités industrielles des différentes nations européennes, mais ce n'a été qu'à un degré infiniment plus faible. Le sentiment de rivalité nationale, les inspirations d'un patriotisme féroce et absurde, créées par l'ancien système et soigneusement entretenues par lui, ont conservé encore, quant au temporel, une très grande influence. C'est ce qui fait que la ligue des différentes nations européennes, pour organiser le nouveau système, ne peut commencer qu'au spirituel.

La coalition des capacités temporelles ne saurait s'opérer qu'après et en résultat de la précédente. [...]

### **Troisième extrait : Sciences et politique**

Nous devons également observer ici que la confiance du peuple pour ses nouveaux chefs spirituels est tout à fait distincte, par sa nature, de celle qu'il avait dans l'ancien système pour ses chefs théologiques. Celle-ci consistait dans une soumission d'esprit tout à fait aveugle, qui exigeait dans chaque individu une abnégation absolue de sa propre raison. La confiance dans les opinions des savants a un tout autre caractère. C'est l'assentiment donné à des propositions sur des choses susceptibles de vérification, propositions admises à l'unanimité par les hommes qui ont acquis et prouvé la capacité nécessaire pour en juger

À la vérité, le fait est admis sans preuves; mais il n'est admis de cette manière que par la raison qu'on se juge incapable de suivre les démonstrations qui établissent ces vérités. Cette confiance renferme toujours implicitement

la réserve expresse du droit de contradiction en cas de nouvelles démonstrations produites, qui prouvent qu'elle est mal fondée, ou de lumières suffisantes acquises par le croyant pour combattre les opinions reçues. Le peuple est donc loin de renoncer par là au libre exercice de sa raison.

Cette confiance du peuple dans les opinions des savants est absolument du même ordre, quoique beaucoup plus étendue, que celle des savants les uns pour les autres.

Les mathématiciens croient journallement les physiologistes sur parole, et réciproquement, chacun d'eux pour leurs classes respectives.

Dans la même science, n'arrive-t-il pas tous les jours que les savants croient provisoirement sur la parole les uns des autres, avant d'avoir pu connaître et juger les démonstrations? Quel est, par exemple, le mathématicien qui se serait refusé à admettre, sans examen, une proposition d'après l'autorité de Lagrange?

Cette croyance n'a aucun inconvénient dans les sciences, parce qu'elle n'est jamais que provisoire. La confiance du peuple pour les savants a précisément le même caractère; seulement c'est un provisoire qui se prolonge indéfiniment, quoique toujours regardé comme provisoire. Ainsi, cette confiance n'est nullement humiliante pour le peuple, et elle ne saurait jamais avoir, pour ses intérêts, la moindre des conséquences funestes de la soumission d'esprit aux théologiens.

La crainte de voir s'établir un jour un despotisme fondé sur les sciences, serait une chimère aussi ridicule qu'absurde : elle ne saurait naître que dans des esprits absolument étrangers à toute idée positive.

*Considérations sur le pouvoir spirituel*  
(1825)

Tous les divers systèmes sociaux établis dans l'Antiquité ont eu pour caractère commun la confusion du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, soit que l'un quelconque de ces deux pouvoirs ait été complètement subordonné à l'autre, soit qu'ils aient directement résidé dans les mêmes mains, ce qui est arrivé le plus souvent. Sous ce rapport, ces systèmes doivent être distingués en deux grandes classes, suivant celui des deux pouvoirs qui était dominant. Chez les peuples où, par la nature du climat et de la localité, la philosophie théologique a pu se former rapidement, tandis que le développement de l'activité militaire y a été restreint, comme en Égypte et dans presque tout l'Orient, le pouvoir temporel n'a été qu'une dérivation et un appendice du pouvoir spirituel, régulateur suprême et continu de toute l'organisation sociale jusque dans les plus petits détails. Dans les pays, au contraire, où, par une influence opposée des circonstances physiques, l'activité humaine a été de bonne heure essentiellement tournée vers la guerre, le pouvoir temporel n'a pas tardé à dominer le pouvoir spirituel, et à l'employer régulièrement comme instrument et auxiliaire. Tels ont été, à peu près également, les systèmes sociaux de la Grèce et celui de Rome, malgré leurs différences très importantes.

Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer pourquoi ces deux sortes d'organisations ont été nécessaires dans les pays et aux époques où elles se sont établies, ni comment elles ont concouru, chacune à sa manière, au perfectionnement général de l'espèce humaine. Nous ne les mentionnons actuellement que pour marquer avec précision la différence politique la plus importante qui ait existé dans la durée totale du système théologique et militaire, entre les caractères que ce système avait dans l'Antiquité, et celui qu'il a pris au Moyen Âge.

À cette dernière époque, non seulement le système théologique et militaire a éprouvé une immense amélioration par la fondation du catholicisme et de la féodalité ; mais, en outre, le grand fait politique résultant de cet établissement, c'est-à-dire la division régulière entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, doit être envisagé comme ayant éminemment perfectionné la théorie générale de l'organisation sociale, pour toute la durée possible de l'espèce humaine, et sous quelque régime qu'elle doive jamais subsister. Par cette admirable division, les sociétés humaines ont pu naturellement s'établir sur une échelle beaucoup plus grande, par la possibilité de réunir sous un même gouvernement spirituel des populations trop nombreuses et trop variées pour ne pas exiger plusieurs gouvernements temporels distincts et indépendants. En un mot, on a pu ainsi concilier, à un degré jusqu'alors chimérique, les avantages opposés de la centralisation et de la diffusion politiques. Il est même devenu possible de concevoir sans absurdité, dans un avenir lointain, mais inévitable, la réunion du genre humain tout entier, ou du moins de toute la race blanche, en une seule communauté universelle, ce qui eût impliqué contradiction tant que le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel étaient confondus. En second lieu, dans l'intérieur de chaque société particulière, le grand problème politique qui consiste à concilier la subordination envers le gouvernement nécessaire au maintien de tout ordre public, avec la possibilité de rectifier sa conduite quand elle devient vicieuse, a été résolu autant qu'il puisse l'être par la séparation légale établie entre le gouvernement moral et le gouvernement matériel. La soumission a pu cesser d'être servile en prenant le caractère d'un assentiment volontaire, et la remontrance a pu cesser d'être hostile, du moins entre certaines limites, en s'appuyant sur une puissance morale légitimement constituée. Avant cette époque, il n'y avait pas d'alternative entre la soumission la plus abjecte et la révolte directe, et telles sont encore les

sociétés, comme toutes celles organisées sous l'ascendant du mahométisme, où les deux pouvoirs sont, dès l'origine, légalement confondus.

Ainsi, en résumé, par la division fondamentale organisée au Moyen Âge entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, les sociétés humaines ont pu être en même temps plus étendues et mieux ordonnées, combinaison que tous les législateurs, et même tous les philosophes de l'Antiquité avaient proclamée impossible.

Quoique le système catholique et féodal ait produit, autant que le comportait l'époque où il a dominé, tous les avantages généraux que je viens d'indiquer comme inhérents à la division des deux pouvoirs, et qu'il ait ainsi contribué plus puissamment que tous les systèmes antérieurs au perfectionnement de l'humanité, il n'en faut pas moins reconnaître que la décadence qu'il a éprouvée était à la fois absolument inévitable et rigoureusement indispensable.

J'ai démontré précédemment<sup>26</sup> que la philosophie théologique et la puissance morale fondée sur elle ne pouvaient et ne devaient avoir, par leur nature, qu'un empire provisoire, même dans l'état le plus parfait qu'elles aient pu atteindre, c'est-à-dire le catholicisme. J'ai établi qu'après avoir dirigé le genre humain dans son éducation préliminaire, elles devaient nécessairement être remplacées dans sa virilité par une philosophie positive et un pouvoir spirituel correspondant. Il est beaucoup plus aisé de faire une démonstration analogue à l'égard du pouvoir temporel, qui, primitivement fondé sur la supériorité militaire, doit finir par être essentiellement attaché à la prééminence industrielle, dans le mode d'existence vers lequel tendent de plus en plus les sociétés modernes. Ainsi, quelque éminente que fût la valeur du système catholique et

---

26 Voyez les *Considérations philosophiques sur les sciences et les savants*. [note de Comte]

féodal, pour l'époque de son triomphe, le développement de l'espèce humaine, dans la double direction scientifique et industrielle, a dû nécessairement finir par le détruire, et d'autant plus vite que ce système a plus que tout autre favorisé ce développement. J'ai même prouvé que, sous le rapport spirituel, on pouvait observer, dans la première origine de ce système, le germe de sa destruction, qui s'est développé immédiatement après le moment de sa plus grande splendeur. Cette observation, qu'il est aisé d'étendre à l'ordre temporel (puisque l'abolition du servage et l'affranchissement des communes ont presque coexisté avec l'établissement complet de la féodalité), est une manifestation saillante de la nature provisoire du système social du Moyen Âge.

Je ne fais ici ni l'histoire de la formation de ce régime, ni celle de sa dissolution. Mais pour mettre dans tout son jour l'état moral de la société actuelle, qui est le sujet propre de cet opuscule, je dois jeter un coup d'œil général sur la manière dont s'est opérée la désorganisation spirituelle de ce système, et sur les principales conséquences qu'elle a engendrées.

La destruction d'un système social, et l'établissement d'un autre sont, par leur nature, deux opérations trop compliquées, et dont chacune exige trop de temps pour qu'elles puissent jamais être menées de front. D'abord, l'institution d'un nouvel ordre politique suppose le renversement préalable de l'ordre précédent, soit pour rendre possible la réorganisation en écartant les obstacles qui l'empêchaient, soit pour en faire sentir convenablement la nécessité par l'expérience des inconvénients de l'anarchie. Mais on peut dire même, sous le rapport purement intellectuel, que l'esprit humain, vu la faiblesse de ses moyens, ne saurait s'élever à la conception nette d'un nouveau système social tant que le système antérieur n'est pas presque entièrement dissous. Il serait aisé de vérifier par de nombreux exemples cette déplorable nécessité.

Il y a donc, par la nature des choses, toutes les fois que l'espèce humaine est appelée à passer d'un régime politique à un autre, une époque inévitable d'anarchie, au moins morale, dont la durée et l'intensité sont déterminées par l'étendue et l'importance du changement. Ce caractère anarchique devait donc nécessairement se développer au plus haut degré dans la période de désorganisation du système catholique et féodal, puisqu'il s'agissait alors de la plus grande révolution qui puisse jamais avoir lieu dans l'espèce humaine, la transition directe de l'état théologique et militaire à l'état positif et industriel, relativement à laquelle toutes les évolutions antérieures n'étaient que de simples modifications. C'est aussi ce qui a eu lieu dans les XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, pendant lesquels cette désorganisation s'est effectuée.

Dans le cours entier de cette période, qu'on peut, à bon droit, qualifier de révolutionnaire, toutes les idées antisociales ont été soulevées et réduites en dogmes, pour être employées d'une manière continue à la démolition du système catholique et féodal, et pour rallier contre lui toutes les passions anarchiques qui fermentent dans le cœur humain, et qui, dans les temps ordinaires, sont comprimées par la prépondérance d'un régime social complet. Ainsi, le dogme de la liberté illimitée de conscience a d'abord été construit pour détruire le pouvoir théologique, ensuite celui de la souveraineté du peuple pour renverser le gouvernement temporel, et enfin celui de l'égalité pour décomposer l'ancienne classification sociale; sans parler des idées secondaires moins importantes, qui composent la doctrine critique, et dont chacune a tendu à démolir une pièce correspondante de l'ancien système politique.

Tout ce qui se développe spontanément est nécessairement légitime pendant un certain temps, comme satisfaisant par cela même à quelque besoin de la société. Aussi suis-je fort éloigné de méconnaître l'utilité et même la nécessité absolue



de la doctrine critique dans les trois derniers siècles. Je crois de plus que cette doctrine subsistera inévitablement, malgré toutes les apparences contraires, jusqu'à l'établissement direct d'un nouveau système social, et qu'elle exercera pendant tout ce temps une influence indispensable, puisque ce ne sera qu'alors que l'existence de l'ancien système pourra être vue comme irrévocablement terminée. Mais si, dans ce sens, l'action de la doctrine critique doit être envisagée comme encore nécessaire, à un certain degré, au développement de la civilisation, elle n'en est pas moins aujourd'hui, sous un rapport beaucoup plus important, le principal obstacle à l'établissement du nouvel ordre politique, dont elle a d'abord facilité la préparation.

Par une fatalité irrésistible, les différents dogmes dont se compose la doctrine critique n'ont pu acquérir toute l'énergie qui leur était nécessaire pour remplir complètement leur destination naturelle, qu'en prenant un caractère absolu, qui les rend nécessairement hostiles, non seulement à l'égard du système qu'ils avaient à détruire, mais envers un système social quelconque. Ainsi, depuis que la démolition de l'ancien ordre politique est suffisamment consommée, l'influence des principes critiques a déterminé dans la société une disposition, tantôt involontaire, tantôt réfléchie, à repousser toute véritable organisation. En même temps, l'habitude contractée pendant trois siècles, d'appliquer cette doctrine à toutes les questions sociales, a naturellement porté les esprits à la prendre pour base de la réorganisation, lorsque les catastrophes déterminées par la destruction du régime ancien ont eu mis en évidence la nécessité d'un retour à l'ordre. Alors s'est manifesté l'étrange phénomène, inexplicable pour quiconque n'en a pas suivi le développement historique, du désordre moral et politique érigé en système, et présenté comme le terme de la perfection sociale. Car chacun des dogmes de la doctrine critique, quand il est pris dans un

sens organique, revient exactement à poser en principe, sous le rapport correspondant, que la société ne doit pas être organisée.

Il serait aisé de démontrer, sur chacun des dogmes politiques modernes, que ce jugement n'a rien d'exagéré. Mais je ne me propose pas maintenant d'entreprendre l'examen direct et complet de la doctrine critique. Je ne l'ai ébauché ici que pour désigner clairement le point de vue sous lequel je considère cette théorie. Je dois me borner, pour mon objet actuel, à l'envisager dans son principe le plus important, c'est-à-dire en ce qui concerne la loi fondamentale de la division entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel.

De tous les préjugés révolutionnaires engendrés pendant les trois derniers siècles par la décadence de l'ancien système social, le plus ancien, le mieux enraciné, le plus universellement répandu, et le fondement général de tous les autres, c'est le principe en vertu duquel il ne doit pas exister dans la société de pouvoir spirituel, ou, ce qui revient au même, l'opinion qui subordonne complètement ce pouvoir au pouvoir temporel. Les rois et les peuples qui luttent, plus ou moins ouvertement, sur toutes les autres parties de la doctrine critique, sont parfaitement d'accord sur ce point de départ. Dans les pays où le protestantisme a triomphé, cet anéantissement ou cette absorption du pouvoir spirituel a été régulièrement et ostensiblement proclamé. Mais le même principe n'a pas été, au fond, moins réellement rétabli, quoique d'une manière plus détournée, dans les États qui ont continué à s'intituler catholiques<sup>27</sup>, où l'on a vu le pouvoir

---

27 C'était le sens, par exemple, de la déclaration des libertés de l'Église gallicane, rédigée par Bossuet en 1681 pour appuyer les prétentions de Louis XIV à l'égard du pape. Par réaction contre cette tradition française, de Maistre, en particulier dans son traité *Du Pape*, a magnifié la suprématie du Saint-Siège sur les gouvernements temporels nationaux.

temporel soumettre entièrement à sa dépendance la hiérarchie spirituelle, et le clergé lui-même se prêter volontairement à cette transformation, en s'empressant de relâcher les liens qui l'unissaient à son gouvernement central pour se nationaliser. Enfin, pour rendre sensible, par un seul fait récent, toute la force et l'universalité d'une telle opinion, il suffira de rappeler qu'on a vu, de nos jours, quelques philosophes très recommandables qui, ayant tenté de lutter contre ce préjugé, n'ont trouvé dans leur propre parti que des antagonistes opiniâtres.

Après l'explication générale que j'ai donnée ci-dessus, je ne crains pas qu'on m'accuse, relativement à cette idée-mère de la doctrine critique, comme par rapport à toutes les autres, d'en méconnaître l'utilité et même la nécessité temporaires, pour opérer la transition de l'ancien système social au nouveau. Mais comme je pense que, si la démolition du premier système a dû commencer par l'ordre spirituel, la même marche doit nécessairement être suivie dans l'établissement du second, je suis conduit à examiner directement ce principe fondamental de la doctrine critique, afin de rappeler, les esprits, autant qu'il est en moi, aux véritables notions élémentaires de la politique générale, oubliées depuis trois siècles, en ce qu'elles ont d'applicable à l'état présent de la société. Tel est le but de cet opuscule, dans lequel je chercherai à démontrer la nécessité de l'institution d'un pouvoir spirituel, distinct et indépendant du pouvoir temporel, et à déterminer les principaux caractères de la nouvelle organisation morale propre aux sociétés modernes.

Je dois d'abord préparer les esprits réfléchis à se placer à un point de vue si peu conforme aux habitudes actuelles. À cet effet, je crois devoir indiquer une suite d'observations qui, sans traiter encore la question en elle-même, me paraissent propres à attirer l'attention sur ce sujet, en faisant sentir, d'une manière empirique, que la tendance universelle des

publicistes et des législateurs modernes vers une organisation politique sans pouvoir spirituel laisse dans l'ordre social une immense et funeste lacune.

L'expérience du passé pourrait constater de deux manières différentes la nécessité de la division entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel soit en comparant l'état de l'espèce humaine sous l'empire du catholicisme et de la féodalité, avec celui dans lequel la maintenaient les organisations essentiellement temporelles de la Grèce et de Rome; soit en montrant les inconvénients qu'a produits, depuis le commencement du *xvi<sup>e</sup>* siècle, la suppression du pouvoir spirituel, ou, ce qui est politiquement équivalent, son usurpation par le pouvoir temporel. Quoiqu'il fût possible de tirer de la première classe d'observations des renseignements essentiels, directement applicables à la question actuelle, cependant la grande diversité des époques les compliquerait trop pour qu'ils pussent produire le sentiment d'évidence que je veux surtout déterminer ici; et d'ailleurs, j'ai suffisamment indiqué les bases de cette comparaison au commencement de cet opuscule. Ainsi, je m'attacherai exclusivement, dans ce qui va suivre, à la seconde espèce de faits, dont le témoignage, plus direct et plus sensible, doit être plus décisif. Il me reste donc à considérer sommairement, dans les sociétés modernes, les principales sortes d'inconvénients politiques qu'on peut attribuer avec certitude à la dissolution du pouvoir spirituel. Un examen de cette importance exigerait naturellement des développements très étendus. Mais le lecteur, une fois placé au point de vue convenable, pourra aisément suppléer lui-même aux détails qui me sont interdits ici.

Afin de n'introduire dans cette suite d'observations que des faits susceptibles de déterminer une conviction nette et irrésistible, j'écarte à dessein la considération des grandes catastrophes, bien qu'elles remontent, en dernière analyse, à

la désorganisation spirituelle de la société, parce que, malgré cette origine, leur retour peut, avec raison, être regardé comme désormais impossible ; je me borne à examiner l'état habituel des peuples civilisés pendant les trois derniers siècles, et tel qu'il subsiste encore aujourd'hui.

Si l'on envisage d'abord les relations politiques les plus générales, on voit que, tant que le système catholique a conservé une grande vigueur, les rapports d'État à État ont été soumis, dans toute l'Europe chrétienne, à une organisation régulière et permanente, capable d'entretenir habituellement entre eux un certain ordre volontaire, et de leur imprimer, quand les circonstances l'ont exigé, une activité collective, comme dans la vaste et importante opération des croisades. En un mot, on a pu contempler alors ce que M. de Maistre appelle, avec une si profonde justesse, le miracle de la monarchie européenne. Sans doute, vu l'état de la civilisation à cette époque, ce gouvernement était fort incomplet. Mais sous ce rapport, comme sous le rapport national, le gouvernement le plus imparfait n'est-il pas, à la longue, très préférable à l'anarchie ? Qu'est-il arrivé à cet égard, depuis l'absorption du pouvoir papal ? Les diverses puissances européennes sont rentrées, les unes vis-à-vis des autres, dans l'état sauvage ; les rois ont fait graver sur leurs canons l'inscription, dès lors exactement vraie, *ultima ratio regum*<sup>28</sup>. Quel expédient a-t-on imaginé pour combler le vide immense que laissait à cet égard l'annulation du pouvoir spirituel ? On doit sans doute rendre justice aux efforts très estimables des diplomates pour produire et maintenir, à défaut d'un lien réel, ce qu'on a appelé l'équilibre européen ; mais on ne peut s'empêcher de sourire à l'espoir de constituer par une telle voie un véritable gouvernement d'États. Il est évident que ce système d'équilibre, considéré dans sa durée totale, a occasionné plus de guerres qu'il n'en a empêché. L'ébranlement produit par la Révolution

---

28 « Raison dernière des rois. »

française l'a réduit en poussière, et chaque État est resté dans l'inquiétude continue d'un envahissement général de la part de quelque grande puissance. Au moment où j'écris cet opuscule, l'Europe entière n'est-elle pas tout près de craindre, quoique à tort sans doute, de voir tout le système des relations extérieures compromis par la mort d'un seul homme<sup>29</sup> ?

Il faut ajouter à ce qui précède que, suivant une remarque très judicieuse de M. de Maistre, l'action du pouvoir spirituel, sous le rapport que je considère, doit être jugée non seulement par le bien sensible qu'elle produit, mais surtout par le mal qu'elle prévient et qui n'est pas aussi facile à constater. Un exemple mémorable, indiqué par ce philosophe, peut mettre dans tout son jour l'importance d'une telle observation.

Dans la formation du système colonial qui a suivi la découverte de l'Amérique, deux nations éminemment rivales, dont chacune pouvait envier à l'autre les plus importantes possessions coloniales du globe, et qui étaient sur une étendue immense dans un contact perpétuel, n'ont jamais eu, par ce motif, une seule guerre, tandis que toutes les autres puissances européennes se disputaient avec l'acharnement le plus obstiné quelques postes presque insignifiants.

Comment un si grand résultat a-t-il été produit ? Par un seul acte du pouvoir spirituel, déjà même ébranlé dans son existence. Il a suffi d'une simple bulle d'Alexandre VI, qui, dès l'origine, avait équitablement tracé une ligne générale de démarcation entre les établissements coloniaux de l'Espagne et ceux du Portugal.

Je le répète, tout ce qui est arrivé a dû arriver, et je suis certainement aussi éloigné que personne de tout regret stérile sur le passé. Mais qu'il me soit permis d'observer,

---

<sup>29</sup> Le tsar Alexandre I<sup>er</sup>, mort en 1825, après avoir été, au Congrès de Vienne, l'arbitre de l'Europe et le promoteur de la « Sainte Alliance » des monarchies légitimes contre les révolutions.

avec le grand Leibniz<sup>30</sup>, le fait de l'importante lacune laissée dans l'organisation européenne par la dissolution inévitable de l'ancien pouvoir spirituel, et d'en conclure que, sous ce premier rapport, l'établissement d'un nouveau gouvernement moral est impérieusement réclamé par l'état présent des nations civilisées.

En portant maintenant la vue sur l'organisation intérieure de chaque peuple, la même nécessité devient encore plus sensible, par une foule de motifs dont je me borne à indiquer les plus généraux.

La décadence de la philosophie théologique et du pouvoir spirituel correspondant a laissé la société, sans aucune discipline morale. De là, cette série de conséquences que je marque dans l'ordre où elles s'enchaînent mutuellement.

1° La divagation la plus complète des intelligences. Chacun tendant à se former, par ses seules forces, un système d'idées générales, sans remplir aucunes des conditions indispensables pour cela, il est devenu peu à peu rigoureusement impossible, dans les masses, d'obtenir, entre deux esprits seulement, un accord réel et durable sur aucune question sociale, même très simple. Si cette anarchie pouvait se borner à ce qu'elle a de ridicule, le mal serait sans importance, et la satire suffirait pour le réduire dans les limites convenables. Mais la facilité qui en résulte de concevoir, comme à peu près également plausibles, le pour et le contre sur la plupart des points dont la fixité importe si éminemment au bon ordre, produit des effets d'une tout autre gravité.

Pour sentir convenablement la profondeur et l'universalité de cette anarchie intellectuelle, il faut observer qu'elle

---

30 Leibniz (1646-1716) s'était préoccupé de l'unité européenne, conseillant à Louis XIV d'occuper l'Égypte au nom de la Chrétienté et avait entretenu une correspondance suivie avec Bossuet en vue de la réunion des Églises.

n'existe pas seulement aujourd'hui entre les partisans de la doctrine critique, dans l'esprit desquels elle est constituée en dogme fondamental; mais, ce qui est bien plus décisif, on peut l'apercevoir aussi, quoique à un degré naturellement beaucoup moindre, chez les partisans de la doctrine rétrograde, où elle est, contrairement à leur tendance, un résultat involontaire de la marche générale et irrésistible de l'esprit humain. D'abord, on observe parmi eux une première grande division, qui dégénère souvent en opposition directe, entre les défenseurs du catholicisme et ceux de la féodalité. De plus, en ne considérant que les premiers, dont les opinions sont nécessairement plus compactes, on reconnaît que s'ils convergent sur un assez grand nombre de points pour pouvoir être vus comme formant une seule école, ils n'en présentent pas moins sur les questions fondamentales des divergences très essentielles, qui finiraient par les conduire, dans la pratique, à des résultats tout à fait incohérents, si l'état social actuel permettait une application étendue de leurs doctrines. C'est ce que constate un examen attentif des théories produites dans cette direction par les principaux penseurs, M. de Maistre, M. de la Mennais, M. de Bonald et M. d'Eikten<sup>31</sup>. Leurs diverses opinions manifestent chacune, au fond, un degré très sensible d'individualité sur les points les plus importants<sup>32</sup>.

2° L'absence presque totale de morale publique. D'un côté, la destination de chacun dans la société n'étant plus

---

31 Le baron d'Eckstein, né en 1790 au Danemark dans une famille juive, s'était successivement converti au luthéranisme puis au catholicisme. Après avoir été employé par Louis XVIII à des missions de haute police, il était devenu l'un des porte-parole les plus bruyants du traditionalisme politique et religieux.

32 Le philosophe le plus conséquent, parmi tous ceux qui écrivent aujourd'hui dans cette direction, M. de la Mennais, vient d'être conduit tout récemment à une infraction solennelle des principes fondamentaux, en invoquant formellement la liberté des cultes. [Note de Comte]



déterminée par aucune maxime généralement respectée, et les institutions pratiques ayant dû se conformer à cette situation des esprits, l'essor des ambitions particulières n'est plus contenu réellement que par la puissance irrégulière et fortuite des circonstances extérieures propres aux divers individus. D'un autre côté, le sentiment social cherchant vainement, soit dans la raison privée, soit dans les préjugés publics, des notions exactes et fixes sur ce qui constitue le bien général dans chaque cas qui se présente, il finit par dégénérer peu à peu en une vague intention philanthropique, incapable d'exercer aucune action réelle sur la conduite de la vie. Par cette double influence, chacun, dans les grands rapports sociaux, est graduellement conduit à se faire centre, et la notion de l'intérêt particulier restant seule bien claire au milieu de tout ce chaos moral, l'égoïsme pur devient naturellement le seul mobile assez énergique pour diriger l'existence active.

Ce résultat, si sensible aujourd'hui dans la morale publique, s'étend même jusqu'à un certain point à la morale privée. Celle-ci dépend heureusement de beaucoup d'autres conditions que celle d'opinions arrêtées. L'instinct naturel, qui parle beaucoup plus clairement dans ce cas que dans le précédent; la puissance toujours croissante des habitudes d'ordre et de travail, qui tendent si fortement à écarter l'idée du vice; l'amélioration générale des conditions, produite par le développement continu de l'industrie, qui rend les tentations moins vives et moins fréquentes; l'adoucissement universel des mœurs, résultant du perfectionnement de la civilisation; toutes ces causes doivent sans doute contrebalancer extrêmement l'immoralité que tend à engendrer aujourd'hui l'absence de principes fixes de conduite. Cependant, le défaut d'organisation produit, même sous ce rapport, des effets incontestables, quoique plus difficiles à démêler. Que chacun, consultant son expérience journalière, et écartant

préalablement les cas grossiers, où l'évidence du mal est trop palpable pour qu'il ne soit pas étouffé dans son germe, examine si la vie réelle ne se ressent pas de l'état flottant où sont aujourd'hui la plupart des idées de devoir, soit dans les diverses relations de famille, soit dans les rapports ordinaires et mutuels des supérieurs et des inférieurs, soit dans les relations réciproques des producteurs et des consommateurs, etc.

Au reste, une observation indirecte peut dispenser, jusqu'à un certain point, à cet égard, de la vérification immédiate. C'est le fait de la prépondérance obtenue presque généralement, du moins dans la pratique, par les théories morales qui prétendent expliquer tous les sentiments de l'homme en les rattachant exclusivement à l'intérêt personnel. Si, considérées spéculativement, l'instinct moral les repousse, elles sont devenues, dans le monde réel, le mode permanent d'explication, et même elles conservent encore, parmi les philosophes, un crédit qui n'est qu'un indice trop fidèle du véritable état de la société. L'opinion dominante aujourd'hui chez eux, que la législation pénale est, en dernière analyse le seul moyen efficace d'assurer la moralité dans les classes inférieures, confirme clairement cette observation<sup>33</sup>.

3° La prépondérance sociale accordée de plus en plus, depuis trois siècles, au point de vue purement matériel, est encore une conséquence évidente de la désorganisation spirituelle des peuples modernes. Le pouvoir pratique ayant, dès le xvi<sup>e</sup> siècle, annulé ou subalternisé toujours davantage le pouvoir théorique, le même esprit s'est insinué à mesure dans tous les éléments de la société. En tout, on est arrivé peu à peu à considérer presque exclusivement l'utilité immédiate, ou du moins à la placer en première ligne. Ainsi, par exemple, dans l'appréciation raisonnée des sciences, on a méconnu de

---

33 Comte fait allusion ici aux philosophes utilitaristes principalement Beccaria ou Bentham.

plus en plus leur importance philosophique, et elles n'ont été évaluées qu'en raison de leurs services pratiques.

Cet esprit essentiellement matériel est surtout sensible en Angleterre, où, par un concours de causes spéciales, cette sorte d'organisation sociale provisoire, formée depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, a pris plus de consistance que sur le continent; il domine beaucoup plus complètement encore aux États-Unis, où la désorganisation spirituelle a été poussée infiniment plus loin que partout ailleurs.

Quand la marche des événements a amené l'époque des constitutions, le même caractère s'est prononcé d'une manière éminemment frappante dans cette nouvelle sphère d'activité. L'attention s'est exclusivement portée vers la partie matérielle de ce grand travail. On s'est occupé directement de refondre toutes les institutions pratiques; on a été jusqu'à régler, dans le plus mince détail, les formes des assemblées délibérantes, sans penser à établir préalablement de nouvelles doctrines sociales, sans avoir seulement tenté de déterminer exactement l'esprit du nouveau système politique. Aujourd'hui même où, grâce à l'expérience, la société entre dans de meilleures voies, en ce sens du moins qu'elle renonce définitivement aux constitutions métaphysiques, il est à craindre que l'influence des mêmes habitudes n'entrave longtemps encore la véritable réorganisation.

C'est sans doute par le rétablissement d'un ordre moral que doit nécessairement commencer cette vaste opération, la réorganisation des esprits étant à la fois plus urgente et mieux préparée que le règlement des relations sociales. Néanmoins, il est probable que la disposition, encore trop prononcée dans les peuples, à demander immédiatement des institutions, ou, en d'autres termes, à vouloir reconstruire le pouvoir temporel avant le pouvoir spirituel, sera d'abord un puissant obstacle à l'adoption de cette marche naturelle, seule efficace.

4° Je dois indiquer enfin comme dernière conséquence générale de la dissolution du pouvoir spirituel, l'établissement de cette sorte d'autocratie moderne qui n'a point d'analogie exacte dans l'histoire, et qu'on peut désigner, à défaut d'une expression plus juste, sous le nom de ministérialisme ou de despotisme administratif. Son caractère organique propre est la centralisation du pouvoir poussée de plus en plus au-delà de toutes les bornes raisonnables, et son moyen général d'action est la corruption systématisée. L'une et l'autre résultent inévitablement de la désorganisation morale de la société.

Une loi très connue de la nature, en politique, établit formellement que le seul moyen de n'être pas gouverné, c'est de se gouverner soi-même. Elle est applicable aux masses comme aux individus, aux choses comme aux personnes. Elle signifie, dans son acception la plus étendue que moins le gouvernement moral a d'énergie dans une société, plus il est indispensable que le gouvernement matériel acquière d'intensité, pour empêcher l'entière décomposition du corps social. Comment concevrait-on, par exemple, dans une population aussi étendue que celle de la France, dont aucun lien moral ne combine plus assez fortement les diverses parties, que la nation ne se dissolve pas en communautés partielles de plus en plus restreintes, si à défaut d'un esprit commun, un pouvoir temporel central ne retenait pas tous les éléments sociaux dans une dépendance immédiate et continue? Un tel effet ne serait que la continuation de l'influence du même principe qui, comme je l'ai indiqué plus haut, a décomposé en nationalités indépendantes l'ancienne société européenne. Aussi la centralisation temporelle s'est-elle effectuée de plus en plus, à mesure que la désorganisation morale est devenue plus complète et plus sensible. La même cause, qui rendait indispensable un tel résultat, tendait, sous un autre point de vue, à l'engendrer inévitablement, puisque l'annulation du

pouvoir spirituel a détruit la seule barrière légale qui eût pu contenir les empiètements du pouvoir temporel.

Quant à la corruption érigée en moyen permanent de gouvernement, cette déplorable conséquence résulte plus clairement encore que la précédente de l'anéantissement du pouvoir spirituel. On pourrait le pressentir en voyant naître ce honteux régime dans le pays<sup>34</sup> où la dégradation de l'autorité morale a été le plus fortement constituée d'une manière légale. Mais il est aisé de s'en convaincre directement.

Dans une population où le concours indispensable des individus à l'ordre public ne peut plus être déterminé par l'assentiment volontaire et moral accordé par chacun à une doctrine sociale commune, il ne reste d'autre expédient, pour maintenir une harmonie quelconque, que la triste alternative de la force ou de la corruption. Le premier moyen est incompatible avec la nature de la civilisation moderne, depuis que le caractère temporel de la société a cessé d'être essentiellement militaire pour devenir essentiellement industriel. La richesse, qui, par l'institution de la propriété, était d'abord la mesure régulière de la force, comme étant son résultat permanent, en est devenue de plus en plus, dans les siècles modernes, la source principale et constante. Elle serait, sous ce rapport, désignée très exactement par le nom de force virtuelle. De là, il est résulté insensiblement que, comme moyen de discipline, la violence a fini par se changer en corruption. Autant l'état présent des sociétés repousse le premier mode, autant il se prête au second, depuis que la désorganisation morale a commencé à se prononcer clairement.

Les gouvernements ne sauraient agir sur les individus qu'en employant sur une plus grande échelle les mêmes procédés que ceux-ci reconnaissent entre eux comme les plus efficaces

---

34 Comte évoque l'Angleterre et ses « Bourgs pourris », élisant un député avec une poignée d'électeurs facilement achetables (et souvent achetés).

pour influencer journallement les uns sur les autres. Ainsi, quand l'intérêt personnel est considéré, dans les relations privées, comme le seul mobile dans l'énergie duquel on puisse mettre ordinairement une confiance suffisante, peut-on s'étonner que le pouvoir central soit conduit à user du même moyen d'action? Ce résultat affligeant ne doit pas plus être imputé aux gouvernants qu'aux gouvernés, il tient à leurs fautes mutuelles; ou, plus exactement, il est la conséquence pénible, mais heureusement momentanée, de l'état passager d'anarchie dans lequel a dû se trouver nécessairement la société, pendant la transition du système théologique et militaire au système positif et industriel.

Si le tableau que je viens d'esquisser des effets généraux graduellement produits, depuis le *xvii<sup>e</sup>* siècle, par la désorganisation morale de la société, est jugé conforme à l'observation, et si les faits sont reconnus dériver de la cause que je leur assigne, comme j'en ai la ferme espérance, ils feront sans doute comprendre que l'établissement d'un nouveau pouvoir spirituel est d'une importance encore plus capitale, sous le rapport national, que sous le rapport européen.

Pour prévenir, autant que possible, toute interprétation inexacte de ma pensée, je déclare ici, sous le premier point de vue, comme je l'ai déjà fait sous le second, que, dans mon opinion, cet état d'anarchie, dont je déplore avec tous les vrais observateurs les funestes conséquences, a été non seulement un résultat inévitable de la décadence de l'ancien système social, mais encore une condition indispensable à l'établissement du nouveau. En reprenant, sous ce dernier rapport, l'examen direct des quatre faits généraux ci-dessus exposés, je pourrais prouver, sur chacun d'eux, que s'il présente une monstruosité révoltante lorsqu'on le conçoit comme état permanent (ce à quoi mène rigoureusement la doctrine critique, quand on la prend dans un sens organique), il n'en est plus du tout ainsi en ne l'envisageant que comme

état purement transitoire. Je me borne à indiquer ce nouvel examen pour le premier fait, qui est la base de tous les autres.

La profonde anarchie qui règne aujourd'hui dans les intelligences, se trouve non seulement motivée dans le passé par la décadence nécessaire de l'ancien système social, mais elle sera, de plus, encore inévitable, et même indispensable, jusqu'au moment où les doctrines destinées à servir de fondement à la nouvelle organisation auront été suffisamment formées. D'un côté, tant que durera cette sorte d'inter-règne moral, il y aura, par le fait, impossibilité de discipliner les intelligences. D'un autre côté, si, avant la fin de cette époque, on tentait de déterminer directement le ralliement des esprits, comme, à défaut de doctrines convenables, ce ne pourrait être que par des moyens matériels et arbitraires, il arriverait nécessairement que le libre développement de la pensée étant interdit, aux uns pour former les doctrines, aux autres pour se mettre à portée de les adopter, l'opération même de la réorganisation se trouverait arrêtée.

Ainsi, j'ai la conviction d'apprécier autant que personne tout ce qu'il y a de valeur réelle dans la doctrine critique; mais je demande qu'on ne se méprenne plus sur sa véritable nature. L'époque est arrivée où l'on peut se rendre un compte rationnel de la marche qui a été suivie; la routine pure n'est plus indispensable. Il est possible de conserver aux principes critiques toute l'influence qu'ils doivent exercer encore pendant un certain temps, sans être obligé pour cela de les concevoir comme organiques, et de s'endormir ainsi dans une sécurité factice sur les graves dangers de diverses sortes dont la société serait menacée par une prolongation vicieuse de l'anarchie actuelle. Si cette disposition intellectuelle excède peut-être la portée de la plupart des esprits, telle doit être du moins, à mes yeux, le point de vue désormais habituel des penseurs qui veulent consacrer leurs forces à la grande opération sociale du XIX<sup>e</sup> siècle.

Par l'ensemble des considérations indiquées jusqu'ici, j'espère avoir suffisamment préparé tous les lecteurs réfléchis à voir traiter directement cette question fondamentale du pouvoir spirituel, dont l'éveil inspire aujourd'hui tant de craintes puérides et chimériques. Je puis donc procéder sans hésitation à l'examen immédiat de la question.

La répartition actuelle des opinions, relativement au principe fondamental de la nécessité d'un pouvoir spirituel, présente à l'observateur impartial un contraste singulier et même pénible. D'une part, ceux qui prennent la cause de la vraie liberté, de la civilisation, ceux, en un mot, qui s'annoncent comme ayant spécialement une tendance progressive, et qui l'ont en effet, jusqu'à un certain point, dominés par le désir, légitime en lui-même mais nullement raisonné, d'éviter à tout prix la théocratie, suivent pour cela une route qui, si elle pouvait être parcourue jusqu'au bout, conduirait inévitablement, pour ne pas tomber dans une anarchie complète, au despotisme le plus dégradant, celui de la force dépourvue de toute autorité morale. D'une autre part, ceux qu'on accuse de tendance rétrograde, et qui, véritablement, méritent à quelque égard cette accusation, non dans leurs intentions philosophiques, mais dans les conséquences inévitables qu'entraînerait l'entière application de leurs doctrines, sont au fond les seuls dont les théories relèvent convenablement la dignité humaine, en constituant la supériorité morale comme le correctif et le régulateur de la force ou de la richesse.

Par les diverses considérations indiquées ci-dessus, j'ai cherché à démontrer que l'état social des nations les plus civilisées réclame impérieusement aujourd'hui la formation d'un nouvel ordre spirituel, comme premier et principal moyen de terminer la période révolutionnaire, commencée au *xvi<sup>e</sup>* siècle, et parvenue depuis trente ans à son dernier terme. Il s'agit maintenant d'examiner, d'une, manière directe, la nature de l'organisation spirituelle propre aux



sociétés modernes. Une question aussi fondamentale, qui se lie intimement à toutes les hautes questions politiques, ne saurait être convenablement traitée que dans un ouvrage spécial, s'adressant exclusivement aux esprits les plus sévères. Mais quoique les indications très sommaires auxquelles je suis ici réduit soient certainement insuffisantes pour approfondir, comme elle doit l'être, une telle question, néanmoins elles contribueront peut-être à appeler sur ce sujet l'attention des hommes graves, ce qui est actuellement mon but essentiel.

Pour avoir un aperçu complet du nouvel ordre moral, il faut envisager séparément les fonctions que doit remplir le pouvoir spirituel, abstraction faite de sa constitution propre, et ensuite le caractère général que doit avoir son organisation pour correspondre exactement à la nature de la civilisation moderne. Les explications suivantes sont exclusivement consacrées au premier genre de considérations, qui se réduit essentiellement à l'analyse des divers rapports principaux sous lesquels la société a besoin d'un gouvernement spirituel. Plus tard<sup>35</sup>, j'examinerai la seconde partie de la question. Cette division est déterminée par la marche naturelle de la raison publique, qui, sans doute, parviendra à sentir fortement la nécessité d'un nouveau pouvoir moral, avant que de comprendre nettement sa véritable organisation. Après avoir ainsi indiqué, dans son ensemble, le nouvel ordre spirituel vers lequel tendent les sociétés modernes, j'envisagerai, dans un dernier travail, la marche générale suivant laquelle doit s'effectuer, par la nature des choses, ce grand mouvement de reconstruction, en partant du point où il est parvenu aujourd'hui.

Il serait d'abord facile de se former empiriquement une idée très nette des attributions du pouvoir spirituel moderne, en observant avec attention celles du clergé

---

35 En fait, Comte ne reprendra la question que dans le *Catéchisme positiviste* en 1852.

catholique, à l'époque de sa plus grande vigueur et de son entière indépendance, c'est-à-dire depuis environ le milieu du xi<sup>e</sup> siècle jusque vers la fin du xiii<sup>e</sup>. Sans doute les bases philosophiques de ces deux pouvoirs, et les relations sociales correspondantes, par suite leurs modes respectifs d'influence, sont de nature entièrement différente, et même, à beaucoup d'égards, absolument opposée. Mais, quant à l'étendue et à l'intensité d'action, ce qui est ici le point essentiel à déterminer, on peut dire qu'à chacun des rapports sociaux qui étaient matière à statuer pour le clergé catholique, il correspond, dans le nouveau système politique, une attribution analogue pour le pouvoir spirituel moderne. Il est même vraisemblable que le nouveau système devant s'établir d'une manière beaucoup plus paisible que l'ancien, et à une époque plus éclairée, où sa nature, bien plus calculée d'avance, doit être par cela seul mieux comprise, l'intervention du pouvoir spirituel y sera plus explicite et plus complète, parce qu'il rencontrera moins de résistance dans le pouvoir temporel correspondant. Néanmoins, quelque précieuse que soit cette comparaison par le degré de précision qu'elle comporte, et qu'il serait bien difficile d'obtenir de toute autre manière, elle ne peut être profitable qu'aux esprits capables de faire abstraction de l'extrême diversité des deux états de civilisation, ou plutôt de ne lui accorder que sa juste part d'influence, et qui en même temps ont étudié le passé dans des dispositions suffisamment dégagées des préjugés vicieux inspirés généralement aujourd'hui par la doctrine critique contre le régime spirituel du Moyen Âge. Ce rapprochement conduirait donc presque inévitablement, chez la plupart des lecteurs, à de fausses applications, qui donneraient une idée fort erronée de mon opinion. Ainsi, quoique j'aie jugé convenable de l'indiquer pour ceux qui peuvent l'utiliser, je procéderai, sans m'y arrêter davantage, à une exposition directe, en considérant immédiatement les fonctions du pouvoir spirituel moderne.

Quoiqu'il puisse être utile, et même, en certains cas, nécessaire de considérer l'idée de société abstraction faite de celle de gouvernement, il est universellement reconnu que ces deux idées sont, en réalité, inséparables ; c'est-à-dire que l'existence durable de toute association réelle suppose nécessairement une influence constante, tantôt directrice, tantôt répressive, exercée, entre certaines limites, par l'ensemble sur les parties, pour les faire concourir à l'ordre général dont elles tendent toujours, par leur nature, à s'écarter plus ou moins, et dont elles s'écarteraient indéfiniment s'il était possible qu'elles fussent absolument abandonnées à leurs impulsions propres. Cette influence totale se compose de deux sortes d'actions, l'une matérielle, l'autre morale, entièrement hétérogènes, soit dans leurs bases, soit dans leurs modes, quoique toujours coexistantes. La première porte immédiatement sur les actes, pour déterminer les uns et empêcher les autres elle est fondée, en définitive, sur la force ou, ce qui revient au même, sur la richesse, qui en est devenue l'équivalent chez les peuples modernes, à mesure que les progrès de la civilisation ont transporté à la prééminence industrielle la puissance civile primitivement attachée à la supériorité militaire. La seconde consiste dans le règlement des opinions, des penchants, des volontés, en un mot des tendances : elle a pour base l'autorité morale, qui résulte, en dernière analyse, de la supériorité de l'intelligence et des lumières. C'est ainsi que concourent au maintien de l'ordre social les deux grandes espèces d'inégalité sur lesquelles toute société est établie.

Depuis que la civilisation a été assez avancée pour que ces deux branches générales du gouvernement aient pu être attribuées à des classes différentes, ce qui s'est opéré au Moyen Âge, la distinction entre elles est devenue sensible à tous les yeux, et on a créé pour la désigner les noms de pouvoir temporel et de pouvoir spirituel, qu'il convient, par

cela même, de maintenir, du moins provisoirement, pour le nouvel état social, quoique leur structure rappelle encore essentiellement celui d'après lequel ils ont été formés.

Le pouvoir spirituel a donc pour destination propre le gouvernement de l'opinion, c'est-à-dire l'établissement et le maintien des principes qui doivent présider aux divers rapports sociaux. Cette fonction générale se divise en autant de parties qu'il existe de classes distinctes de relations; car il n'y a, pour ainsi dire, aucun fait social dans lequel le pouvoir spirituel n'exerce une certaine influence quand il est bien organisé, c'est-à-dire en harmonie exacte avec l'état de civilisation correspondant. Son attribution principale est donc la direction suprême de l'éducation, soit générale, soit spéciale; mais surtout de la première, en prenant ce mot dans son acception la plus étendue, et lui faisant signifier, comme on le doit, le système entier d'idées et d'habitudes nécessaires pour préparer les individus à l'ordre social dans lequel ils doivent vivre, et pour adapter, autant que possible, chacun d'eux à la destination particulière qu'il doit y remplir. C'est dans cette grande fonction sociale que l'action du pouvoir spirituel se marque le plus nettement, car elle lui appartient exclusivement, tandis que, dans tous les autres cas, son influence se complique plus ou moins avec celle du pouvoir temporel. C'est par là qu'il fait, d'une manière décisive, l'épreuve de ses forces, et en même temps qu'il pose les fondements les plus solides de son autorité générale. L'éducation embrasserait même l'ensemble des fonctions nationales du pouvoir spirituel, si, par une exception abusive de cette expression, on y comprenait, à l'exemple de quelques philosophes, non seulement la préparation de la jeunesse, mais encore l'action si importante exercée sur les hommes faits, qui en est le complément nécessaire et la suite inévitable. Cette seconde classe de fonctions spirituelles consiste à représenter sans cesse, dans la vie active, soit aux individus, soit aux

masses, les principes dont ils ont été pénétrés, comme à les rappeler à leur observation quand ils viennent à s'en écarter, en tant que les moyens moraux sont efficaces pour cela<sup>36</sup>.

Telles sont, en aperçu, les fonctions générales du pouvoir spirituel, considéré dans une nation isolée. Mais les rapports de peuple à peuple lui assignent une nouvelle classe d'attributions, qui ne sont que la suite des précédentes, transportées sur une plus grande échelle. Envisagée abstraitement, la juridiction du pouvoir spirituel ne comporterait, dans sa circonscription territoriale, d'autres limites que celles du globe habitable, si toutes les fractions de l'espèce humaine étaient parvenues à peu près au même état de civilisation, puisque l'association spirituelle est évidemment susceptible, par sa nature, d'une extension indéfinie. Mais, considérée dans la réalité, elle embrasse seulement tous les peuples (comme, par exemple, ceux de l'Europe) dont l'état social est assez semblable pour qu'il puisse exister entre eux un certain degré de communauté permanente, et dont la diversité est néanmoins assez grande pour exiger autant de gouvernements temporels, distincts

---

36 Outre ces deux ordres de fonctions, le pouvoir spirituel exerce encore évidemment, comme corporation savante, une influence consultative, directe ou indirecte, dans toutes les opérations sociales. Mais ce dernier genre d'attribution, qu'on est tenté aujourd'hui de concevoir comme très étendu et même comme principal, en raisonnant d'après l'éducation si vicieuse et si incomplète que l'on a sous les yeux, rentre essentiellement dans l'un ou l'autre des deux précédents, quand on considère un système social bien ordonné; et c'est pourquoi je n'en fais pas, dans cet aperçu sommaire, une mention expresse. Car, lorsque l'éducation est ce qu'elle doit être, il n'arrive presque jamais que les individus ou les masses aient vraiment besoin dans la pratique de principes généraux autres que ceux dans lesquels ils ont été élevés; il est seulement nécessaire qu'on les leur rappelle et qu'on leur en explique l'application, parce qu'ils tendent naturellement à les oublier et à les mal comprendre. Quand les besoins généraux ou particuliers de la société exigent réellement de nouveaux principes, c'est au pouvoir spirituel, qui doit les fournir régulièrement comme classe chargée de la culture des connaissances théoriques, à les introduire convenablement dans le système de l'éducation. [Note de Comte]

et indépendants les uns des autres. Car, aussitôt que cette similitude existe, il s'établit inévitablement des rapports suivis, d'où résultent, à la fois, la possibilité et la nécessité d'une certaine direction commune, destinée à les régulariser en les assujettissant à des principes généraux et uniformes.

On ne doit pas s'étonner que les philosophes catholiques aient vu dans ce gouvernement européen l'attribution principale et caractéristique du pouvoir spirituel, puisqu'elle était la plus sensible et la plus nette, comme lui appartenant tout à fait exclusivement. Sans doute, dans chaque état social déterminé, l'association d'un nombre quelconque d'hommes sous un même régime spirituel précède toujours nécessairement leur réunion sous un même gouvernement temporel. Cela est tout aussi vrai dans l'ordre national que dans l'ordre européen. Mais cette vérité est infiniment plus facile à constater dans le second cas que dans le premier, car dans celui-ci les deux pouvoirs coexistent constamment; tandis que dans l'autre, par la nature des choses, l'association spirituelle est toujours en pleine vigueur longtemps avant aucun commencement d'association temporelle, à tel point que, dans l'ancien système politique, la première a pu seule exister, et qu'il est même encore incertain si la seconde existera jamais dans quelque système que ce soit.

Tel est donc le second grand objet incontestable de l'exercice du pouvoir spirituel la réunion de tous les peuples européens, et en général du plus grand nombre de nations possible, dans une même communion morale. Cette dernière fonction, qui complète le tableau de ses attributions, se réduit, comme les précédentes, à l'établissement continu d'un système d'éducation uniforme pour les diverses populations, et de l'influence régulière qui en est la conséquence nécessaire. C'est par là que le pouvoir spirituel se trouve naturellement investi, à l'égard des différents peuples et de leurs chefs temporels, de la portion d'autorité qui est indispensable pour

qu'ils soient conduits, volontairement ou involontairement, à soumettre leurs contestations à son arbitrage, et à en recevoir une impulsion commune, dans les cas qui exigent une action collective.

Ainsi, en résumé, la vie des individus et celle des peuples se composent alternativement de spécialisation et d'action, ou, en d'autres termes, de tendances et de résultats. Ces deux ordres de faits s'entrelacent de mille manières dans l'existence réelle. Le pouvoir spirituel a pour objet propre et exclusif le règlement immédiat du premier, le pouvoir temporel celui du second. Chacun des deux pouvoirs agit légitimement, toutes les fois qu'il se renferme strictement dans sa sphère naturelle d'activité, du moins en tant que la distinction est humainement possible. Quand l'un d'eux usurpe, au-delà de cette mesure, quelque fonction de l'autre, il y a abus, ce qui ne veut pas dire que de telles usurpations, dans un sens ou dans l'autre, n'aient été ou ne puissent même redevenir momentanément inévitables et indispensables dans certaines circonstances, sans pour cela constituer jamais l'état normal. Tel est l'ordre type vers lequel doivent toujours tendre les combinaisons politiques; quoique, du reste, il soit indubitable d'avance que l'imperfection de l'organisation humaine, soit sous le rapport de l'intelligence, soit sous celui des passions, nous interdit absolument l'espoir, dans ce cas comme dans tout autre, d'obtenir jamais un succès complet<sup>37</sup>.

---

37 Dans l'ordre philosophique, l'influence spirituelle et l'influence temporelle seront toujours, de leur nature, parfaitement distinctes; mais, dans l'ordre politique, la distinction, même approximative, n'est pas toujours possible, parce qu'il existe une foule de cas secondaires de gouvernement, que ce n'est pas ici le lieu d'indiquer, dans lesquels on ne saurait éviter qu'elles se trouvent réunies à peu près également dans les mêmes mains. Le principe fondamental de la division des deux pouvoirs exige simplement que jamais la possession simultanée de tous deux à un haut degré ne puisse exister dans aucun individu ni dans aucune classe, ce qui est non seulement très praticable, mais même inévitable depuis une longue suite de siècles, et surtout dans le système social moderne. [Note de Comte]

Après avoir posé, pour fixer les idées, cette définition générale du pouvoir spirituel dans un état social quelconque, il devient facile, en spécialisant les considérations précédentes, de constater que ce pouvoir, convenablement réorganisé, n'a pas une moins grande influence à exercer dans le système de la civilisation moderne que dans celui du Moyen Âge. Je ne dois pas ici m'occuper particulièrement de ce dernier, à l'égard duquel je renvoie les lecteurs aux ouvrages des philosophes catholiques, et surtout de M. de Maistre, qui, dans son *Traité Du Pape*, a présenté l'exposition la plus méthodique, la plus profonde et la plus exacte de l'ancienne organisation spirituelle<sup>38</sup>. Il s'agit

---

38 Les philosophes de l'école rétrograde, et particulièrement M. de Maistre qui peut aujourd'hui en être regardé comme le chef, ont présenté, à l'occasion de leur défense du système catholique, quelques considérations générales très importantes sur le pouvoir spirituel, envisagé dans une société quelconque. Mais ces conceptions abstraites, quoique susceptibles de fournir d'utiles indications à ceux qui veulent traiter sous son véritable point de vue cette question fondamentale, manquent à la fois de la précision et de la généralité nécessaires pour établir une opinion méthodique. On y remarque constamment cette inconséquence radicale qui consiste à transporter directement aux sociétés modernes les considérations exclusivement puisées dans l'observation des sociétés du Moyen Âge si essentiellement différentes. D'ailleurs liées, comme elles le sont toujours, au projet de restauration d'un système dont la destruction, déjà presque entièrement consommée, est désormais irrévocable, elles tendent bien plus, dans l'état présent des esprits, à fortifier le préjugé général contre tout pouvoir spirituel qu'à le déraciner. On peut même observer que le sentiment, involontaire quoique fort incomplet, de cette désharmonie totale avec leur siècle, inspire à ces philosophes une sorte d'hésitation et de timidité à ce sujet, qui se fait sentir jusque dans leurs jugements sur le passé.

Ces travaux n'ont donc essentiellement, sous le rapport philosophique, qu'une utilité historique, comme éminemment propres à mettre dans tout son jour le vrai caractère général de l'ancien système, et à faire apprécier dignement les immenses bienfaits dont le genre humain lui est redevable. À cet égard, les conceptions de l'école rétrograde conservent toute leur valeur, comme étant pleinement et directement applicables à un ordre de faits pour lequel, ou plutôt d'après lequel, elles ont été systématisées. Mais,



essentiellement ici de considérer le pouvoir spirituel dans l'état social propre aux nations modernes, et que je regarde comme caractérisé, sous le rapport temporel, par la prépondérance totale de l'activité industrielle.

Dans l'ordre positif, l'organisation sociale, envisagée, soit dans son ensemble, soit dans ses détails, n'est pas autre chose que la régularisation de la division du travail, en prenant cette dernière expression, non dans le sens infiniment étroit que lui ont donné les économistes<sup>39</sup>; mais dans son acception la plus étendue, c'est-à-dire comme s'appliquant à toutes les diverses classes des travaux coexistants, soit théoriques, soit pratiques, qui peuvent être conçues comme concourant à un même but final, et y comprenant les spécialités nationales, aussi bien que les spécialités individuelles. La séparation et la spécialisation

---

relativement à la réorganisation morale des sociétés actuelles, la question doit être regardée, malgré tous ces travaux, comme absolument intacte.

Du reste, l'influence politique de l'école rétrograde n'en est pas moins, sous ce rapport capital, très utile aujourd'hui, et même nécessaire pendant un certain temps, quoique d'une manière indirecte et en quelque sorte négative. Car elle présente, d'une part, un obstacle indispensable pour préserver la société de la prépondérance totale des doctrines critiques, qui empêcherait toute organisation réelle. En même temps, elle agit comme un stimulant, non moins essentiel, pour contraindre la civilisation moderne à produire enfin le système moral qui lui est propre, et à lui donner toute la consistance qu'il doit avoir pour être susceptible de remplacer l'ancien. Dans ce sens, l'influence de l'école rétrograde est exactement aussi nécessaire que celle de l'école critique, quoique d'une autre manière, et doit naturellement subsister pendant le même temps. [Note de Comte]

39 Les économistes ayant été conduits, par la nature imparfaite des recherches que la marche générale de l'esprit humain leur avait destinées, à considérer l'état social sous un point de vue très incomplet, on comprend aisément qu'ils n'aient dû apercevoir que dans ses applications les moins étendues et les moins importantes le principe de la division du travail, dont ils sont, à proprement parler, les inventeurs. On doit remarquer, à l'honneur d'Adam Smith, que non seulement il a, le premier, conçu ce grand principe d'une manière nette et positive, mais qu'il l'a présenté sous un point de vue beaucoup plus élevé que tous ses successeurs. [Note de Comte]

de plus en plus grandes des activités particulières, soit d'individu à individu, soit de peuple à peuple, constituent, en effet, le moyen général du perfectionnement de l'espèce humaine, et, par une réaction nécessaire et continue, en sont aussi le résultat permanent<sup>40</sup>. C'est par là que la société tend naturellement à devenir de plus en plus étendue, et qu'elle doit finir par embrasser tôt ou tard la totalité du genre humain, si la durée assignée par l'ensemble des lois du monde à l'activité progressive de notre espèce est suffisamment prolongée. Tous les progrès réels qui ont eu lieu ou qui pourront s'opérer dans l'organisation sociale peuvent être regardés, de ce point de vue, comme ayant eu ou devant avoir pour dernier résultat d'établir une meilleure distribution du travail. Car l'ordre social serait évidemment parfait, soit sous le rapport du bien-être particulier, soit sous celui de la bonne harmonie de l'ensemble, si chaque individu ou chaque peuple pouvait, dans tous les cas, être livré exclusivement au genre précis d'activité auquel il est le plus propre, soit par ses dispositions naturelles, soit par ses antécédents, soit par les circonstances spéciales où il se trouve placé ; ce qui, considéré sous une autre face, ne serait exactement qu'une parfaite division du travail. Sans doute un tel ordre ne saurait, à aucune époque, exister complètement. Mais le genre humain tend continuellement à s'en rapprocher de plus en plus, sans qu'on puisse déterminer jusqu'à quelle distance il en restera jamais. C'est surtout dans l'état social qui se prononce toujours davantage chez les peuples modernes, que cette tendance est la plus directe et la plus sensible. Car l'activité industrielle, comparée à l'activité militaire, est caractérisée par cette admirable propriété que son libre et plein développement dans un individu ou dans

---

40 Les considérations indiquées dans cet alinéa et dans le suivant sont, par leur nature, tout aussi applicables à l'ordre théorique qu'à l'ordre pratique. Mais j'ai cru devoir ici les diriger essentiellement vers ce dernier, afin d'en déduire plus nettement la nécessité du pouvoir spirituel, ce qui est maintenant mon but principal. [Note de Comte]

un peuple ne suppose point nécessairement sa compression dans d'autres individus ou d'autres peuples, et qu'au contraire, non seulement elle admet le concours universel, mais même qu'elle le provoque inévitablement, entre certaines limites ; d'où il résulte naturellement que les hommes et les nations sont continuellement poussés à former des associations de plus en plus étendues et de plus en plus paisibles.

Mais, si la division du travail, considérée sous ce premier rapport, est la cause générale du perfectionnement humain<sup>41</sup> et du développement de l'état social, elle présente, considérée sous un autre, non moins naturel, une tendance continue à la détérioration, à la dissolution, qui finirait par arrêter tout progrès, si elle n'était incessamment combattue par une action toujours croissante de gouvernement, et surtout de gouvernement spirituel. Il résulte, en effet, nécessairement de cette spécialisation constamment progressive que chaque individu et chaque peuple se trouve habituellement placé à un point de vue de plus en plus borné, et animé d'intérêts de plus en plus particuliers. Si donc, d'une part, l'esprit s'aiguise, de l'autre il s'amincit<sup>42</sup>; et, de même, ce que la

---

41 L'imperfection du langage m'oblige à employer ces mots de perfectionnement et de développement, dont le premier, et même le second, quoique plus net, rappelle ordinairement des idées de bien absolu et d'amélioration indéfinie, que je n'ai point l'intention d'exprimer. Ces mots ont pour moi le simple objet scientifique de désigner, en physique sociale, une certaine succession d'états du genre humain s'effectuant selon des lois déterminées; usage exactement analogue à celui qu'en font les physiologistes dans l'étude de l'individu, pour indiquer une suite de transformations à laquelle ne se rattache constamment aucune idée nécessaire d'amélioration ou de détérioration continues. [Note de Comte]

42 Quelques économistes, et entre autres M. Say, ont aperçu cet effet inévitable de la division du travail poussée très loin, mais seulement dans les mêmes cas subalternes qui avaient été le sujet exclusif de leurs observations. [Note de Comte]. Jean-Baptiste Say (1767-1832) avait publié en 1803 la première édition d'un *Traité d'économie politique* appelé à devenir fameux, et un *Catéchisme d'Économie politique* en 1815. C'est en le lisant

sociabilité gagne en étendue, elle le perd en énergie. Par là, chacun, homme ou peuple, devient de plus en plus impropre à saisir, par ses propres facultés, la relation de son action spéciale avec l'ensemble de l'action sociale, qui, en même temps, se complique toujours davantage; et, d'un autre côté, il se sent de plus en plus porté à isoler sa cause particulière de la cause commune, qui, précisément, est de jour en jour moins perceptible. Ces inconvénients de la division du travail tendent évidemment, par la nature des choses, à augmenter continuellement, aussi bien que ses avantages. Les premiers annuleraient donc les seconds, s'ils pouvaient avoir un cours entièrement libre. De là la nécessité absolue d'une action continue, produite par deux forces, l'une morale, l'autre physique, ayant pour destination spéciale de replacer constamment au point de vue général des esprits toujours disposés par eux-mêmes à la divergence, et de faire rentrer dans la ligne de l'intérêt commun des activités qui tendent sans cesse à s'en écarter. En même temps qu'une telle intervention est indispensable, elle devient possible et même inévitable, en ce que le développement naturel des diverses inégalités, qui résulte forcément de la division du travail, tend à établir de lui-même la hiérarchie, soit spirituelle, soit temporelle, nécessaire à ce genre d'action. Tel est le point de vue vraiment élémentaire de la théorie générale du gouvernement, dont tout l'artifice consiste ainsi, à chaque époque, à régulariser cette hiérarchie spontanée qui se forme dans l'intérieur de la société, de façon à atténuer, autant que possible, l'influence funeste de la division du travail, relativement à son influence utile.

Ces considérations s'appliquent spécialement au système de la civilisation moderne, tout aussi bien que celles de nature

---

(cf. *Correspondance générale*, tome I, Lettres à Valat, 1818) que le jeune Comte s'était familiarisé avec la science à la mode sur laquelle l'avait lancé Saint-Simon.

opposée indiquées précédemment. Cet état social étant celui où la division du travail est poussée le plus loin, et où elle doit inévitablement éprouver, plus que dans aucun autre, des accroissements continus, soit entre les individus, soit entre les peuples, les inconvénients attachés à cette division y sont nécessairement plus prononcés, comme ses avantages. Il est aussi inférieur, sous le premier rapport, à celui des nations de l'Antiquité, qu'il lui est supérieur sous le second, ce qui fournit une ample matière à discourir pour ceux qui veulent louer ou blâmer, dans un sens absolu, l'un ou l'autre, et qui le peuvent indifféremment, suivant le point de vue où ils se placent. Qui n'a observé en effet que, sous les rapports de la généralité d'esprit et de l'énergie politique, les peuples anciens<sup>43</sup> sont aussi supérieurs aux modernes, qu'ils leur sont inférieurs sous ceux de l'étendue des connaissances et de l'universalité des relations sociales. On voit, par ce qui précède, qu'il n'y a rien d'accidentel dans cette opposition, dont il importe, sans doute, d'approfondir la source, afin de bannir radicalement les tentatives vicieuses ayant pour objet de combiner, dans le nouvel ordre social, deux genres de prééminences qui s'excluent mutuellement.

Quoi qu'il en soit, le dernier ordre de considérations indiqué ci-dessus, qui explique la fonction générale du gouvernement, conçu dans sa plus large destination, et surtout dans le système de la civilisation moderne, s'applique évidemment, d'une manière spéciale, au pouvoir spirituel, pour montrer que, dans le nouvel état social, l'action de ce pouvoir doit avoir,

---

43 En observant le caractère spécial de la société chez les peuples anciens, il faut nécessairement avoir en vue seulement les classes entre lesquelles il existait une société réelle, c'est-à-dire les hommes libres, les esclaves étant généralement considérés comme une sorte d'animaux domestiques. Avec cette restriction, qui montre d'ailleurs que la condition du genre humain, pris en masse, a éprouvé depuis cette époque une immense amélioration, l'observation indiquée dans le texte demeure incontestable. [Note de Comte]

par la nature des choses, plus d'étendue et moins d'intensité que dans tous les états antérieurs. Puisqu'en effet, les inconvénients généraux de la division du travail s'accroissent inévitablement de plus en plus, par la même nécessité qui produit le développement graduel de la civilisation, la société a donc de plus en plus besoin, surtout chez les peuples modernes, de sentir l'influence de cette corporation spéculative qui, faisant de la considération du point de vue général sa spécialité propre et permanente, est destinée à la rappeler constamment aux individus et aux peuples, et qui en même temps, désintéressée par la nature de son caractère et par l'indépendance de sa position sociale, dans ce mouvement pratique d'où résultent tant de motifs de divergence et d'isolement, est éminemment apte à identifier son intérêt particulier avec l'intérêt commun, dont elle peut être regardée comme l'organe propre, dans le plus grand nombre des cas. Mais pour compléter cet aperçu général, il est indispensable de distinguer avec plus de précision, dans le développement continu de l'action totale de gouvernement, entre la direction spirituelle et la direction temporelle de la société.

En observant d'une manière suffisamment approfondie le mécanisme des sociétés humaines, on reconnaît, comme je l'ai indiqué plus haut, que, dans chaque système politique, la formation du pouvoir spirituel a toujours précédé nécessairement le développement du pouvoir temporel, même dans les systèmes où ces deux pouvoirs ont été réunis dans les mêmes mains. C'est ainsi, pour prendre l'exemple le plus décisif, que la constitution romaine était, à son origine, aussi essentiellement théocratique que celle des Étrusques, et quoiqu'elle ait pris plus tard un caractère si différent, c'est toujours dans leur autorité comme corporation sacerdotale que les patriciens ont vu la base fondamentale de leur puissance. Généralement, en effet, l'association spirituelle, fondée sur la communion des doctrines et sur l'homogénéité

des sentiments qui en résulte, doit, par la nature des choses, précéder l'association temporelle, fondée sur la conformité des intérêts ; puisque celle-ci ne peut exister sans l'autre (les intérêts ne pouvant jamais être d'eux-mêmes assez conformes pour dispenser d'une certaine similitude de principes), tandis que l'on conçoit la possibilité d'associer par cette dernière condition seulement, pourvu que l'opposition des intérêts ne soit pas extrême, quoiqu'il n'y ait de société vraiment complète et stable, soit entre individus, soit entre peuples, que celle où les deux conditions sont remplies simultanément jusqu'à un certain degré. À mesure que la civilisation se développe, chacune des deux sortes d'association augmente en étendue, en diminuant en énergie, comme je l'ai expliqué. Mais la différence primitive tenant à leur nature intime se fait toujours sentir entre elles, sous ce rapport que l'association temporelle ne pouvant absolument se maintenir seule et sans le concours du pouvoir spirituel, tandis que l'association spirituelle peut rigoureusement subsister dans une certaine mesure par elle-même et sans l'aide du pouvoir temporel, le pouvoir spirituel augmente son domaine pendant que la société se complique, au lieu que le pouvoir temporel voit diminuer le sien. En effet, il n'y a de gouverné temporellement que ce qui ne peut l'être spirituellement, c'est-à-dire qu'on ne régit par la force que ce qui ne peut l'être suffisamment par l'opinion. Or, à mesure que les hommes se civilisent, ils deviennent d'une part plus sensibles aux motifs moraux, et d'une autre part plus disposés à la conciliation amiable des intérêts. C'est pourquoi l'action du pouvoir temporel décroît sans cesse, et doit être moindre dans le nouvel état social que dans tous les états antérieurs ; tandis que l'action du pouvoir spirituel augmente, et doit être plus grande dans le système de la civilisation moderne que dans aucun autre. On voit par là combien profondément est vicieuse la disposition introduite aujourd'hui dans presque toutes les têtes par les doctrines critiques, et qui porte à concevoir le nouvel ordre social sans

pouvoir spirituel, puisque, au contraire, ce pouvoir y doit nécessairement exercer une beaucoup plus grande action politique, dans sa sphère naturelle d'activité, que ne l'exercera dans la sienne le pouvoir temporel, qui tend à devenir de moins en moins important, et à se réduire de plus en plus, du moins tant que la civilisation restera ascendante, à une hiérarchie purement civile, quoique vraisemblablement ce dernier effet ne doive jamais être, à aucune époque, absolument complet.

Après avoir ainsi conçu l'action générale du pouvoir spirituel moderne, en contemplant dans leur ensemble ses diverses fonctions, soit nationales, soit européennes, il est nécessaire de compléter cet aperçu en les considérant dans leurs détails principaux.

La première division de cet ensemble de fonctions, celle à laquelle je crois devoir me borner ici, consiste, comme je dis, à distinguer dans le pouvoir spirituel deux grandes classes d'attributions : les unes nationales, les autres européenne<sup>44</sup>. Considérons d'abord les premières.

Nous avons vu que, sous ce rapport, l'action du pouvoir spirituel consiste essentiellement à établir par l'éducation les opinions et les habitudes qui doivent diriger les hommes dans la vie active, et ensuite à maintenir, par une influence morale, régulière et continue, exercée, soit sur les individus, soit sur les classes, l'observation pratique de ces règles fondamentales<sup>45</sup>.

---

44 Dans l'alternative forcée d'employer l'une ou l'autre de ces deux expressions européennes et universelles pour désigner cette partie des fonctions du pouvoir spirituel qui s'exerce sur les relations de peuple à peuple; je dois préférer la première comme plus précise et consacrée d'ailleurs par le passé, quoiqu'elle soit vraisemblablement à la fois trop étendue et trop restreinte, mais sans rien préjuger par là sur l'extension territoriale que comportera à une époque quelconque la juridiction du pouvoir spirituel. [Note de Comte]

45 Afin de simplifier autant que possible cet examen sommaire, je dois éviter de le faire porter sur les points qui ne sont pas généralement



Il s'agit donc d'examiner les motifs principaux qui, en opposition aux préjugés actuels, nécessitent, dans le nouvel état social, un gouvernement moral portant sur les idées, sur les penchants et sur la conduite, soit dans l'ordre individuel, soit dans l'ordre collectif.

Le dogmatisme est l'état normal de l'intelligence humaine, celui vers lequel elle tend, par sa nature, continuellement et dans tous les genres, même quand elle semble s'en écarter le plus. Car le scepticisme n'est qu'un état de crise, résultat inévitable de l'inter-règne intellectuel qui survient nécessairement toutes les fois que l'esprit humain est appelé à changer de doctrines, et en même temps moyen indispensable employé soit par l'individu, soit par l'espèce, pour permettre la transition d'un dogmatisme à un autre, ce qui constitue la seule utilité fondamentale du doute. Ce principe, qui se vérifie dans tous les ordres d'idées, est applicable, à bien plus forte raison, aux idées sociales, comme étant à la fois les plus compliquées et les plus importantes. Les peuples modernes ont obéi à cette impérieuse loi de notre nature, jusque dans leur période révolutionnaire, puisque toutes les fois qu'il a fallu réellement agir, même seulement pour détruire, ils ont été conduits inévitablement à donner une forme dogmatique à des idées purement critiques par leur essence.

Ni l'homme, ni l'espèce humaine ne sont destinés à consumer leur vie dans une activité stérilement raisonneuse, en dissertant continuellement sur la conduite qu'ils doivent tenir. C'est à l'action qu'est appelée essentiellement la

---

contestés, quoiqu'il pût être utile de les présenter plus rationnellement qu'on n'a l'habitude de les concevoir. C'est pourquoi je continue ici à ne considérer dans l'éducation que la partie sociale, et nullement l'instruction théorique, générale ou spéciale, qui doit présider à l'activité industrielle. Cette dernière sorte de préparation forme évidemment une attribution essentielle du pouvoir spirituel, sur la nécessité de laquelle je n'insiste point, puisqu'elle n'est, ce me semble, mis en doute par personne. [Note de Comte]

totalité du genre humain, sauf une fraction imperceptible, principalement vouée par nature à la contemplation. Et néanmoins, toute action suppose des principes préalables de direction que les individus ou les masses n'ont ni la capacité ni le temps d'établir, ou seulement de vérifier, autrement que par l'application même dans le plus grand nombre des cas. Telle est, sous le simple rapport intellectuel, la considération fondamentale qui motive, d'une manière décisive, l'existence d'une classe qui, éminemment active dans l'ordre spéculatif, est constamment et exclusivement occupée à fournir à toutes les autres des règles générales de conduite dont elles ne peuvent pas plus se dispenser qu'elles ne sont aptes à les former; et qui, une fois admises, leur permettent d'employer toute leur capacité de raisonnement à les appliquer judicieusement dans la pratique, en s'aidant pour cela des lumières de la classe contemplative, quand la déduction ou l'interprétation présentent trop de difficultés.

Cette nécessité d'une direction spirituelle se montre non moins clairement si, cessant de considérer l'homme seulement comme intelligent, on l'envisage aussi sous le rapport moral. Car même en admettant que chaque individu ou chaque corporation pût se former par ses seules facultés le plan de conduite le plus convenable, soit à son propre bien-être, soit à la bonne harmonie de l'ensemble, il resterait certain que cette doctrine, devant se trouver le plus souvent en opposition, à un degré quelconque, avec les impulsions les plus énergiques de la nature humaine, elle n'exercerait par elle-même presque aucune influence sur la vie réelle. Elle a donc besoin d'être, pour ainsi dire, vivifiée par une force morale régulièrement organisée, qui, la rappelant sans cesse à chacun au nom de tous, lui imprime toute l'énergie résultant de cette adhésion universelle, et seule capable de surmonter ou même de contrebalancer suffisamment la puissance des

penchants anti-sociaux, naturellement prépondérante dans la constitution de l'homme.

Quels que puissent jamais être les progrès de la civilisation, il sera toujours vrai que si l'état social est, à certains égards, un état continu de satisfaction individuelle, il est aussi, sous d'autres rapports non moins nécessaires, un état continu de sacrifice. En termes plus précis, il y a pour chacun, dans tout acte particulier, un certain degré de satisfaction sans lequel la société ne serait pas possible, et un certain degré de sacrifice sans lequel elle ne pourrait se maintenir, vu l'opposition des tendances individuelles, qui est absolument inévitable dans une proportion quelconque. L'intensité relative du premier ordre de sensations peut augmenter sans doute, et elle augmente en effet constamment, ce qui constitue l'amélioration progressive des conditions humaines; mais l'ordre contraire subsiste toujours nécessairement, et même son intensité absolue augmente aussi sans cesse, par cette ardeur croissante des désirs que notre organisation lie invariablement à l'accroissement des jouissances, comme une compensation inévitable et un correctif indispensable.

La plus grande perfection sociale imaginable consisterait évidemment en ce que chacun remplît toujours dans le système général la fonction particulière à laquelle il est le plus propre. Or, même dans cet état extrême et qui est purement fictif (quoiqu'on en approche sans cesse), les hommes auraient besoin d'un gouvernement moral, parce qu'aucun ne saurait contenir spontanément ses penchants personnels dans les limites conformes à sa condition propre. Car la nature et la société assigneront éternellement, d'un commun accord, aux divers individus des rôles très inégalement satisfaisants. Les aptitudes naturelles et les destinations sociales présentent une variété infinie, soit pour le genre, soit pour l'intensité. Au contraire, les penchants habituellement prédominants sont à peu près les mêmes sous ces deux rapports chez tous ces

hommes, ou du moins ils sont chez tous assez énergiques pour inspirer à chacun le désir spontané de toutes les jouissances qu'il peut observer dans les autres, quelle que soit la différence des conditions. De là donc la nécessité de développer par une action spéciale ce qu'il y a dans l'homme de moralité naturelle, pour réduire, autant que possible, les impulsions de chacun à la mesure voulue par l'harmonie générale, en habituant dès l'enfance à la subordination volontaire de l'intérêt particulier envers l'intérêt commun, et en reproduisant sans cesse dans la vie active, avec tout l'ascendant nécessaire, la considération du point de vue social. Sans cette salutaire influence, qui étouffe le mal dans sa source, la société étant constamment obligée d'agir matériellement sur les individus, soit par la violence directe, soit par l'intérêt, pour réprimer dans leur effet des tendances qu'elle aurait laissées se développer librement, le maintien de l'ordre deviendrait bientôt impossible quand cette discipline temporelle serait parvenue au dernier degré d'exagération qu'elle comporte. Mais heureusement, par la nature des choses, la conception absolue d'un tel mode de gouvernement, à la fois barbare et illusoire, n'est et ne peut être qu'une simple supposition. Dans la réalité, la répression temporelle n'a jamais été et ne sera jamais que le complément de la répression spirituelle, qui ne saurait, à aucune époque, suffire tout à fait au besoin social. Si, d'après la marche naturelle de la civilisation, la première diminue sans cesse, c'est à la condition inévitable que la seconde augmente dans la même proportion.

Ainsi, soit sous le rapport intellectuel, soit sous le rapport moral, il est constaté que, dans toute société régulière, les notions de bien ou de mal destinées à diriger la conduite de chacun dans les diverses relations sociales (et même dans la vie purement individuelle, en tant qu'elle peut influer sur ces relations), doivent se réduire à ce qui est prescrit ou prohibé par des préceptes positifs, établis et maintenus par une autorité

spirituelle convenablement organisée, et dont l'ensemble constitue la doctrine sociale directrice<sup>46</sup>. Par là, se trouve expliquée cette vieille expérience du genre humain dont la philosophie catholique, d'après cette connaissance profonde, quoique essentiellement empirique, de notre nature qui la caractérise si éminemment, a systématisé le résultat général, en présentant directement comme une vertu fondamentale, base immuable et nécessaire du bonheur privé ou public, la foi, c'est-à-dire la disposition à croire spontanément, sans démonstration préalable, aux dogmes proclamés par une autorité compétente ; ce qui est, en effet, la condition générale indispensable pour permettre l'établissement et le maintien d'une véritable communion intellectuelle et morale.

En principe, toute l'action de l'individu sur la doctrine régulatrice se borne, dans l'état normal, à en déduire la règle pratique applicable à chaque cas particulier, en consultant l'organe spirituel dans tous les cas douteux. Mais quant à la construction même de la doctrine, sous quelque aspect qu'on la considère, chacun n'a pas d'autre droit légitime que d'en solliciter la rectification partielle, quand l'expérience a constaté que, sous un rapport quelconque, elle ne remplit pas suffisamment son but pratique. C'est au pouvoir spirituel, ainsi averti, qu'il appartient naturellement d'effectuer dans

---

46 Dans les raisonnements précédents, j'ai spécialement considéré l'action du gouvernement comme répressive plutôt que comme directrice, afin de mieux adapter la démonstration aux habitudes qui dominent aujourd'hui si généralement dans les spéculations politiques. Mais les mêmes motifs s'appliquent évidemment, avec bien plus de force encore, lorsqu'on ne se borne pas à concevoir le gouvernement dans sa destination passive, comme ayant pour objet le maintien de l'ordre, et qu'on l'envisage dans sa destination active, comme chargé de faire concourir à un même but général toutes les activités partielles, ce qui est à mes yeux sa principale fonction, surtout dans le système social propre aux peuples modernes. Les lecteurs qui auront bien compris les deux classes de considérations indiquées ci-dessus, les transporteront aisément à ce nouvel aspect de la question. [Note de Comte]

la doctrine les changements convenables, après en avoir vérifié la nécessité. Tel est, du moins, l'ordre régulier. Dans toute autre hypothèse, la société doit être regardée comme se trouvant dans un véritable état de révolution, plus ou moins complet. Cet état, nécessaire aussi à certaines époques déterminées, quoique toujours transitoire, est assujéti à des règles spéciales d'une tout autre nature, dont je n'ai point, par conséquent, à m'occuper ici, où je statue uniquement pour l'état normal<sup>47</sup>.

Les deux ordres de considérations générales indiqués ci-dessus, s'appliquent spécialement à l'état social vers lequel tendent les peuples modernes. Car, dans ce nouvel état, caractérisé par une séparation plus complète et toujours croissante des diverses fonctions, chacun n'est apte à concevoir spontanément, quelque capacité qu'il puisse avoir, qu'une portion infiniment petite de la doctrine dont il a besoin pour sa conduite, soit industrielle, soit sociale; et, en même temps, son intérêt propre, devenu plus partiel, tend naturellement à s'écarter de l'intérêt commun dans un plus grand nombre de cas, quoiqu'à un moindre degré.

---

47 Le développement inévitablement graduel de la raison publique, par rapport au sentiment du besoin de réorganisation, présente naturellement un état passager, déjà atteint par un certain nombre d'esprits, où l'on admet la nécessité d'une doctrine sociale, en méconnaissant encore l'importance d'une classe investie de l'autorité convenable, ayant pour destination spéciale et permanente de la vivifier. Mais cette demi-conviction, politiquement stérile puisqu'elle revient proprement à désirer la fin sans vouloir le moyen, ne saurait manquer de se compléter promptement, quand elle sera très répandue. Car, après avoir compris réellement la nécessité intellectuelle, morale et politique d'une doctrine générale, on ne peut tarder à sentir, indépendamment de ce que toute doctrine suppose des fondateurs, que, sous chacun de ces trois rapports, elle exige absolument des interprètes, qui, d'un autre côté, se produisent spontanément; de telle sorte que l'idée de fonction et celle d'organe sont aussi inséparables, par la nature des choses, dans la physique sociale que dans la physiologie. [Note de Comte]

La tendance évidente des sociétés modernes vers un état essentiellement industriel, et, par conséquent, vers un ordre politique où le pouvoir temporel appartiendra, d'une manière fixe, aux forces industrielles prépondérantes, commence aujourd'hui à être généralement sentie, et la marche naturelle des choses la manifesterá de jour en jour davantage. L'entraînement inévitable produit par le sentiment d'une vérité, si importante quoique partielle, dispose les esprits à méconnaître ou même à négliger la réorganisation morale de la société ; il tend à maintenir l'habitude engendrée par la doctrine critique, et spécialement entretenue par l'économie politique, de la prédominance du point de vue purement matériel dans les considérations sociales. En considérant trop exclusivement les immenses avantages moraux et politiques incontestablement propres au mode d'existence industriel, on finit par se les exagérer au point de concevoir qu'ils dispensent presque entièrement de toute véritable organisation spirituelle, ou, du moins, que celle-ci n'aura plus qu'une importance secondaire, quand une fois les relations sociales seront devenues purement industrielles, au lieu d'être altérées dans leur caractère, comme elles le sont encore, par les institutions et les habitudes dérivées des antécédents militaires de la société.

Quant à nous, qui ne devons pas envisager ce grand fait en artistes destinés à se passionner pour ce que son aspect peut offrir d'attrayant à l'imagination humaine, mais en observateurs qui, sans se permettre de l'admirer ou de le maudire, l'admettent comme une donnée fondamentale dans toutes les spéculations politiques modernes, nous devons nous efforcer, autant que possible, de l'étudier sous toutes ses faces. Or, dans cette disposition rationnelle, on peut aisément constater que l'influence régulatrice et directrice du pouvoir spirituel n'est pas moins nécessaire dans l'ordre des relations industrielles, qu'elle ne l'a été dans l'ordre des relations

militaires, quoique ce ne soit pas entièrement de la même manière. Je me borne ici, sur ce sujet, à quelques indications générales, me réservant de les compléter et de les développer, si la controverse vient à l'exiger.

En supposant, ce qui est d'ailleurs absolument impossible, que l'ordre temporel correspondant à ce nouvel état de la société puisse s'établir complètement sans l'intervention d'un pouvoir spirituel, il reste vrai que, privé de cette influence conservatrice, un tel ordre ne pourrait aucunement se maintenir. S'il est certain qu'outre les causes générales de désordre, inhérentes à toute société, et qui nécessitent un gouvernement moral, le système militaire en présente qui lui sont propres, cela est incontestable aussi pour le système purement industriel seulement ces causes spéciales ne sont pas les mêmes dans les deux cas, et par suite elles n'ont point la même intensité<sup>48, 49</sup>.

Les intérêts individuels sont sans doute bien plus conciliables, par leur nature, dans le nouveau mode d'existence que dans l'ancien. Mais cette heureuse particularité, qui rend la règle morale plus facile à établir, n'en dispense en aucune

---

48 M. Dunoyer, dans un ouvrage récemment publié, en constatant par des observations très lumineuses sur les divers états successifs de la civilisation, la tendance des sociétés actuelles, sous le rapport temporel, à l'état purement industriel, a su se prémunir contre l'exagération vulgaire qui porte à concevoir ce nouveau mode d'existence comme doué d'une perfection absolue. Il a consacré le dernier chapitre de son livre à l'analyse consciencieusement sévère des principaux inconvénients propres à la société industrielle. Quoique cette énumération soit conçue dans un tout autre but que celui de mes considérations actuelles, et exécutée dans un esprit entièrement différent, j'y renvoie le lecteur pour suppléer immédiatement aux développements qui me sont interdits ici. [Note de Comte]

49 Il s'agit de *L'industrie et la morale considérées dans leurs rapports avec la liberté* (1825). Charles Dunoyer est le seul économiste qui trouvera toujours grâce aux yeux de Comte, qui fera même, en 1845, une exception à son « hygiène cérébrale » (qui le faisait s'abstenir de toute lecture nouvelle) pour prendre connaissance de sa *Liberté du travail*.



manière, puisque l'opposition, pour être devenue moins intense, n'a nullement disparu, et qu'elle est même plus étendue en tant que les contacts sont plus multipliés. Ainsi, pour choisir l'exemple le plus important, bien que l'hostilité entre les chefs et les ouvriers remplace très avantageusement pour l'ordre social celle qui existait entre les guerriers et les esclaves, elle n'en est pas moins réelle. Vainement espérait-on la détruire par des institutions temporelles qui, en liant plus intimement les intérêts matériels de ces deux classes, diminueraient l'action arbitraire exercée par chacune d'elles sur l'autre. Jamais un état fixe ne sera solidement établi sur le simple antagonisme physique, le seul que de telles institutions puissent régulariser. Quoique fort utiles, sans doute, elles seront toujours insuffisantes, parce qu'elles laisseront nécessairement subsister le désir et même la possibilité dans les chefs d'abuser de leur position pour réduire les salaires et le travail, et dans les ouvriers d'obtenir par la violence ce que la vie laborieuse ne peut leur procurer. La solution de cette grave difficulté exige indispensablement l'influence continue d'une doctrine morale, imposant aux chefs et aux ouvriers des devoirs mutuels, conformes à leurs relations réciproques. Or, cette doctrine ne peut évidemment être fondée et maintenue que par une autorité spirituelle, placée à un point de vue assez général pour embrasser l'ensemble de ces rapports, et, en même temps, assez désintéressée dans le mouvement pratique pour n'être pas habituellement suspectée de partialité par aucune des deux classes ennemies entre lesquelles elle doit s'interposer. On peut faire des observations analogues sur les autres grandes relations industrielles, telles que celles des agriculteurs et des fabricants, des uns ou des autres avec les commerçants, ou de tous avec les banquiers. Il est clair que, dans ces divers rapports, les intérêts absolument abandonnés à eux-mêmes, sans aucune autre discipline que celle qui résulte de leur propre antagonisme, finissent toujours par

atteindre le degré d'opposition directe<sup>50</sup>. De là résulte donc la nécessité fondamentale d'une règle morale, et, par suite, d'une autorité spirituelle, indispensables pour les contenir dans ces limites, où, au lieu de lutter, ils convergent; limites dont ils tentent sans cesse de sortir. Il serait d'ailleurs facile d'établir que cette action morale, considérée sous ses deux aspects, doit jouer en outre un rôle indispensable et principal, dans l'établissement des institutions temporelles destinées à compléter cette régularisation des rapports sociaux.

Ce serait trop compter sur la puissance des démonstrations de l'économie politique pour prouver la conformité nécessaire des divers intérêts industriels, que d'espérer qu'elle puisse jamais suffire à les discipliner<sup>51</sup>. Quand même on accorderait à ces démonstrations toute la latitude logique, d'ailleurs fort exagérée, que les économistes

---

50 La crise commerciale et manufacturière qui désole en ce moment le pays où l'activité industrielle est le plus développée, crise qui peut prendre à tout instant un caractère politique plus ou moins grave, est très propre à vérifier, pour les observateurs impartiaux, la nécessité d'une certaine action de gouvernement, exercée sur les relations industrielles, comme, dans le passé, sur les relations militaires. Sans doute de tels inconvénients sont, de leur nature, passagers. Mais l'ordre social et le bonheur individuel réclament, d'un commun accord, contre le renouvellement toujours imminent de ces oscillations funestes des garanties plus directes, plus explicites, en un mot, plus régulières, qui ne laissent pas chacun juge dans sa propre cause, et qui n'exigent pas la considération spontanée et très suivie d'un point de vue général, de la part d'esprits habituellement placés à un point de vue très particulier. [Note de Comte]

51 Le vice fondamental de l'économie politique, envisagée comme théorie sociale, consiste directement en ce que pour avoir constaté, sous quelques rapports particuliers, qui sont fort loin d'être les plus importants, la tendance spontanée et permanente des sociétés humaines vers un certain ordre nécessaire, elle se croit autorisée à en conclure l'inutilité de le régulariser par des institutions positives tandis que cette grande vérité politique, conçue dans son ensemble, prouve seulement la possibilité de l'organisation, en même temps qu'elle conduit à en apprécier dignement l'importance capitale. [Note de Comte]

leur ont donnée, il resterait certain que l'homme ne se conduit pas uniquement, ni même principalement, par des calculs, et en second lieu, qu'il n'est pas toujours, ni même le plus souvent, susceptible de calculer avec justesse. La physiologie du XIX<sup>e</sup> siècle, confirmant ou plutôt expliquant l'expérience universelle, a démontré positivement la frivolité de ces théories métaphysiques qui représentent l'homme comme un être essentiellement calculateur, poussé par le seul mobile de l'intérêt personnel.

Ainsi la morale, soit privée, soit publique, sera nécessairement flottante et sans force, tant qu'on placera comme point de départ, pour chaque individu ou chaque classe, la considération exclusive de l'utilité particulière. C'est néanmoins à quoi mène inévitablement, par sa nature, l'esprit industriel, comme tout autre esprit purement temporel, quand il se produit isolément et sans avoir subi l'influence morale régulatrice, qui ne peut se trouver que dans l'action d'un pouvoir spirituel convenablement organisé. S'il était possible de concevoir que la société fût entièrement livrée, d'une manière exclusive, à l'impulsion directement déterminée par la seule activité temporelle, le nouvel ordre politique (si on pouvait alors lui donner ce nom) n'aurait d'autre avantage réel sur l'ancien (considéré aussi dans la même hypothèse abstraite) que de substituer le monopole à la conquête, et le despotisme fondé sur le droit du plus riche au despotisme fondé sur le droit du plus fort. Telles seraient les conséquences extrêmes, mais rigoureuses, d'une organisation sociale purement temporelle, si une telle hypothèse pouvait jamais se réaliser. Mais heureusement, quelque vicieux que puissent être nos aperçus politiques, la nature des choses préserve la société de l'influence absolue de ses propres aberrations, et l'ordre final qui s'établit de lui-même est toujours supérieur à celui que les combinaisons humaines avaient construit d'avance.

La nécessité d'un ordre spirituel dans le nouvel état social se manifeste non seulement pour les relations entre individus ou entre classes, mais encore dans la morale simplement personnelle. Une considération générale, puisée dans l'étude de la nature humaine, montre d'abord, comme la plupart des philosophes l'ont observé de tout temps, que le fondement le plus solide des vertus sociales se trouve dans l'habitude des vertus individuelles, puisque c'est par là que l'homme fait l'épreuve la plus décisive de sa force de résistance aux impulsions vicieuses de ses penchants organiques. Mais, indépendamment de ce motif universel, l'influence inévitable que les actes purement relatifs à l'individu exercent indirectement sur l'ensemble, dans un système quelconque de relations sociales, se marque d'une manière spéciale dans le système moderne, et nécessite, par conséquent, sous un nouveau rapport, le règlement moral de la société. Pour n'en citer qu'un seul exemple, il est généralement reconnu, depuis les travaux de M. Malthus, que la tendance constante de la population à croître plus rapidement que les moyens de subsistance, tendance qui est surtout propre aux sociétés industrielles, exige, dans le penchant le plus énergique de l'homme, une certaine répression permanente, qui ne saurait évidemment être produite au degré suffisant que par une autorité morale, quelle que puisse être d'ailleurs l'influence incontestable des moyens temporels pour contenir cet instinct dans les limites convenables.

Je n'ai considéré jusqu'ici, d'après le motif général énoncé plus haut, que l'action préventive ou répressive du pouvoir spirituel dans le nouveau système de relations sociales. Son importance est encore plus sensible, en y considérant aussi l'action directrice.

Quand même on admettrait hypothétiquement que dans le nouvel état social le maintien de l'ordre peut avoir lieu spontanément sans aucune influence régulatrice

spéciale, il demeurerait incontestable que, pour agir collectivement, comme la nature du système les y appelle dans un grand nombre de cas, les individus et les classes ont besoin d'être dirigés par des dogmes communs, établis par le pouvoir spirituel dans l'éducation sociale, et ensuite constamment reproduits par lui dans la vie réelle. Le besoin de doctrine est d'autant plus grand, sous ce rapport, que la classification des individus étant nécessairement, dans ce système, infiniment plus mobile que dans l'ancien, chacun s'y trouve d'autant moins préparé naturellement à la destination particulière qu'il doit remplir. Quand les conditions étaient essentiellement héréditaires, l'éducation domestique pouvait être regardée pour ainsi dire comme une préparation suffisante. Il n'en est plus ainsi quand les conditions tendent essentiellement à se répartir conformément aux aptitudes individuelles. L'éducation publique, soit générale, soit spéciale, acquiert alors beaucoup plus d'importance, comme le seul moyen rationnel de déterminer ces aptitudes, originairement si peu marquées dans la plupart des cas, et, en même temps, de les développer convenablement. L'action du pouvoir spirituel devient donc alors d'autant plus indispensable pour établir et pour maintenir une classification sociale conforme à l'esprit du système. Qu'on pense à la multitude de vocations manquées et de fausses positions qui résultent aujourd'hui de l'absence de direction intellectuelle et morale, qu'on essaye de calculer les déplorables conséquences qui en dérivent, soit pour les individus, soit pour la société, et on comprendra l'importance de la considération précédente.

Telles sont, en aperçu, les principales classes des motifs qui assignent au pouvoir spirituel moderne une large et fondamentale influence, en l'examinant seulement dans ses attributions nationales.

Les mêmes considérations générales sont exactement applicables à l'action nécessaire que doit exercer le pouvoir

spirituel pour le règlement des relations de peuple à peuple. Je crois donc pouvoir me dispenser ici d'indiquer explicitement cette extension, que tout lecteur attentif saura développer aisément, en se tenant au point de vue fondamental déterminé par les raisonnements précédents.

Toute la différence radicale entre les deux cas consiste dans la plus grande généralité du second ordre de rapports sociaux. Mais si cette distinction montre l'action régulatrice du pouvoir spirituel comme nécessairement moins intense dans l'ordre européen que dans l'ordre national, elle la présente, en même temps, comme encore plus proprement indispensable (proportion gardée de l'importance des rapports), et surtout comme moins susceptible d'être remplacée par aucune autre influence.

Les relations entre peuples ayant à la fois beaucoup plus d'étendue et une bien plus grande continuité dans la civilisation moderne que dans celle du Moyen Âge, le règlement en devient d'autant plus nécessaire. L'activité collective de la société européenne, qui n'a existé, dans l'ancien système, que par intervalles fort éloignés, doit devenir, dans le nouveau, sinon rigoureusement permanente, du moins extrêmement fréquente. Elle est déterminée, soit par les opérations d'une utilité commune, qui exigent le concours de deux ou d'un plus grand nombre de peuples; soit par l'influence d'ensemble, en partie répressive, que les nations les plus civilisées doivent exercer sur celles qui le sont moins, dans l'intérêt commun des unes et des autres. Ces divers motifs seront même assez puissants peut-être pour provoquer la formation d'un certain degré de souveraineté temporelle, s'étendant à la fois sur plusieurs des peuples les plus avancés. Mais ce qui est évidemment incontestable, dans toute supposition, c'est qu'ils nécessitent directement l'établissement d'une doctrine sociale, commune aux diverses nations, et, par conséquent d'une souveraineté spirituelle, capable de maintenir cette

doctrine en organisant une éducation européenne, et de l'appliquer ensuite convenablement dans les relations effectives. Jusque-là l'ordre européen sera sans cesse sur le point d'être compromis, malgré l'action à la fois despotique et insuffisante (quoique d'ailleurs provisoirement indispensable aujourd'hui), exercée par la coalition imparfaite des anciens pouvoirs temporels, qui ne saurait offrir aucune garantie solide de sécurité, puisqu'elle est, par sa nature intime, toujours prête à se dissoudre<sup>52</sup>.

Je crois devoir signaler ici, comme dans le cas précédent, mais plus rapidement, les fausses conceptions politiques que tend à produire aujourd'hui l'aperçu incomplet de l'avenir temporel de la société; en représentant les relations de peuple à peuple comme suffisamment régularisées, par cela seul que

---

52 M. de la Mennais a très clairement démontré que, par son caractère purement temporel et par l'hétérogénéité radicale de ces éléments (qui en résulte nécessairement), l'institution de la Sainte-Alliance ne peut présenter ni une fixité réelle, ni une efficacité suffisante; même sous le rapport simplement passif, et, à plus forte raison, sous le rapport actif. Ce philosophe a victorieusement établi qu'une telle institution est absolument incapable, par sa nature, d'offrir à l'Europe moderne l'équivalent réel de l'action générale exercée au Moyen Âge par l'ancien pouvoir spirituel, et qui ne peut être vraiment remplacée que par une influence spirituelle quelconque. Mais on n'en doit pas moins concevoir la formation de la Sainte-Alliance comme un résultat forcé de l'inévitable désorganisation de l'ancien système social, qui a nécessité, surtout dans l'ordre européen, l'absorption momentanée du pouvoir spirituel par le pouvoir temporel; et, en même temps, comme un moyen indispensable, quoique fort imparfait, de maintenir en Europe un certain ordre provisoire aussi longtemps que durera l'interrègne moral. L'état révolutionnaire ne doit pas être jugé par les mêmes règles que l'état normal. On peut même ajouter que l'établissement de la Sainte-Alliance, considéré comme remplaçant l'équilibre européen proprement dit, indique le sentiment vague et incomplet, il est vrai, mais réel, de la nécessité d'une réorganisation européenne; en même temps qu'il la prépare, à certains égards, en habituant les peuples, contrairement aux préjugés critiques, à concevoir cet ordre de relations comme assujéti à une action directe et permanente de gouvernement. [Note de Comte]

les diverses nations seraient parvenues à la vie purement industrielle. Sans doute, ce nouveau mode d'existence a l'heureuse propriété de faciliter l'association morale des nations, comme celle des individus ou des classes; mais il n'en dispense pas davantage dans le premier cas que dans le second, et même il la rend plus nécessaire, en tant qu'il multiplie et qu'il étend les relations. Admettons un instant que l'ordre temporel européen puisse perdre entièrement le caractère militaire pour recevoir le caractère purement industriel, sans que ce changement soit précédé et provoqué par une réorganisation spirituelle convenable, ce qui certainement implique contradiction.

Même dans cette hypothèse abstraite, il reste incontestable que ce système ne saurait avoir aucune solidité, si les diverses nations étaient abandonnées, d'une manière fixe, aux seules impulsions temporelles, sans les subordonner à aucune doctrine morale commune, établie et maintenue par un pouvoir spirituel quelconque. Car l'intérêt particulier, conçu comme base unique et directe d'un plan de conduite, peut encore moins servir à fonder solidement la morale des peuples qu'à établir celle des individus et des classes. En effet, en supposant même toujours que la conduite puisse être exclusivement ou principalement dirigée par le calcul (ce qui n'est pas plus vrai des nations que des individus), la relation du bien-être de chacun avec celui de tous est certainement à la fois moins réelle et moins perceptible dans l'ordre européen que dans l'ordre national. Il est bien difficile, et par suite infiniment rare que le bonheur réel d'un individu puisse s'accorder complètement avec une conduite antisociale fortement prononcée; cela est beaucoup plus facile, et, par suite, beaucoup plus commun, pour une nation, même dans le mode industriel, comme l'expérience ne l'a que trop prouvé depuis la fondation du système colonial et prohibitif, si bien que telle est encore l'opinion dominante. De même,



sous le rapport intellectuel, un individu pourrait, à la rigueur, en cessant d'être actif, se placer au point de vue national, et le saisir jusqu'à un certain point, s'il avait la force de tête suffisante; cela est bien autrement difficile, quand il faut s'élever jusqu'au point de vue européen, et une organisation sociale qui exigerait un tel effort, d'une manière permanente, dans un très grand nombre d'hommes, ou seulement même dans les chefs des ordres temporels nationaux, serait évidemment impossible.

Les théories exagérées des économistes sur l'identité nécessaire et constante des intérêts industriels propres aux diverses nations auraient beau être d'une exactitude absolue, elles seraient inévitablement encore plus impuissantes à régulariser les rapports des peuples que ceux des individus, à l'aide de la seule conviction qu'elles pourraient produire. Vainement, les peuples les plus avancés tendent-ils aujourd'hui, plus ou moins fortement, à sortir du régime prohibitif. Ce résultat fût-il jamais complet, l'esprit d'hostilité industrielle ne manquerait pas de se reproduire sous de nouvelles formes qu'il saurait bien créer, s'il était possible que chaque nation continuât indéfiniment à n'admettre d'autre règle de conduite que la satisfaction de son intérêt propre, sans se reconnaître aucun devoir moral envers les autres. La seule puissance vraiment capable de contenir dans les limites nécessaires cette rivalité naturelle des peuples, et de l'utiliser en la réduisant, du moins régulièrement, à une légitime émulation, c'est celle d'une doctrine générale sur les rapports effectifs des nations, établie et proclamée habituellement par une autorité spirituelle, qui, parlant à chaque peuple au nom de tous, trouve, dans cet assentiment universel, l'appui nécessaire pour faire admettre ses décisions.

Ainsi, en résultat final de toutes les considérations précédentes, on vérifie par les détails cette proposition fondamentale établie ci-dessus d'après une vue d'ensemble :

l'état social vers lequel tendent les peuples modernes nécessite, tout aussi bien que celui du Moyen Âge, soit sous le rapport actif, soit même sous le rapport passif, et par des motifs, les uns généraux, les autres spéciaux, une organisation spirituelle (c'est-à-dire intellectuelle et morale), tant européenne que nationale.

J'examinerai plus tard, dans le même esprit, sous ses aspects principaux, la nature de cette organisation, que j'ai dû jusqu'ici, par une abstraction nécessaire, laisser indéterminée afin de ne pas rendre impraticable une démonstration déjà si profondément compliquée. Cette nouvelle exposition, outre son extrême importance propre, dissipera peut-être l'obscurité inévitablement attachée, dans une certaine proportion, à ce point de vue abstrait, pour le plus grand nombre des esprits ; et surtout elle détruira les fausses interprétations qu'on est généralement porté à concevoir, dans les habitudes actuelles, aussitôt qu'il s'agit de pouvoir spirituel. Telles sont du moins mes espérances.

## Exemplaire Moyen-Âge : l'Europe médiévale, précurseur de la modernité.

*Système de politique positive*, tome I

D'après une telle disposition générale, le positivisme ne doit jamais dissimuler la relation fondamentale de la réorganisation spirituelle qu'il vient accomplir avec l'admirable ébauche qui constitue le principal caractère du Moyen-Âge. Loin de proposer à l'humanité une régénération dépourvue de tous antécédents, nous nous honorerons toujours d'appeler aujourd'hui sa maturité à réaliser enfin la noble tentative que conçut son adolescence avant que les conditions mentales et sociales permissent un succès décisif. Nous sommes trop pleins de l'avenir pour craindre jamais d'être sérieusement taxés de retour au passé. Cette imputation serait surtout étrange chez ceux de nos adversaires qui font aujourd'hui consister la perfection politique dans la confusion primitive, soit théocratique, soit militaire, des deux puissances élémentaires.

Leur séparation au Moyen-Âge constitue le plus grand pas qu'ait pu faire jusqu'ici la théorie générale de l'ordre social. Quoique sa réalisation finale lut réservée à de meilleurs temps, cette tentative caractéristique n'en a pas moins marqué le but essentiel, et même ébauché les principaux résultats. C'est là que remonte ce dogme fondamental de la subordination continue de la politique envers la morale, qui distingue la sociabilité moderne, et qui, malgré de graves et fréquentes atteintes, a toujours survécu, même à la chute des croyances qui d'abord le proclamèrent, comme le montre aujourd'hui sa sanction républicaine chez la nation la mieux émancipée.

**D'une Europe à l'autre.**  
**Au théologique et au militaire, succèdent le**  
**scientifique et l'industriel**

*Cours de philosophie positive* – 51<sup>e</sup> Leçon

Tous les divers moyens généraux d'exploration rationnelle, applicables aux recherches politiques, ont déjà spontanément concouru à constater, d'une manière également décisive, l'inévitable tendance primitive de l'humanité à une vie principalement militaire, et sa destination finale non moins irrésistible à une existence essentiellement industrielle. Aussi aucune intelligence un peu avancée ne refuse-t-elle désormais de reconnaître, plus ou moins explicitement, le décroissement continu de l'esprit militaire et l'ascendant graduel de l'esprit industriel, comme une double conséquence nécessaire de notre évolution progressive, qui a été, de nos jours, assez judicieusement appréciée, à cet égard, par la plupart de ceux qui s'occupent convenablement de philosophie politique. En un temps d'ailleurs où se manifeste continuellement, sous des formes de plus en plus variées, et avec une

énergie toujours croissante, même au sein des armées, la répugnance caractéristique des sociétés modernes pour la vie guerrière; quand, par exemple, l'insuffisance totale des vocations militaires est partout devenue de plus en plus irrécusable d'après l'obligation de plus en plus indispensable du recrutement forcé, rarement suivi d'une persistance volontaire l'expérience journalière dispenserait, sans doute, de toute démonstration directe, au sujet d'une notion ainsi graduellement tombée dans le domaine public. Malgré l'immense développement exceptionnel de l'activité militaire, momentanément déterminé, au commencement de ce siècle, par l'inévitable entraînement qui a dû succéder à d'irrésistibles circonstances anormales, notre instinct industriel et pacifique n'a pas tardé à reprendre, d'une manière plus rapide, le cours régulier de son développement prépondérant, de façon à assurer réellement, sous ce rapport, le repos fondamental du monde civilisé, quoique l'harmonie européenne doive fréquemment sembler compromise, en conséquence du défaut provisoire de toute organisation systématique des relations internationales; ce qui, sans pouvoir vraiment produire la guerre, suffit toutefois pour inspirer souvent de dangereuses inquiétude. Il ne saurait donc être ici nullement question de constater, par une discussion heureusement superflue, ni le premier terme ni surtout le dernier de la progression sociale, relativement au caractère général de l'existence temporelle, dont l'appréciation directe ressortira d'ailleurs dans les six chapitres suivants, de l'ensemble de notre analyse historique. Seulement, une telle marche n'ayant jamais été suffisamment rattachée aux lois essentielles de la nature humaine et aux indispensables conditions du développement social, il nous reste à signaler, en principe, sa participation nécessaire à l'évolution fondamentale de l'humanité.

L'invincible antipathie de l'homme primitif pour tout travail régulier ne lui laisse évidemment à exercer d'autre

activité soutenue que celle de la vie guerrière, la seule à laquelle il puisse alors être essentiellement propre, et qui constitue d'ailleurs, à l'origine, le moyen le plus simple de se procurer sa subsistance, même indépendamment d'une trop fréquente anthropophagie : la marche générale de l'individu est, à cet égard, pleinement conforme à celle de l'espèce. Quelque déplorable que doive sembler d'abord une telle nécessité, son universalité caractéristique et son développement continu, en des temps même assez avancés pour que l'existence matérielle pût reposer sur d'autres bases, doivent faire sentir à tous les vrais philosophes que ce régime militaire, auquel la société a été si longtemps et si complètement assujettie, doit avoir rempli un éminent et indispensable office, du moins provisoire, dans la progression générale de l'humanité. Il est aisé de concevoir, en effet, quelle que soit maintenant la prépondérance sociale de l'esprit industriel, que l'évolution matérielle des sociétés humaines a dû, au contraire, longtemps exiger l'ascendant exclusif de l'esprit militaire, sous le seul empire duquel l'industrie humaine pouvait se développer convenablement. Les motifs généraux de cette indispensable tutelle sont essentiellement analogues à ceux de la semblable fonction provisoire accomplie par l'esprit religieux pour préparer l'essor ultérieur de l'esprit scientifique, d'après les explications précédentes. Car elle tient surtout à ce que l'esprit industriel, bien loin de pouvoir diriger d'abord la société temporelle, y supposait, au contraire, par sa nature, l'existence préalable d'un développement déjà considérable, qui ne pouvait donc s'être opéré que sous l'influence nécessaire de l'esprit militaire, sans l'heureuse spontanéité duquel les diverses familles seraient demeurées essentiellement isolées, de manière à empêcher toute importante division de l'ensemble du travail humain, et par suite tout progrès régulier et continu de notre industrie. Les propriétés sociales, et surtout politiques, de l'activité militaire, quoique ne devant exercer qu'une prépondérance provisoire dans l'évolution fondamentale de l'humanité,

sont, à l'origine, parfaitement nettes et décisives, en un mot, pleinement conformes à la haute fonction civilisatrice qu'elles doivent alors remplir. Plusieurs philosophes ont déjà suffisamment reconnu, à ce sujet, l'aptitude spontanée d'un tel mode d'existence à développer des habitudes de régularité et de discipline, qui n'auraient pu d'abord être autrement produites, et sans lesquelles aucun vrai régime politique ne pouvait, évidemment, s'organiser. Nul autre but suffisamment énergique n'aurait pu, en effet, établir une association durable et un peu étendue entre les familles humaines que l'impérieux besoin de se réunir, d'après une inévitable subordination quelconque, pour une expédition guerrière, ou même pour la simple défense commune. Jamais l'objet de l'association ne peut être plus sensible ni plus urgent, jamais les conditions élémentaires du concours ne sauraient devenir plus irrésistibles. Tout cet ensemble d'attributs se trouve admirablement adapté à la nature et aux besoins des sociétés primitives, qui ne pouvaient, sans doute, apprendre réellement l'ordre à aucune autre école que celle de la guerre, comme on peut, même aujourd'hui, s'en former une faible idée à l'égard des individus exceptionnels que la discipline industrielle ne peut suffisamment assouplir, et qui, sous ce rapport, nous représentent, autant que possible, l'ancien type humain. Ainsi, malgré de vaines rêveries poétiques sur l'institution primordiale des pouvoirs politiques, on ne saurait douter que les premiers gouvernements n'aient dû être, de toute nécessité, essentiellement militaires, quand on se borne à n'y envisager que les simples considérations temporelles, de même que l'autorité spirituelle ne pouvait y être d'abord que purement théologique. Cet ascendant naturel de l'esprit guerrier n'a pas été seulement indispensable à la consolidation originaire des sociétés politiques, il a surtout présidé à leur agrandissement continu, qui ne pouvait s'opérer autrement sans une excessive lenteur, comme nous le montrera clairement l'ensemble de l'analyse historique,



et, cependant, une telle extension était préalablement indispensable, à un certain degré, au développement final de l'industrie humaine. La marche temporelle de l'humanité présente donc, par sa nature, à sa première période, un cercle vicieux parfaitement analogue à celui que nous avons reconnu dans la marche spirituelle, et dont la seule issue possible résulte, en l'un et l'autre cas, de l'heureux essor spontané d'une tendance préliminaire. À la vérité, ce régime militaire a dû avoir partout, pour base politique indispensable, l'esclavage individuel des producteurs, afin de permettre aux guerriers le libre et plein développement de leur activité caractéristique. Sans cette condition nécessaire, la grande opération sociale qui devait être accomplie, en temps convenable, par la progression continue d'un système militaire fortement conçu et sagement poursuivi, et été, dans l'Antiquité, radicalement manquée, ainsi que je l'expliquerai bientôt. Quoique toute discussion à ce sujet fût ici prématurée, j'y dois cependant indiquer, d'une autre part, cette institution fondamentale de l'esclavage ancien comme destinée à organiser une indispensable préparation graduelle à la plénitude ultérieure de la vie industrielle, ainsi irrésistiblement et exclusivement imposée, malgré notre native aversion du travail, à la majeure partie de l'humanité, dont une laborieuse persévérance devenait dès lors la première condition finale. En se reportant, autant que notre pensée peut le faire, à une telle situation primitive, on ne saurait méconnaître la nécessité correspondante de cette énergique stimulation, en ayant convenablement égard à l'ensemble des conditions réelles du développement humain. Juste horreur que nous inspire aujourd'hui cette institution si longtemps universelle tient surtout à ce que nous devons être spontanément disposés à l'apprécier d'après l'esclavage moderne, celui de nos colonies, qui constitue, par sa nature, une véritable monstruosité politique, l'esclavage organisé, au sein même de l'industrie, de l'ouvrier au capitaliste, d'une manière également dégradante

pour tous deux : tandis que l'esclavage ancien, assujettissant le producteur au militaire, tendait à développer pareillement leurs activités opposées, de manière à déterminer finalement leur concours spontané à une même progression sociale, comme je l'établirai spécialement dans la cinquante-troisième leçon.

Quelque irrécusable que doive ainsi devenir l'universelle nécessité politique, pour l'évolution primitive de l'humanité, d'un exercice longtemps prépondérant de l'activité militaire, aussi indispensable qu'inévitable, les principes mêmes que je viens d'indiquer nous expliqueront plus tard, avec non moins d'évidence, la nature essentiellement provisoire d'une telle destination sociale, dont l'importance a dû constamment décroître, à mesure que la vie industrielle a pu poursuivre son développement graduel. Tandis que l'activité industrielle présente spontanément cette admirable propriété de pouvoir être simultanément stimulée chez tous les individus et chez tous les peuples, sans que l'essor des uns soit inconciliable avec celui des autres, il est clair, au contraire, que la plénitude de la vie militaire dans une partie notable de l'humanité suppose et détermine finalement, en tout le reste, une inévitable compression, qui constitue même le principal office social d'un tel régime en considérant l'ensemble du monde civilisé. Aussi, pendant que l'époque industrielle ne comporte d'autre terme général que celui, encore indéterminé, assigné à l'existence progressive de notre espèce par le système des lois naturelles, l'époque militaire a dû être, de toute nécessité, essentiellement limitée aux temps d'un suffisant accomplissement graduel des conditions préalables qu'elle était destinée à réaliser. Ce but principal a été atteint lorsque la majeure partie du monde civilisé s'est trouvée enfin réunie sous une même domination, comme l'ont opéré, dans notre série européenne, les conquêtes progressives de Rome. Dès lors, l'activité militaire a dû, évidemment, manquer à la fois

d'objet et d'aliment : aussi sa prépondérance est-elle, depuis ce terme inévitable, devenue constamment décroissante, de manière à ne plus dissimuler l'ascension graduelle de l'esprit industriel, dont l'avènement progressif était ainsi désormais convenablement préparé, comme je l'expliquerai bientôt, d'une manière directe, dans la partie historique de ce volume. Mais, malgré cet enchaînement nécessaire, l'état industriel diffère si radicalement de l'état militaire que le passage général de l'un à l'autre régime social ne comportait certainement pas davantage un accomplissement immédiat que la succession correspondante, dans l'ordre spirituel, entre l'esprit théologique et l'esprit positif. De là résulte enfin, avec une pleine évidence, l'indispensable intervention générale d'une situation intermédiaire, parfaitement semblable à l'état métaphysique de l'évolution intellectuelle, où l'humanité a pu se dégager de plus en plus de la vie militaire et préparer toujours davantage la prépondérance finale de la vie industrielle. Le caractère, nécessairement équivoque et flottant, d'une telle phase sociale, où les diverses classes de légistes devaient surtout occuper, en apparence, la scène politique, a dû d'abord essentiellement consister, comme je l'expliquerai au cinquante-cinquième chapitre, dans la substitution habituelle de l'organisation militaire défensive à la première organisation offensive, et ensuite même dans l'involontaire subordination générale, de plus en plus prononcée, de l'esprit guerrier à l'instinct producteur. Cette phase transitoire n'étant pas encore totalement accomplie, sa nature propre, quoiqu'éminemment vague, peut aujourd'hui être appréciée par intuition directe.

Telle est donc, en principe, la triple évolution temporelle que devra successivement nous manifester, dans l'ensemble du passé, le développement fondamental de l'humanité. Quelque sommaire que dût être ici cette indication générale, il est, sans doute, impossible à tout esprit philosophique de

n'être point d'abord vivement frappé de l'analogie essentielle que présente spontanément cette irrécusable progression avec notre loi primordiale sur la succession nécessaire des trois états principaux de l'esprit humain. Mais, outre cette évidente similitude, il importe surtout à la grande démonstration sociologique dont nous ébauchons ainsi le complément politique, de reconnaître directement la connexité fondamentale des deux évolutions, en caractérisant suffisamment l'affinité naturelle qui a dû toujours régner, d'abord entre l'esprit théologique et l'esprit militaire, ensuite entre l'esprit scientifique et l'esprit industriel, et, par conséquent aussi, entre les deux fonctions transitoires des métaphysiciens et des légistes. Un tel éclaircissement complémentaire doit porter notre démonstration à son dernier degré de précision et de consistance, de manière à la rendre pleinement susceptible de servir immédiatement de base rationnelle à l'ensemble ultérieur de notre analyse historique. Comme l'expérience universelle témoigne sans doute, assez hautement, de l'évidente réalité de cette remarquable concordance, il suffit essentiellement à notre but d'en exposer ici sommairement le principe nécessaire.

La rivalité, plus ou moins prononcée, qui a si souvent troublé l'harmonie générale entre le pouvoir théologique et le pouvoir militaire, a quelquefois dissimulé, aux yeux des philosophes, leur affinité fondamentale. Mais, en principe, il ne saurait, évidemment, exister de rivalité véritable que parmi les divers éléments d'un même système politique, par suite de cette émulation spontanée qui, en tout concours humain, doit ordinairement prendre d'autant plus d'extension et d'intensité que le but devient plus important et plus indirect, et que, par suite, les moyens sont plus distincts et plus indépendants, sans jamais empêcher cependant une inévitable participation, volontaire ou instinctive, à la destination commune. Quand deux pouvoirs, toujours également énergiques, naissent,

grandissent, et déclinent simultanément, malgré la différence de leurs natures, on peut être assuré qu'ils appartiennent nécessairement à un régime unique, quelles que puissent être leurs contestations habituelles la lutte continue ne prouverait, par elle-même, une incompatibilité radicale que si elle avait lieu, au contraire, entre deux éléments appelés à des fonctions analogues, et qu'elle fit constamment coïncider l'accroissement graduel de l'un avec la décadence continue de l'autre. Dans le cas actuel, il est surtout évident que, en un système politique quelconque, il doit y avoir sans cesse une profonde rivalité entre la puissance spéculative et la puissance active qui, par la faiblesse de notre nature, doivent être si fréquemment disposées à méconnaître leur coordination nécessaire, et à dédaigner les limites générales de leurs attributions réciproques. Quelle que soit même, parmi les éléments du régime moderne, l'irrécusable affinité sociale entre la science et l'industrie, il faut pareillement s'attendre, de leur part, à d'inévitables conflits ultérieurs, à mesure que leur commun ascendant politique deviendra plus prononcé : ils sont déjà clairement annoncés, soit par l'intime antipathie ; à la fois intellectuelle et morale, qu'inspire à l'une la subalternité naturelle des travaux de l'autre, combinée cependant avec une inévitable supériorité de richesse, soit aussi par la répugnance instinctive de celle-ci pour l'abstraction caractéristique des recherches de la première, et pour le juste orgueil qui l'anime.

Ces objections préliminaires étant ainsi écartées, rien n'empêche plus d'apercevoir, d'une manière directe, le lien fondamental qui unit spontanément, avec tant d'énergie, la puissance théologique et la puissance militaire, et qui, à une époque quelconque, a toujours été vivement senti et dignement respecté par tous les hommes d'une haute portée qui ont réellement participé à l'une ou à l'autre, malgré l'entraînement des rivalités politiques. On conçoit, en effet, qu'aucun régime militaire ne saurait s'établir et surtout durer

qu'en reposant préalablement sur une suffisante consécration théologique, sans laquelle l'intime subordination qu'il exige ne pourrait être ni assez complète ni assez prolongée. Chaque époque impose, à cet égard, par des voies spéciales, des exigences équivalentes : à l'origine, où la restriction et la proximité du but ne prescrivent point une soumission d'esprit aussi absolue, le peu d'énergie ordinaire de liens sociaux encore imparfaits ne permet point d'assurer un concours permanent, autrement que par l'autorité religieuse dont les chefs de guerre se trouvent alors naturellement investis ; en des temps plus avancés, le but devient tellement vaste et lointain et la participation tellement indirecte que, malgré les habitudes de discipline déjà profondément contractées, la coopération continue resterait insuffisante et précaire si elle n'était garantie par de convenables convictions théologiques, déterminant spontanément, envers les supérieurs militaires, une confiance aveugle et involontaire, d'ailleurs trop souvent confondue avec une abjecte servilité, qui n'a jamais pu être qu'exceptionnelle. Sans cette intime co-relation à l'esprit théologique, il est évident que l'esprit militaire n'aurait jamais pu remplir la haute destination sociale qui lui était réservée pour l'ensemble de l'évolution humaine ; aussi son principal ascendant n'a-t-il pu être pleinement réalisé que dans l'Antiquité, où les deux pouvoirs se trouvaient nécessairement concentrés, en général, chez les mêmes chefs. Il importe d'ailleurs de noter qu'une autorité spirituelle quelconque n'aurait pu suffisamment convenir à la fondation et à la consolidation du gouvernement militaire, qui exigeait spécialement, par sa nature, l'indispensable concours de la philosophie théologique, et non d'aucune autre. Quels que soient, par exemple, les incontestables et éminents services que, dans les temps modernes, la philosophie naturelle a rendus à l'art de la guerre l'esprit scientifique, par les habitudes de discussion rationnelle qu'il tend nécessairement à propager, n'en est pas moins naturellement incompatible avec l'esprit

militaire : on sait assez, en effet, que cet assujettissement graduel d'un tel art aux prescriptions de la science réelle a toujours été amèrement déploré, par les guerriers les mieux caractérisés, comme constituant une décadence croissante du vrai régime militaire, à l'origine successive de chaque modification principale. L'affinité spéciale des pouvoirs temporels militaires pour les pouvoirs spirituels théologiques est donc ici, en principe, suffisamment expliquée. On peut d'abord croire qu'une telle coordination est, au fond, moins indispensable, en sens inverse, à l'ascendant politique de l'esprit théologique, puisqu'il a existé des sociétés purement théocratiques, tandis qu'on n'en connaît aucune exclusivement militaire, quoique les sociétés anciennes aient dû presque toujours manifester à la fois l'une et l'autre nature, à des degrés plus ou moins également prononcés. Mais un examen plus approfondi fera constamment apercevoir l'efficacité nécessaire du régime militaire pour consolider et surtout pour étendre l'autorité théologique, ainsi développée par une continuelle application politique, comme l'instinct sacerdotal l'a toujours radicalement senti. Nous allons d'ailleurs reconnaître que l'esprit religieux n'est pas, à sa manière, moins antipathique que l'esprit militaire lui-même à l'essor prépondérant de l'esprit industriel. Ainsi, outre la mutuelle affinité radicale des deux éléments essentiels du système politique primitif, on voit que des répugnances et des sympathies communes, aussi bien que de semblables intérêts généraux, se réunissent nécessairement pour établir toujours une indispensable combinaison, non moins intime que spontanée, entre deux pouvoirs qui partout devaient concourir, dans l'ensemble de l'évolution humaine, à une même destination fondamentale, inévitable quoique provisoire. Il serait inutile d'insister ici davantage sur le principe sociologique de cette solidarité nécessaire de deux puissances politiques que l'analyse historique nous

représentera bientôt, avec tant d'évidence, constamment appelées à se consolider et se corriger réciproquement.

Le dualisme fondamental de la politique moderne est, par sa nature, encore plus irrécusable que celui qui vient d'être caractérisé. Nous sommes aujourd'hui très convenablement placés pour le mieux apprécier, précisément parce que les deux éléments n'en sont pas encore investis de leur ascendant politique définitif, quoique déjà leur développement social soit suffisamment prononcé. Quand la puissance scientifique et la puissance industrielle auront pu acquérir ultérieurement tout l'essor politique qui leur est réservé, et que, par suite, leur rivalité radicale se sera pareillement prononcée, la philosophie éprouvera peut-être plus d'obstacles à leur faire reconnaître une similitude d'origine et de destination, une conformité de principes et d'intérêts, qui ne sauraient être gravement contestées tant qu'une lutte commune contre l'ancien système politique doit spontanément contenir d'inévitables divergences. Sans nous arrêter ici spécialement au principe fondamental, déjà implicitement établi par l'ensemble de ce Traité, et qui subordonne profondément l'une à l'autre, d'une manière aussi directe qu'évidente, la connaissance réelle des lois de la nature et l'action de l'homme sur le monde extérieur, il convient surtout, pour mieux préparer notre analyse historique, de signaler maintenant l'éminent concours nécessaire de chacune de ces deux puissances sociales au triomphe politique de l'autre, en secondant radicalement ses efforts propres contre son principal antagoniste. J'ai déjà indiqué ci-dessus, à une autre intention, la secrète incompatibilité entre l'esprit scientifique et l'esprit militaire. On ne saurait contester davantage l'antipathie naturelle de l'esprit industriel, développé à un degré suffisant, contre l'ascendant général de l'esprit théologique. Du point de vue pleinement religieux dont nos plus zélés conservateurs sont habituellement fort éloignés aujourd'hui, la modification



volontaire des phénomènes, d'après les règles d'une sagesse purement humaine, ne doit pas sembler, au fond, moins impie que leur immédiate prévision rationnelle; car l'une et l'autre supposent pareillement des lois invariables finalement inconciliables avec des volontés quelconques, comme je l'ai expliqué, à tant d'égards importants, dans les diverses parties de ce Traité. Suivant la logique, barbare mais rigoureuse, des peuples arriérés, toute intervention active de l'homme pour améliorer à son profit l'économie générale de la nature doit certainement constituer une sorte d'injurieux attentat au gouvernement providentiel. Il n'est pas douteux, en effet, qu'une prépondérance trop absolue de l'esprit religieux tend nécessairement, en elle-même, à engourdir l'essor industriel de l'humanité, par le sentiment exagéré d'un stupide optimisme, comme on peut le vérifier en tant d'occasions décisives. Si cette désastreuse conséquence n'a pas été plus souvent et surtout plus complètement réalisée, cela tient uniquement à la sagesse sacerdotale, qui a su manier, avec une convenable habileté, un pouvoir aussi dangereux, de manière à développer son heureuse influence civilisatrice, en neutralisant, autant que possible, par une indispensable continuité de prudents efforts, son action spontanément délétère, ainsi que je l'expliquerai historiquement dans les trois chapitres suivants. On ne saurait donc méconnaître, en général, la haute influence politique par laquelle l'essor graduel de l'industrie humaine doit naturellement seconder l'ascendant progressif de l'esprit scientifique dans son inévitable antagonisme envers l'esprit religieux, sans compter l'importante stimulation journalière par laquelle l'industrie et la science s'alimentent mutuellement, quand elles sont l'une et l'autre convenablement préparées. Le passé politique de ces deux éléments fondamentaux du système moderne ayant dû jusqu'ici principalement consister dans leur commune substitution graduelle à la puissance sociale des éléments correspondants du système ancien, il faut bien que notre attention soit surtout fixée sur l'assistance

nécessaire qu'ils se sont réciproquement fournie pour une telle opération préliminaire. Mais ce concours critique peut aisément faire entrevoir quelle force et quelle efficacité devront spontanément acquérir ces liens généraux, quand ce grand dualisme politique aura pu enfin recevoir le caractère directement organique qui lui manque essentiellement jusqu'ici, afin de diriger convenablement la réorganisation finale des sociétés modernes, comme je l'expliquerai spécialement dans la cinquante-septième leçon, en résultat de notre analyse historique.

## Nouvelle définition de la patrie

### *Catéchisme positiviste*

*La Femme.* [...] Ni le cœur, ni même l'esprit, ne peuvent dignement monter de la Famille à l'Humanité sans l'entremise de la Patrie. Dès lors, la vie publique me semble offrir nécessairement deux degrés bien distincts, en y considérant d'abord les relations civiques, puis les rapports universels.

*Le Prêtre.* En effet, ma fille, cette distinction détermine le plan général du présent entretien. Mais, avant de l'appliquer, il faut lui procurer assez de précision et de consistance, en restreignant la sainte notion de Patrie, devenue trop vague, et par suite presque stérile, chez les modernes, d'après l'exorbitante extension des États occidentaux. En complétant l'indication ébauchée dans l'étude du dogme, vous devez ici concevoir les futures républiques comme beaucoup plus circonscrites que ne l'annoncent aujourd'hui les préjugés révolutionnaires. La dissolution graduelle du système colonial depuis

l'indépendance américaine n'est, au fond, que le début d'une irrévocable dislocation de toutes les dominations trop vastes qui surgirent depuis la rupture du lien catholique.

Dans l'ordre final, les États occidentaux n'auront pas une étendue normale supérieure à celle que nous offrent maintenant la Toscane, la Belgique, la Hollande, et bientôt la Sicile, la Sardaigne, etc. Une population d'un à trois millions d'habitants, au taux ordinaire de soixante par kilomètre carré, constitue, en effet, l'extension convenable aux États vraiment libres. Car on ne doit qualifier ainsi que ceux dont toutes les parties sont réunies, sans aucune violence, par le sentiment spontané d'une active solidarité. La prolongation de la paix occidentale, en dissipant les craintes sérieuses d'invasion extérieure et même de coalition rétrograde, fera bientôt sentir partout le besoin de dissoudre paisiblement des agrégations factices désormais dépourvues de vrais motifs. Avant la fin du dix-neuvième siècle, la république Française se trouvera librement décomposée en dix-sept républiques indépendantes, formées chacune de cinq départements actuels. La prochaine séparation de l'Irlande doit ensuite conduire à rompre les liens artificiels qui réunissent aujourd'hui l'Écosse, et même le pays de Galles, à l'Angleterre proprement dite. Une semblable décomposition s'opérant dans tous les États trop vastes, le Portugal et l'Irlande, si nulle division n'y surgit, formeront, au début du siècle suivant, les plus grandes républiques de l'Occident. C'est à des patries ainsi restreintes qu'il faut appliquer ici l'appréciation normale du régime public. Alors le sentiment national devient un véritable intermédiaire entre l'affection domestique et l'amour universel.

Deuxième partie  
L'organisation temporelle.  
Les régions



## Une Europe organisée sur des bases « spirituelles » : la science et les savants

*Plan des travaux scientifiques  
nécessaires pour réorganiser la société  
(1822)*

La destination de la société, parvenue à sa maturité, n'est point d'habiter à tout jamais la vieille et chétive demeure qu'elle bâtit dans son enfance, comme le pensent les rois ; ni de vivre éternellement sans abri après l'avoir quittée, comme le pensent les peuples ; mais, à l'aide de l'expérience qu'elle a acquise, de se construire, avec tous les matériaux qu'elle a amassés, l'édifice le mieux approprié à ses besoins et à ses jouissances. Telle est la grande et noble entreprise réservée à la génération actuelle.

[...]

La formation d'un plan quelconque d'organisation sociale se compose nécessairement de deux séries de travaux, totalement distinctes par leur objet, ainsi que par le genre

de capacité qu'elles exigent. L'une, théorique ou spirituelle, a pour but le développement de l'idée-mère du plan, c'est-à-dire du nouveau principe suivant lequel les relations sociales doivent être coordonnées, et la formation du système d'idées générales destiné à servir de guide à la société. L'autre, pratique ou temporelle, détermine le mode de répartition du pouvoir et l'ensemble d'institutions administratives les plus conformes à l'esprit du système, tel qu'il a été arrêté par les travaux théoriques. La seconde série étant fondée sur la première, dont elle n'est que la conséquence et la réalisation, c'est par celle-ci que, de toute nécessité, le travail général doit commencer. Elle en est l'âme, la partie la plus importante et la plus difficile, quoique seulement préliminaire.

[...]

Dans le système à constituer, le pouvoir spirituel sera entre les mains des savants, et le pouvoir temporel appartiendra aux chefs des travaux industriels. Ces deux pouvoirs doivent donc naturellement procéder, pour la formation de ce système, comme ils procéderont, quand il sera établi, pour son application journalière, à cela près de l'importance supérieure du travail qu'il faut exécuter aujourd'hui. Il y a, dans ce travail, une partie spirituelle qui doit être traitée la première, et une partie temporelle qui le sera consécutivement. Ainsi, c'est aux savants à entreprendre la première série de travaux, et aux industriels les plus importants à organiser, d'après les bases qu'elle aura établies, le système administratif. Telle est la marche simple indiquée par la nature des choses, qui enseigne que les classes mêmes qui sont les éléments des pouvoirs d'un nouveau système et qui doivent un jour être placées à sa tête, peuvent seules le constituer, parce qu'elles seules sont capables d'en bien saisir l'esprit, et que seules elles sont poussées dans ce sens par l'impulsion combinée de leurs habitudes et de leurs intérêts. Une autre considération rend encore plus palpable



la nécessité de confier aux savants positifs le travail théorique de la réorganisation sociale.

Il a été observé, dans le chapitre précédent, que la doctrine critique a produit dans la plupart des têtes et tend à fortifier de plus en plus l'habitude de s'établir juge suprême des idées politiques générales. Cet état anarchique des intelligences, érigé en principe fondamental, est un obstacle évident à la réorganisation de la société. Ce serait donc vainement que des capacités réellement compétentes formeraient la vraie doctrine organique destinée à terminer la crise actuelle, si, par leur situation antécédente, elles ne possédaient, de fait, le pouvoir reconnu de faire autorité. Sans cette condition, leur travail, soumis au contrôle arbitraire et vaniteux d'une politique d'inspiration, ne saurait jamais être uniformément adopté. Or, si l'on jette un coup d'œil sur la société, on reconnaîtra bientôt que cette influence spirituelle se trouve aujourd'hui exclusivement entre les mains des savants. Eux seuls exercent, en matière de théorie, une autorité non contestée. Ainsi, indépendamment de ce que seuls ils sont compétents pour former la nouvelle doctrine organique, ils sont exclusivement investis de la force morale nécessaire pour en déterminer l'admission. Les obstacles que présente pour cela le préjugé critique de la souveraineté morale, conçue comme un droit inné dans tout individu, seraient insurmontables à tout autre qu'à eux. L'unique levier qui puisse renverser ce préjugé se trouve entre leurs mains. C'est l'habitude contractée peu à peu par la société, depuis la fondation des sciences positives, de se soumettre aux décisions des savants pour toutes les idées théoriques particulières, habitude que les savants étendent aisément aux idées théoriques générales, quand ils se seront chargés de les coordonner.

Ainsi, les savants possèdent aujourd'hui, à l'exclusion de toute autre classe, les deux éléments fondamentaux du gouvernement moral, la capacité et l'autorité théorique.

Un dernier caractère essentiel, non moins propre que les précédents à la force scientifique, mérite encore d'être indiqué.

La crise actuelle est évidemment commune à tous les peuples de l'Europe occidentale, quoique tous n'y participent point au même degré. Néanmoins, elle est traitée par chacun d'eux comme si elle était simplement nationale. Mais il faut évidemment à une crise européenne un traitement européen.

Cet isolement des peuples est une conséquence nécessaire de la chute du système théologique et féodal, par laquelle se sont trouvés dissous les liens spirituels que ce système avait établis entre les peuples de l'Europe, et qu'on a vainement essayé de remplacer par un état d'opposition hostile réciproque, déguisé sous le nom d'équilibre européen. La doctrine critique est incapable de rétablir l'harmonie qu'elle a détruite dans son ancien principe fondamental; et, au contraire, elle l'éloigne. D'abord, par sa nature, elle tend à l'isolement; et, en second lieu, les peuples ne sauraient s'entendre complètement sur les principes mêmes de cette doctrine, parce que chacun d'eux prétend, d'après elle, modifier, l'ancien système à des degrés différents.

La vraie doctrine organique peut seule produire cette union, si impérieusement réclamée par l'état de la civilisation européenne. Elle doit forcément la déterminer en présentant, à tous les peuples de l'Europe occidentale, le système d'organisation sociale auquel ils sont tous actuellement appelés, et dont chacun d'eux jouira d'une manière complète à une époque plus ou moins rapprochée, suivant l'état spécial de ses lumières. Il faut observer, d'ailleurs, que cette union sera plus parfaite que celle produite par l'ancien système, laquelle n'existait que sous le rapport spirituel; tandis qu'aujourd'hui elle doit également avoir lieu sous le rapport temporel, de sorte que ces peuples sont appelés à former une véritable

société générale, complète et permanente. Et, en effet, si c'était ici le lieu d'entreprendre un tel examen, il serait aisé de montrer que chacun des peuples de l'Europe occidentale est placé, par la nuance particulière de son état de civilisation, dans la situation la plus favorable pour traiter telle ou telle partie du système général; d'où résulte l'utilité immédiate de leur coopération. Or, il suit de là que ces peuples doivent également travailler en commun à l'établissement du nouveau système.

En considérant, sous ce point de vue, la nouvelle doctrine organique, il est clair que la force destinée à la former et à l'établir, devant satisfaire à la condition de déterminer la combinaison des différents peuples civilisés, doit être une force européenne. Or, telle est encore la propriété spéciale, non moins exclusive que toutes celles précédemment énumérées, de la force scientifique. Il est sensible que les savants seuls forment une véritable coalition, compacte, active, dont tous les membres s'entendent et se correspondent avec facilité et d'une manière continue, d'un bout de l'Europe à l'autre. Cela tient à ce qu'eux seuls aujourd'hui ont des idées communes, un langage uniforme, un but d'activité général et permanent. Aucune autre classe ne possède ce puissant avantage, parce qu'aucune autre ne remplit ces conditions dans leur intégrité. Les industriels mêmes, si éminemment portés à l'union par la nature de leurs travaux et de leurs habitudes, se laissent encore trop maîtriser par les inspirations hostiles d'un patriotisme sauvage, pour qu'il puisse, dès aujourd'hui, s'établir entre eux une véritable combinaison européenne. C'est à l'action des savants qu'il est réservé de la produire.

## Le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel dans l'Europe nouvelle

### *Catéchisme positiviste*

*Le Prêtre.* Afin de mieux caractériser cette attribution décisive, je crois devoir, ma fille, vous indiquer d'abord la statistique normale du patriciat pour l'ensemble de l'Occident. Deux mille banquiers, cent mille commerçants, deux cent mille fabricants et quatre cent mille agriculteurs, me paraissent fournir assez de chefs industriels aux cent vingt millions d'habitants qui composent la population occidentale. Chez ce petit nombre de patriciens se trouveront concentrés tous les capitaux occidentaux, dont ils devront diriger librement l'active application, sous leur constante responsabilité morale, au profit d'un prolétariat trente-trois fois plus nombreux.

Dans chaque république particulière, le gouvernement proprement dit, c'est-à-dire le suprême pouvoir temporel, appartiendra naturellement aux trois principaux banquiers, respectivement livrés de préférence aux opérations commerciales, manufacturières, et agricoles. C'est donc

surtout à ces deux cents triumvirs que le sacerdoce occidental, dirigé par le grand-prêtre de l'Humanité, devra dignement soumettre les réclamations légitimes d'un immense prolétariat. La classe exceptionnelle, qui contemple habituellement l'avenir et le passé, applique alors au présent toutes ses sollicitudes, en parlant à ceux qui vivent au nom de ceux qui vécurent et pour ceux qui vivront.

[...]

Car, après la prochaine décomposition des États actuels, la grande République occidentale se trouvera partagée en soixante républiques indépendantes, qui n'auront de vraiment commun que leur régime spirituel. Il n'y surgira jamais d'autorité temporelle susceptible de commander partout, comme le vain empereur du Moyen-Âge, qui n'y fut, envers le système catholique, qu'un débris perturbateur, empiriquement émané de l'ordre romain. Toutes les opérations collectives, d'ailleurs purement temporaires, y seront toujours conduites d'après le concert passager des triumvirats correspondants. Quant aux institutions pratiques qui doivent devenir vraiment universelles, leur destination même les réserve constamment au sacerdoce, seul capable de les faire partout prévaloir librement, malgré les rivalités nationales. Les gouvernements spéciaux n'y doivent intervenir que pour en faciliter la fondation, d'après les dépenses convenables. C'est par là seulement que les monnaies, les mesures, etc., peuvent acquérir, promptement et paisiblement, une véritable universalité.

Ainsi, les soixante républiques de l'Occident régénéré ne se trouveront habituellement liées que d'après une même éducation, des mœurs uniformes, et des fêtes communes. En un mot, leur union sera religieuse, et non politique; sauf les relations historiques résultées des agrégations antérieures, et bientôt effacées sous les nouveaux rapprochements, quand elles ne reposeront pas sur la communauté du langage.

## Le dépérissement des États nationaux. La paix en Europe

*Système de politique positive*  
(extraits du tome IV)

Le volume précédent a suffisamment représenté la formation des grands États de l'Occident comme un résultat nécessaire de la révolution moderne, destiné naturellement à cesser avec elle, d'après les principes que j'ai posés en statique sociale. Dans le chapitre suivant, j'expliquerai, surtout envers la France, le mode normal suivant lequel ces agrégations factices, déjà dépourvue de motifs suffisants, se trouveront paisiblement décomposées en nationalités libres et durables. Chacune de ces républiques positives doit offrir une population de un à trois millions, sur un territoire équivalent à celui de la Belgique, de la Toscane, de la Hollande, de la Sicile, de la Sardaigne, etc.

Sans une telle décomposition, ébauchée aux Moyen-Âge avec la division des deux pouvoirs, l'éducation morale avorterait nécessairement, faute d'un suffisant intermédiaire

entre la Famille et l'Humanité. Destinée à lier la plus intime et la plus vaste des associations, la Patrie ne peut accomplir cet office fondamental que d'après une extension assez restreinte pour faire vraiment sentir les relations habituelles. Le langage indique l'universelle appréciation d'un tel principe en représentant les sentiments patriotiques comme bornés à la réunion, spontanée des populations rurales autour d'une cité prépondérante.

Ces premières limites ne furent dépassées que d'après l'incorporation forcée qui résulta du développement graduel de la conquête romaine. Le Moyen-Âge y substitua l'agrégation libre de nations temporellement indépendantes mais spirituellement liées, de manière à tendre vers l'association universelle, si la foi commune avait pu prévaloir partout. Tel est l'ordre normal que la religion de l'Humanité doit irrévocablement systématiser, après avoir surmonté l'anarchie qui rendit autant indispensable qu'inévitable, en Occident, la formation, passagère, de grands États.

On ne saurait exactement fixer l'extension réelle des nationalités positives, quoiqu'on puisse assurer qu'elles seront moins restreintes qu'au Moyen-Âge, où les rapports sociaux étaient moins développés et même moins sentis. Mais le degré ci-dessus indiqué me semble devoir longtemps convenir aux rapprochements assez appréciables pour concilier le concours de l'indépendance. La religion positive ayant fait partout prévaloir le principe de libre agrégation, de nouvelles décompositions ou combinaisons pourront toujours s'opérer sans conflit à mesure que l'essor social les motivera suffisamment. Quoique la civilisation finale doive graduellement agrandir les corporations politiques, je doute qu'elles ne puissent jamais dépasser beaucoup l'extension que je viens de leur assigner. Au reste, cette question a déjà perdu sa principale importance; puisque le régime positif rendra le gouvernement de plus en plus spirituel et de moins

en moins, temporel, en systématisant la marche naturelle de l'association humaine.

Politiquement envisagée, la décomposition normale des grands États devient aussi précieuse que sous l'aspect moral, comme autant favorable à l'ordre qu'au progrès. Chacun des trois éléments généraux de la constitution sociocratique doit toujours y trouver des avantages essentiels. Le sacerdoce universel y pourra mieux modifier le gouvernement national, ainsi détourné davantage d'usurper les attributions spirituelles. Mais en même temps, les patriciens obtiendront plus de respect pour une autorité dont la source et l'usage seront généralement appréciables. Enfin, les prolétaires pourront mieux surmonter une oppression moins intense, et développer davantage un contrôle régulier.

[...]

La nature et la difficulté de la transition finale étant ainsi caractérisées, il faut directement l'instituer envers l'Occident, d'où procédera son extension universelle. Mais l'opération occidentale exige une distinction essentielle, suivant qu'elle concerne le peuple central ou les autres nationalités, dont je dois d'abord déterminer l'ordre définitif de régénération, en complétant et rectifiant mes indications primitives.

Cette détermination reste, malgré la révolution moderne, essentiellement conforme à la marche de l'incorporation romaine, sauf la modification résultée du monothéisme défensif. Quand la république occidentale remplaça l'empire d'Occident, le centre politique, placé d'abord à l'extrémité, fut transporté définitivement au milieu, par la substitution graduelle de Paris à Rome, accomplie avant la fin du Moyen-Âge. Un tel changement dut caractériser la transformation nécessaire de l'agrégation forcée en association volontaire. Mais, à cela près, les éléments du groupe conservèrent leur subordination primitive, développée par l'initiation



catholico-féodale. Autour de la nationalité française, se rangèrent d'abord les deux populations méridionales, en vertu d'une civilisation plus avancée, puis les deux populations septentrionales, dont l'essor était plus tardif. Le foyer de l'occidentalité sembla se transporter successivement chez chacune de celles-ci, pendant les deux siècles qui suivirent la rupture de l'unité catholique. Néanmoins, la dernière phase de la révolution occidentale rendit spontanément au peuple central la présidence du mouvement moderne.

Momentanément altérée par suite de l'orgie militaire qui souilla la crise finale, cette subordination s'est bientôt rétablie d'après l'avènement d'une paix irrévocable, sous le commun ascendant des aspirations sociales développées depuis le Moyen-Âge. Nécessairement surgi chez le peuple chargé d'élaborer la solution universelle, le positivisme vient consolider son initiative, en lui permettant de remplir dignement la mission que l'ensemble du passé lui confère pour inaugurer l'avenir. C'est systématisant sur de meilleures bases l'occidentalité spontanée du Moyen-Âge que la nationalité française, avant de se décomposer librement, convertira son centre politique en métropole religieuse de l'humanité régénérée. La seule capitale dont la plupart des habitants soient nés ailleurs méritera la présidence universelle en dirigeant la transition finale avec la générosité de sentiments et la généralité de pensées qu'exige une telle destination. Dégagée de l'anarchie parlementaire, elle saura graduellement transformer sa prépondérance temporelle en suprématie spirituelle, à mesure que s'y développera l'ascendant décisif de la religion positive.

Tel est donc l'ordre définitif que l'ensemble du passé fixé aux cinq éléments de l'occidentalité pour l'inauguration successive de l'état normal, d'après l'élaboration française, complétée par les modifications italienne, espagnole, britannique et germanique. Envers les trois derniers cas,

cet arrangement diffère de celui qu'exposa mon ouvrage fondamental, et même du changement que lui fit subir le discours préliminaire du traité que j'achève. Après avoir expliqué la principale élaboration, je ferai naturellement sentir, au moins implicitement, les motifs spéciaux de chaque rang, en appréciant les modifications correspondantes. Le lecteur qui voudrait mieux approfondir cette détermination, en y comparant mes essais successifs, doit être averti que je n'avais pas d'abord fait assez prévaloir la marche historique fixée par le volume précédent. J'avais, d'ailleurs, attaché trop d'importance à l'essor industriel et scientifique, sans apprécier suffisamment les avantages moraux et sociaux des peuples préservés du protestantisme.

[...]

Voilà comment la phase moyenne de la transition organique réalisera les espérances partout surgies, et surtout en France, depuis quarante ans, d'après l'avènement de la paix occidentale. Solennellement promise aussitôt que l'instinct militaire eut terminé son orgie exceptionnelle, la transformation définitive de l'armée en gendarmerie se trouva graduellement ajournée au nom des préoccupations extérieures et des sollicitudes intérieures. Mais ce double motif doit alors être assez dissipé pour permettre à la dictature d'accomplir sans danger une mesure universellement souhaitée, qui fournira la meilleure confirmation de son caractère progressif.

Cette transformation de l'armée en gendarmerie conduit à compléter le milieu de la transition organique en exécutant deux opérations décisives, l'une au dehors, l'autre au dedans.

Il faut d'abord caractériser l'irrévocable avènement d'une politique pleinement pacifique par une digne restitution de l'Algérie aux Arabes. Outre que la domination actuelle ne pourrait se prolonger quand on supprimera l'armée française, elle est radicalement incompatible avec toute

réorganisation. Cette oppression fut instituée et développée, à grands frais, pour ranimer l'instinct guerrier, cultiver au-dehors une férocité destinée au dedans, et surtout corrompre la population centrale, afin de la détourner du but social, en l'intéressant à la tyrannie rétrograde. Une telle conduite doit être d'autant plus reprochée au moins estimable des cinq dictateurs français que, pouvant répudier et réparer le tort de son devancier, il se l'appropriera sans conviction, pour ménager des préjugés aisément surmontables. Mais, outre les motifs généraux qui n'ont jamais cessé de prescrire cette restitution, un mémorable épisode doit maintenant accélérer en manifestant le caractère contradictoire d'une politique où l'on maintient, au sud de l'Empire ottoman la spoliation qu'on réprime au nord. L'accomplissement de cet acte de justice ne saurait d'ailleurs être aucunement entravé par des ménagements immérités envers une colonisation sans consistance, faible compensation de tant d'iniquités. Si les aventuriers sceptiques qui se trouveront ainsi livrés à la générosité musulmane auraient eu sérieusement l'intention de s'incorporer aux Arabes, ils auraient adopté l'islamisme, au lieu d'entretenir l'espoir, aussi stupide que coupable de faire là prévaloir le catholicisme.

Au-dedans, la seconde phase doit développer la transition organique en autorisant autant les coalitions industrielles chez les travailleurs que parmi les entrepreneurs. Ces ligues nécessaires n'exigent, des deux côtés, d'autre intervention légale que la stricte répression de toute violence contre quiconque refuse d'y participer. Sous cette unique condition, le développement continu d'un tel antagonisme est aussi convenable envers la préparation de l'état normal que pour sa consolidation, il peut seul faire empiriquement sentir, de part et d'autre, les besoins d'une conciliation permanente, dont la systématisation appartient au sacerdoce de l'Humanité. Quoique l'expérience anglaise ait manifesté l'insuffisance et

le danger de ces luttes tant qu'elles restent matérielles, elles concourront à la régénération industrielle quand la religion positive réglera leur essor.

D'après le double complément de l'abolition de l'armée française, la dictature progressive achèvera de diriger le second degré de la transition organique en introduisant deux institutions, l'une politique, l'autre morale, destinées surtout à préparer la phase finale.

On doit dès lors disposer Paris à devenir, dans le siècle suivant, la métropole occidentale, en diminuant sa domination matérielle sur les provinces françaises, maintenant opprimées sous un excès de centralisation. Cette réforme, ardemment souhaitée partout, fut toujours promise par les rétrogrades sans qu'ils aient jamais pu l'accomplir, faute de l'attitude progressive qu'elle exigeait pour ne pas troubler la mission sociale du peuple central. Sa réalisation appartient aux vrais conservateurs, quand le positivisme aura produit sur eux l'impression spéciale qui doit précéder leur conversion générale.

En systématisant la transition organique, je satisfis à ces justes réclamations d'après la répartition de la France en dix-sept intendances, ordinairement composées chacune de cinq départements, groupés, autant que possible, suivant l'ensemble des affinités locales. Leurs chefs, toujours nommés et révoqués par le pouvoir central, seront autorisés à décider la plupart des questions administratives maintenant traitées à Paris, et chacun d'eux instituera les préfectures correspondantes, en dirigeant celle du chef-lieu. Pour faire mieux apprécier cette mesure, dont j'expliquerai bientôt la principale destination, et qui servira de type aux autres cas occidentaux, je dois ici spécifier la répartition française, disposée suivant le degré de population des capitales :

Tableau des dix-sept Intendances françaises.

1 <sup>ère</sup>	PARIS	(Seine, Seine-et-Oise).
2 <sup>e</sup>	MARSEILLE	(Basses-Alpes, Vaucluse, Gard, Bouches-du-Rhône, Var).
3 <sup>e</sup>	LYON	(Rhône, Ain, Isère, Hautes-Alpes, Drôme).
4 <sup>e</sup>	BORDEAUX	(Lot, Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne, Landes, Basses-Pyrénées).
5 <sup>e</sup>	ROUEN	(Eure, Seine-Inférieure, Calvados, Orne, Manche).
6 <sup>e</sup>	NANTES	(Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan, Côtes-du-Nord, Finistère).
7 <sup>e</sup>	TOULOUSE	(Tarn-et-Garonne, Gers, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Ariège).
8 <sup>e</sup>	LILLE	(Oise, Somme, Aisne, Pas-de-Calais, Nord).
9 <sup>e</sup>	STRASBOURG	(Meuse, Moselle, Meurthe, Vosges, Haut.Rhin, Bas-Rhin).
10 <sup>e</sup>	REIMS	(Seine-et-Marne, Aube, Marne, Haute-Marne, Ardennes).
11 <sup>e</sup>	ORLÉANS	(Eure-et-Loir, Loiret, Loir-et-Cher, Cher, Indre).
12 <sup>e</sup>	ANGERS	(Sarthe, Mayenne, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire).
13 <sup>e</sup>	MONTPELLIER	(Aveyron, Tarn, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales).

14 <sup>e</sup>	LIMOGES	(Nièvre, Allier, Creuse, Haute-Vienne, Corrèze).
15 <sup>e</sup>	CLERMONT	(Loire, Ardèche, Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire, Lozère).
16 <sup>e</sup>	DIJON	(Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Jura, Doubs, Haute-Saône).
17 <sup>e</sup>	ROCHEFORT	(Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Charente-Inférieure, Charente).

Religieusement considérée, la transition organique complètera, dans son degré moyen, l'adhésion générale de son début au principe fondamental du positivisme, en joignant la devise morale à la devise politique, mais sans changer le drapeau français. En adoptant la formule *Ordre et Progrès*, la première phase caractérise la résolution décisive de terminer la révolution moderne par la conciliation radicale unanimement demandée depuis l'explosion de la crise finale. La seconde manifeste davantage la vraie nature de la régénération occidentale en proclamant la source morale d'une telle solution, d'après une adhésion solennelle à la loi *Vivre pour autrui*. C'est alors que les femmes se trouveront dignement incorporées au mouvement moderne, qui leur reste étranger, même en devenant organique, tant qu'il n'embrasse que l'intelligence et l'activité, sans subordonner l'une et l'autre au sentiment. Par la combinaison des deux devises, la réorganisation politique sera directement liée à la régénération morale, pour préparer le caractère pleinement religieux que prendra la transition occidentale dans dernière phase.

Je suis conduit à compléter l'institution du mode moyen, en déterminant l'essor correspondant du positivisme.

Quoique la vraie religion doive alors étendre son ascendant du culte au dogme, sans embrasser encore le régime, le sacerdoce régénérateur y commence à développer avec opportunité le système de fêtes abstraites ébauché pendant la première phase, envers l'Humanité, la Femme, et les Morts. À ces solennités caractéristiques, heureusement mêlées aux types concrets, l'essor de l'antagonisme industriel, d'après les luges populaires, conduit à joindre une quatrième célébration annuelle, qui, pleinement adaptée à la transition, pourra s'incorporer à l'état normal. En introduisant, vers la fin de l'été, la Fête des Machines, le sacerdoce positif s'efforcera de prévenir et d'adoucir l'ensemble des conflits pratiques par la glorification du principal fondement de l'activité pacifique. La consécration systématique de la fétichité spontanée permettra d'idéaliser ces admirables instruments, sur lesquels reposent à la fois l'efficacité du travail et la dignité du travailleur. Ce culte tendra directement à faire partout prévaloir les mœurs normales, en rectifiant les aberrations populaires que l'anarchie moderne suscite envers chaque extension d'une telle puissance. Il manifestera profondément le besoin de discipliner une activité dont l'essor devient bientôt contradictoire d'après une opposition d'après une opposition radicale entre le but et les moyens. Une telle solennité développera la subordination fraternelle de tous les travailleurs envers ceux qui sont destinés à devenir normalement les chefs sociaux du prolétariat.

## **Fin de la guerre en Europe et à partir de l'Europe**

*Cours de philosophie positive – 57<sup>e</sup> Leçon*

[...]

Considérant maintenant le progrès actuel de la décomposition politique relativement à l'organisme temporel, il est aisé de reconnaître que, malgré le développement exceptionnel d'une prodigieuse activité guerrière, le cours graduel de la crise révolutionnaire n'a pas moins concouru à compléter, en général, l'irrévocable décadence du régime militaire que celle du système théologique lui-même. D'abord, le mode nécessaire suivant lequel dut s'accomplir la grande défense républicaine détermina simultanément l'irrévocable déconsidération de l'ancienne caste militaire, ainsi radicalement privée de sa seule attribution caractéristique, et même la cessation correspondante du prestige jadis inhérent, malgré l'institution décisive des armées permanentes, à la spécialité d'une telle profession, où les citoyens les moins préparés surpassèrent alors, après un rapide apprentissage,



les maîtres les plus expérimentés. Cette épreuve décisive, heureusement accomplie au milieu des plus défavorables circonstances, fit donc sentir que, pour une simple activité défensive, seule vraiment compatible avec l'esprit pacifique de la sociabilité moderne, toute tribu guerrière, et même toute grave préoccupation continue des sollicitudes militaires, étaient désormais devenues essentiellement inutiles, sous l'impulsion patriotique d'une véritable détermination populaire, sans laquelle d'ailleurs la plus habile tactique serait, à cet égard, radicalement insuffisante, comme le prouva ensuite trop clairement la triste contre-épreuve amenée par la tyrannie rétrograde de Bonaparte. D'autres exemples nationaux établirent bientôt, d'une manière non moins expressive, et suivant des conditions analogues, que cette consolante vérité politique est également applicable à toutes les populations actuelles, et qu'elle résulte nécessairement du système fondamental de notre civilisation.

En second lieu, la nature même de la guerre révolutionnaire dut aussitôt mettre un terme irrévocable à la dernière série de guerres systématiques qui avait surtout caractérisé, comme je l'ai expliqué au chapitre précédent, la troisième phase moderne, et qui tendait à perpétuer l'activité militaire en la destinant au service politique de l'activité industrielle, désormais prépondérante : cet ancien esprit ne put alors persister qu'en Angleterre, où il était même profondément modifié par de graves sollicitudes sociales. On doit, à cet égard, soigneusement remarquer, à cette époque, la décadence presque universelle du régime colonial, fondé sous la seconde phase, et que l'irrévocable séparation des principales colonies détruisit essentiellement après trois siècles, de manière à prévenir tout renouvellement sérieux des guerres importantes qu'il avait auparavant suscitées : l'Angleterre seule dut aussi offrir, à ce sujet, une exception spéciale et probablement passagère, que les autres nations européennes ne pouvaient

ni ne de valent troubler, dans l'intérêt commun de la grande république occidentale, éminemment compatible avec une telle anomalie, correspondante à des besoins et à des aptitudes qui ne sauraient ailleurs exister encore au même degré. L'heureuse révolution américaine avait d'abord fourni à cette scission nécessaire à la fois un signal décisif et un appui fondamental; mais son accomplissement dut ensuite résulter des préoccupations exclusives propres aux diverses métropoles par une suite plus ou moins directe de la crise révolutionnaire. C'est ainsi que disparut alors essentiellement, dans l'ensemble de la république européenne, la dernière source générale des guerres modernes. J'ai d'ailleurs suffisamment expliqué déjà comment, en un temps où l'esprit militaire se subordonnait profondément à un but social, une immense aberration guerrière avait été naturellement déterminée par un irrésistible entraînement, dont le retour est certainement impossible, malgré tous les efforts quelconques, depuis que les guerres de principes, qui seules restaient supposables, ont été radicalement contenues par une suffisante extension occidentale de l'agitation révolutionnaire, ainsi devenue, pour l'Europe actuelle, un gage assuré de tranquillité provisoire, en consumant, d'une manière continue, toute la sollicitude des gouvernements et toute l'activité de leurs nombreuses armées à prévenir péniblement les perturbations intérieures. Quelque précaire que doive sembler une telle garantie, elle est cependant de nature à durer jusqu'à ce qu'une véritable réorganisation intellectuelle et morale vienne partout instituer spontanément une sécurité directe et permanente, en réformant à jamais des mœurs et des opinions qui constituent les derniers vestiges du régime initial de l'humanité, et en faisant uniformément prévaloir désormais la paisible préoccupation journalière des divers perfectionnements sociaux, soit européens, soit nationaux, sous la commune inspiration d'une doctrine universelle, interprétée par un même pouvoir spirituel, comme je l'indiquerai spécialement ci-après. Nous avons, il

est vrai, précédemment remarqué l'introduction spontanée d'un dangereux sophisme, qu'on s'efforce aujourd'hui de consolider, et qui tendrait à conserver indéfiniment l'activité militaire, en assignant aux invasions successives la spécieuse destination d'établir directement, dans l'intérêt final de la civilisation universelle, la prépondérance matérielle des populations les plus avancées sur celles qui le sont le moins. Dans le déplorable état présent de la philosophie politique, qui permet l'ascendant éphémère de toute aberration quelconque, une telle tendance a certainement beaucoup de gravité, comme source de perturbation universelle; logiquement poursuivie, elle aboutirait, sans doute, après avoir motivé l'oppression mutuelle des nations, à précipiter les unes sur les autres les diverses cités, d'après leur inégale progression sociale; et, sans aller jusqu'à cette rigoureuse extension, qui doit certainement toujours rester idéale, c'est, en effet, sur un tel prétexte qu'on a prétendu fonder l'odieuse justification de l'esclavage colonial,, suivant l'incontestable supériorité de la race blanche. [...]

## **Le Comité positif occidental Marine européenne et monnaie commune**

*Système de politique positive, tome 1*

Le calme intérieur étant ainsi assuré autant que la paix extérieure, malgré le prolongement de l'anarchie mentale et morale, l'immense élaboration régénératrice pourra s'accomplir activement, d'après une liberté philosophique désormais inaltérable. Pour y mieux procéder, il importera que son essor soit assisté par l'Association, à la fois philosophique et politique, que le dernier volume de mon ouvrage fondamental annonça, en 1842, sous le titre caractéristique de Comité positif occidental. Siégeant surtout à Paris, il se compose, dans son noyau primitif, de huit Français, sept Anglais, six Allemands, cinq Italiens, et quatre Espagnols. Ce noyau initial suffit pour que tous les éléments principaux de chaque population occidentale s'y trouvent représentés. Ainsi, la partie germanique admettrait un Hollandais, un Prussien, un Suédois, un Danois, un Bavarois, et un Autrichien. De même, le Piémont, la Lombardie, la Toscane, l'État Romain,

et le pays Napolitain, y fourniraient les organes de l'Italie. Enfin la Catalogne, la Castille, l'Andalousie, et le Portugal, y caractériseraient assez la population ibérique.

Cette sorte de concile permanent de la nouvelle Église admettra tous les éléments nécessaires du pouvoir modérateur, et même il doit s'adjoindre ceux des organes du pouvoir directeur dont la régénération personnelle est assez avancée pour seconder dignement la rénovation universelle. Dès son début, il comprendra donc des praticiens comme des théoriciens. La coalition fondamentale entre les philosophes et les prolétaires s'y manifesterait surtout, sans exclure les autres adhésions sincères, même émanées des classes en décadence. Pour correspondre dignement à sa destination principale, il admet, à plus forte raison, le troisième élément général du pouvoir modérateur, le mieux apte à y représenter la prépondérance fondamentale du cœur sur l'esprit. Aux trente membres précédents, il faut donc joindre six dames d'élite, deux françaises et une de chaque autre branche occidentale. Outre leur influence normale, leur participation spéciale y devient indispensable pour faire convenablement pénétrer le positivisme chez nos frères méridionaux, suivant le noble office que je réservais à ma sainte collègue, ravie d'avance au comité rénovateur où elle eût si dignement siégé.

Pendant que les divers gouvernements nationaux maintiendront partout l'ordre matériel, ces libres précurseurs du régime final présideront à l'élaboration occidentale qui dissipera graduellement l'interrègne spirituel, seul obstacle essentiel à la régénération sociale. Ils devront donc seconder le développement et la propagation du positivisme, ainsi que son application croissante, par tous les moyens honorables dont ils pourront disposer. Outre l'enseignement, oral et écrit, populaire et philosophique, ils s'efforceront surtout d'inaugurer autant que possible le culte final de l'Humanité, déjà susceptible d'ébauche immédiate, au moins quant au

système de commémoration. Leur influence politique pourra même indiquer directement l'occidentalité caractéristique du nouveau régime, en faisant partout adopter quelques mesures communes, dont l'utilité est reconnue depuis longtemps, mais qui n'ont jamais prévalu, faute d'un organe central, supérieur aux rivalités nationales.

Telle serait surtout l'institution d'une marine occidentale, noblement destinée, soit à l'universelle police des mers, soit aux explorations théoriques ou pratiques. Librement recrutée et dotée dans les cinq branches de la grande famille, elle remplacerait dignement une admirable chevalerie maritime, tombée avec le catholicisme. Son pavillon constituerait naturellement la première manifestation solennelle de la commune devise positiviste.

Cette première mesure caractéristique en susciterait naturellement une seconde, dont l'importance n'est pas plus contestée, et qui pourtant n'a pu encore se réaliser, d'après l'anarchie occidentale résultée de la décadence politique du catholicisme. Elle consisterait à faire sanctionner, par les divers pouvoirs temporels, la monnaie commune destinée à faciliter, dans tout l'Occident, les transactions industrielles. Trois sphères, pesant chacune cinquante grammes, respectivement formées d'or, d'argent, et de platine, offriraient assez de variété pour une semblable destination. Le grand cercle parallèle à la petite base plate y reproduirait la devise fondamentale. À son pôle, figurerait l'immortel Charlemagne, comme fondateur historique de la république occidentale, dont le nom entourerait cette vénérable image. Une telle mémoire, également chère à tout l'Occident, fournirait, dans l'ancienne langue commune, la dénomination usuelle de la monnaie universelle.

À cette double indication d'un service qui popularisera bientôt le comité rénovateur, il serait ici superflu d'ajouter

aucune mention spéciale des diverses opérations qui se rapportent directement à sa principale destination. J'y dois pourtant signaler la libre fondation d'un collège occidental propre à constituer le noyau systématique d'une véritable classe contemplative. Destinés au sacerdoce final, ces nouveaux philosophes devraient surtout se recruter parmi les prolétaires, sans toutefois exclure aucune vocation réelle. Ils introduiraient l'enseignement septénaire du positivisme dans toutes les localités disposées à l'accueillir. En outre, ils fourniraient de libres missionnaires qui prêcheraient partout la doctrine universelle, même hors des limites Occidentales, suivant la marche indiquée ci-dessous. Un tel office serait beaucoup secondé par les voyages habituels des prolétaires positivistes.

## **Le comité positif occidental (suite)**

*Cours de philosophie positive – 57<sup>e</sup> Leçon*

D'après cette sommaire appréciation de l'inégale préparation de la régénération positive chez les cinq grandes populations qui doivent y participer à la fois, mais à divers degrés et sous divers modes, il importe beaucoup que l'élaboration philosophique destinée à la déterminer graduellement soit instituée de manière à toujours manifester cette commune extension occidentale, en s'adaptant toutefois assez heureusement aux convenances de chaque cas pour convertir, autant que possible, ces inévitables différences en nouveaux moyens d'accomplissement, par une judicieuse combinaison des qualités essentielles propres à chacun de ces éléments nationaux. Afin de mieux remplir cette condition capitale, il conviendrait de placer expressément, dès l'origine, cette élaboration fondamentale sous l'active direction d'une association universelle, d'abord très peu nombreuse, mais ultérieurement réservée, par de sages



affiliations successives, à un vaste développement, et dont la dénomination caractéristique de *Comité positif occidental* indiquerait sa destination à conduire, dans toute l'étendue de la grande famille européenne, la réorganisation spirituelle appréciée, et même ébauchée, d'après l'ensemble de ce traité<sup>53</sup>. Cette association philosophique, indifféremment issue, chez ces diverses nations, de tous les rangs sociaux, soit pour l'élaboration directe, soit pour l'efficacité des travaux, tendrait ouvertement à systématiser les attributions intellectuelles et morales désormais abandonnées de plus en plus par les gouvernements européens, et déjà livrées, du moins en France, à la libre concurrence des penseurs indépendants. Si j'ai suffisamment caractérisé la nature et l'étendue de la réorganisation spirituelle, fondée sur l'essor direct de la vraie philosophie moderne, on doit sentir quelle immense activité devrait, à tous égards, développer partout cette sorte de concile permanent de l'Église positive soit pour accomplir une vaste élaboration mentale, où toutes les conceptions humaines doivent être assujetties à une indispensable rénovation; soit pour en faciliter la marche rationnelle par l'institution de collèges philosophiques, propres à lui préparer directement de dignes coopérateurs; soit pour en seconder la

---

53 Malgré le petit nombre des membres qui doivent primitivement former ce haut comité, et qui, par aperçu, ne me paraît pas devoir maintenant excéder trente, il importe que sa composition primitive représente expressément une telle coopération, proportion gardée d'ailleurs de l'aptitude nationale correspondante, soit collective, soit personnelle. D'après les indications précédentes, on y pourrait, par exemple, admettre huit Français, sept Anglais, six Italiens, cinq Allemands et quatre Espagnols. Sans attacher aucune vaine gravité à de tels chiffres, j'insiste seulement pour qu'aucune des cinq nations combinées n'y ait la majorité numérique, et que le contingent corresponde autant que possible à la participation réelle. La France et l'Angleterre constituant évidemment les deux cas les plus opposés, c'est leur combinaison qui doit nécessairement offrir l'importance la plus décisive dans la formation initiale d'une telle association. Ce Comité siègerait d'ailleurs naturellement à Paris, mais en évitant de s'assujettir à aucune résidence invariable. [Note de Comte]

réalisation graduelle par l'universelle propagation d'une sage instruction positive, à la fois scientifique et esthétique, soit, enfin, pour en régulariser peu à peu l'application pratique par un judicieux enseignement journalier, tant oral qu'écrit, et même par une convenable intervention philosophique au milieu des divers conflits politiques naturellement résultés de l'influence prolongée des anciens moteurs sociaux.

## **Le progrès est à la fois industriel, artistique et scientifique**

*Cours de philosophie positive – 56<sup>e</sup> Leçon*

[...]

C'est, à tous égards, la prédominance graduelle de la vie industrielle sur la vie militaire, par suite de l'entière abolition de l'esclavage primitif des classes laborieuses, qui distingue le mieux l'ensemble des populations composant aujourd'hui l'élite de l'humanité; c'est aussi la première source générale de tous leurs autres attributs essentiels, et le principal moteur universel du mode d'éducation sociale qui leur est propre. L'éveil mental que cette activité pratique y a provoqué et maintenu, à un certain degré, par une influence inévitable et continue, jusque chez les classes les plus inférieures, ainsi que l'aisance relative dès lors uniformément répandue, y ont ensuite naturellement amené un développement esthétique plus désintéressé, dont l'active propagation n'avait jamais pu être aussi étendue sous aucun des trois modes essentiels que nous avons distingués, au cinquante-troisième chapitre,

dans le régime polythéique de l'antiquité. D'un point de vue secondaire, mais plus spécial, on voit d'ailleurs que le perfectionnement graduel de l'essor industriel l'élève spontanément, par une suite de transitions presque insensibles, jusqu'à l'essor purement esthétique, surtout en ce qui concerne les arts géométriques. Quant à l'influence nécessaire de cette même évolution industrielle pour imprimer ensuite à l'esprit scientifique des modernes cette positivité fondamentale qui le caractérise, et qui a ultérieurement transformé aussi l'esprit philosophique proprement dit, elle est certes tellement évidente, en principe, que nous n'avons aucun besoin de nous y arrêter ici, jusqu'à ce que le cours naturel de notre élaboration historique nous conduise à en apprécier directement les conséquences générales. On ne saurait donc méconnaître la direction radicalement ascendante de l'évolution, essentiellement empirique, propre au premier essor fondamental des nouveaux éléments sociaux, dont la hiérarchie normale ne pourra se développer librement suivant la marche descendante, seule pleinement rationnelle, qu'après le suffisant accomplissement d'une systématisation directe, jusqu'ici à peine entrevue, et qui suppose l'ascendant final de la philosophie positive chez tous les esprits actifs.

Il ne peut, à cet égard, rester quelque embarras historique que relativement à l'ordre respectif des deux évolutions esthétique et scientifique, qui, toutes deux constamment postérieures à l'évolution industrielle semblent n'avoir pas observé entre elles une loi de succession aussi fixe, quoique d'ailleurs, dans la plupart des cas, la première ait été, conformément à cette règle générale, évidemment antérieure : l'exemple capital de l'Allemagne donne surtout de la gravité à une telle objection, puisque l'essor scientifique paraît y avoir, au contraire, notablement précédé le principal essor esthétique, par un concours de causes exceptionnelles qui mériterait une saine analyse spéciale, du reste incompatible

avec la nature abstraite de notre élaboration sociologique. Mais, pour dissiper ici convenablement l'incertitude qu'une semblable anomalie pourrait jeter sur l'ordre dynamique que nous venons d'établir, il suffit de considérer l'irréfutable nécessité philosophique d'apprécier simultanément l'essor direct de la civilisation moderne, non chez une seule nation, même très étendue, mais chez tous les peuples qui ont réellement participé au mouvement fondamental de l'Europe occidentale; c'est-à-dire (afin d'en faire, une fois pour toutes, l'indispensable énumération), l'Italie, la France, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Espagne<sup>54</sup>. Ces cinq grandes nations, dont Charlemagne a si dignement achevé de constituer l'imposante synergie, peuvent être regardées, dès le milieu du Moyen-Âge, comme constituant, à beaucoup d'égards essentiels, malgré d'immenses diversités, un peuple vraiment unique,

---

54 Comme tout le reste de notre élaboration historique devra naturellement contenir de fréquentes allusions, soit explicites, soit plus souvent implicites, à une telle circonscription territoriale, il convient ici d'avertir directement, pour prévenir toute interprétation équivoque ou incomplète, que, afin de ne pas trop multiplier le nombre de ces éléments européens, je suppose toujours essentiellement annexé à chacun d'eux l'ensemble de ses appendices naturels. Ainsi, dans cette définition historique de l'Angleterre, j'y comprends, non seulement l'Écosse, et même l'Irlande, suivant un usage déjà familier, mais aussi, à beaucoup d'égards, l'Union américaine elle-même, dont la civilisation, essentiellement dépourvue d'originalité, ne fut, surtout jusqu'à notre siècle, qu'une simple expansion directe de la civilisation anglaise, modifiée par des circonstances locales et sociales. Par des motifs équivalents d'affinité politique, je joins pareillement, d'ordinaire, à l'Allemagne proprement dite, d'une part la Hollande, et même la Flandre, d'une autre part les îles danoises et même la péninsule scandinave, ainsi que la Pologne, extrêmes limites boréale et orientale de notre synergie européenne. Enfin, il serait superflu de prévenir que, sous la seule dénomination d'Espagne, on doit entendre habituellement ici l'ensemble de la presque île ibérique. Des subdivisions plus détaillées seraient contraires à la nature essentiellement abstraite de notre opération sociologique, où une telle énumération ne saurait avoir d'autre destination principale que de prévenir le vague et la confusion des idées relatives à la vérification effective de ma théorie fondamentale de l'évolution humaine. [Note de Comte]

intégralement soumis alors au régime catholique et féodal, et depuis généralement assujetti à toutes les transformations successives, soit critiques, soit surtout organiques, que la destinée ultérieure d'un tel régime devait graduellement déterminer chez cette avant-garde de notre espèce. Par une semblable considération, d'ailleurs si importante, en général, pour circonscrire convenablement la véritable extension du théâtre permanent de la phase sociale que nous apprécions, on résout aussitôt la difficulté précédente, en faisant clairement ressortir que, dans ce mode rationnel d'observation historique, l'essor scientifique se présente, suivant l'ordre naturel ci-dessus établi, comme certainement postérieur à l'essor esthétique. Rien n'est surtout plus évident quant à l'Italie, dont la civilisation a, sous tous les rapports essentiels, tant précédé et si longtemps guidé celle de tout le reste de la grande république occidentale, et où l'on voit si nettement l'essor esthétique succéder peu à peu à l'essor industriel, et préparer ensuite graduellement l'essor scientifique ou philosophique, d'après l'heureuse propriété qui le caractérise d'exciter spontanément l'éveil spéculatif jusque chez les plus vulgaires intelligences.

Troisième partie  
Le nouveau pouvoir spirituel  
La République des lettres et des sciences





## A - Lumières et universalité

**L'Europe, c'est l'affranchissement universel.  
Il faut mettre fin au colonialisme.**

*Cours de philosophie positive – 56<sup>e</sup> Leçon*

L'universelle systématisation politique qui, pendant notre seconde phase, a commencé à caractériser l'évolution industrielle, jusqu'alors essentiellement spontanée, et les différences fondamentales que présentent, sous ce rapport, ses deux modes généraux de réalisation historique, me paraissent fidèlement caractérisées dans la plus large extension que put alors recevoir l'essor industriel, par la fondation naissante du système colonial, préparée sous la phase précédente, et qui a tant influé sur la suivante. Sans revenir assurément aux dissertations déclamatoires du siècle dernier relativement à l'avantage ou au danger final de cette vaste opération pour l'ensemble de l'humanité, ce qui constitue une question aussi oiseuse qu'insoluble, il

serait intéressant d'examiner s'il en est définitivement résulté une accélération ou un retard pour l'évolution totale, à la fois négative et positive, des sociétés modernes. Or, à cet égard, il semble d'abord que la nouvelle destination capitale ainsi ouverte à l'esprit guerrier, sur la terre et sur la mer, et l'importante recrudescence pareillement imprimée à l'esprit religieux, comme mieux adapté à la civilisation de populations arriérées, ont tendu directement à prolonger la durée générale du régime militaire et théologique, et, par suite, à éloigner spécialement la réorganisation finale. Mais, en premier lieu, l'entière extension que le système des relations humaines a dès lors tendu à recevoir graduellement, a dû faire mieux comprendre la vraie nature philosophique d'une telle régénération en la montrant comme finalement destinée à l'ensemble de l'humanité ; ce qui devait mettre en plus haute évidence l'insuffisance radicale d'une politique conduite alors, en tant d'occasions, à détruire systématiquement les races humaines, dans l'impuissance de les assimiler. En second lieu, par une influence plus directe et plus prochaine, l'active stimulation nouvelle que ce grand événement européen a dû partout imprimer à l'industrie, a certainement augmenté beaucoup son importance sociale, et même politique : en sorte que, tout compensé, l'évolution moderne en a, ce me semble, éprouvé nécessairement une accélération réelle, dont toutefois on se forme communément une opinion très exagérée. Quoi qu'il en soit, cette comparaison est ici destinée surtout à faire mieux ressortir l'indication philosophique des effets les plus généraux de cette expansion fondamentale, à la fois symptôme et agent, direct ou indirect, de l'essor universel de l'industrie moderne. Pour en apprécier dignement l'action nécessaire, il faut ajouter aussi que, suivant la judicieuse remarque des principaux philosophes de l'école écossaise, l'influence s'en est fait pareillement sentir, et peut-être d'une manière encore plus heureuse, surtout pour l'Allemagne, dans les parties de la république européenne qui, par divers motifs,

et principalement à raison de leur situation géographique, ont dû spécialement rester presque étrangères à l'ensemble du mouvement colonial.

Considéré maintenant dans sa principale diversité, ce mouvement a dû prendre nécessairement un caractère fort distinct, suivant qu'il a été dirigé par la politique monarchique et catholique ou par la dictature aristocratique et protestante, conformément à la division ci-dessus expliquée. Dans ce dernier cas, la nature du mode correspondant y a fait prédominer surtout l'activité individuelle, simplement secondée par l'égoïsme national, dont la systématisation croissante y fut souvent poussée jusqu'aux plus monstrueuses aberrations pratiques; comme l'indiquent, par exemple, les destructions méthodiques que l'avidité hollandaise exerça si longtemps sur les productions trop universelles de l'archipel équatorial. Quant au premier cas, dont l'appréciation ordinaire est beaucoup moins satisfaisante, j'y dois principalement signaler ici le caractère, bien plus politique qu'industriel, que présente, à mes yeux, sa plus vaste réalisation. Or, en considérant l'ensemble du système colonial de l'Espagne et même du Portugal<sup>55</sup>, si différent de celui de la Hollande et de

55 La comparaison générale de ces deux grandes colonisations catholiques a donné lieu, de la part de l'illustre de Maistre, à une très belle observation historique sur le contraste mémorable que présente l'absence prolongée de tout profond conflit colonial entre deux nations aussi naturellement rivales, avec l'acharnement continu des nations protestantes au sujet de colonies beaucoup moins précieuses. Mais les préoccupations systématiques de cet éminent philosophe l'ont conduit à faire trop exclusivement dépendre cette incontestable différence de l'heureuse influence du catholicisme pour contenir d'imminentes animosités, d'après le principe d'équitable répartition coloniale, entre les deux populations de la péninsule ibérique, judicieusement posé par la célèbre bulle d'Alexandre VI. Sans méconnaître l'importance réelle d'une telle explication, que j'ai moi-même citée autrefois, je pense qu'elle est défectueuse, en ce sens qu'on y néglige totalement une cause générale, beaucoup plus puissante à mon gré, dérivée du système politique caractérisé dans le texte. C'est surtout, à mes yeux, parce que la colonisation n'avait point, en ce cas, une destina-

l'Angleterre, on y reconnaît d'abord, avec une pleine évidence, la profonde concentration systématique propre à la nature, monarchique et catholique, du pouvoir dirigeant. Mais, par un examen mieux approfondi, on trouve, ce me semble, que ce système fut surtout conçu comme un indispensable complément de la politique hautement rétrograde alors organisée par la royauté espagnole, comme je l'ai expliqué au chapitre précédent; car il offrait habituellement à une telle politique la double propriété essentielle d'accorder à la noblesse et au sacerdoce une large satisfaction personnelle, et d'ouvrir une issue capitale à un essor industriel dont l'inquiète activité intérieure s'était déjà montrée hostile au régime correspondant, qui, malgré ses précautions solennelles contre toute émancipation sociale, n'aurait pu certainement conserver si longtemps une déplorable consistance, s'il n'avait présenté, aux diverses classes actives, une semblable compensation normale : en sorte que, comme quelques philosophes l'ont soupçonné, il n'est guère douteux que, pour cette énergique nation, l'expansion coloniale n'ait finalement contribué à ralentir gravement l'évolution fondamentale.

Je ne crois pas devoir terminer une telle indication, sans fournir ici ma sincère participation spéciale à l'unanime réprobation philosophique que devra toujours mériter la monstrueuse aberration sociale, par laquelle l'avidité européenne ternit alors le légitime éclat de ce grand mouvement. Trois siècles après l'entière émancipation personnelle, le

---

tion essentiellement industrielle, que ces conflits ont pu être évités d'après la commune prépondérance de la politique rétrograde, dont les intérêts identiques devaient habituellement absorber les motifs secondaires de rivalité nationale, quand d'ailleurs ces motifs devaient être naturellement atténués par l'immensité du champ ainsi respectivement ouvert à l'expansion coloniale des deux populations. Le catholicisme n'aurait alors exercé, à cet égard, d'influence fondamentale, que comme principale base nécessaire d'une telle politique, indépendamment de tout respect spécial pour aucune décision papale. « Note de Comte »

catholicisme en décadence est conduit à sanctionner, et même à provoquer, non seulement l'extermination primitive de races entières, mais surtout l'institution permanente d'un esclavage infiniment plus dangereux que celui dont il avait si noblement concouru à réaliser l'abolition totale. En établissant, surtout au cinquante-troisième chapitre, la vraie théorie sociologique de l'esclavage, envisagé, soit comme base normale du premier régime politique, soit comme indispensable condition de l'ensemble du développement humain, j'ai déjà suffisamment flétri d'avance cette honteuse anomalie, en montrant spécialement, à ce sujet, que les institutions convenables à la sociabilité militaire devaient être antipathiques à la société industrielle, nécessairement fondée sur l'affranchissement universel, et dans laquelle, au contraire, l'esclavage colonial tendait alors à introduire une situation également dégradante pour le maître et pour le sujet, dont l'activité homogène devait être, en général, pareillement énermée, tandis que, chez les anciens, la diverse nature des destinations avait comporté, et même excité, à un certain degré, la simultanéité d'essor. La réaction nécessaire de cette immense aberration, malgré son application lointaine, sur les parties correspondantes de la population européenne, devait y favoriser indirectement l'esprit de rétrogradation ou d'immobilité sociale, en y interdisant l'entière extension philosophique des généreux principes élémentaires propres à l'évolution moderne; puisque leurs plus actifs défenseurs se sont ainsi fréquemment trouvés, contradictoirement à de fastueuses démonstrations philanthropiques, personnellement intéressés au maintien de la plus oppressive politique. Sous ce rapport, les nations protestantes devaient être encore plus vicieusement affectées que les peuples catholiques, où l'action sacerdotale, quoique très affaiblie, a noblement tenté de réparer, par une utile intervention journalière, sa déplorable participation primitive à une telle monstruosité sociale; pendant que, dans les colonies protestantes, l'anarchie spirituelle légalement consacrée

devait habituellement laisser un libre cours à l'oppression privée, sauf l'inerte opposition de quelques vains règlements temporels ordinairement formés, ou du moins appliqués, par les oppresseurs eux-mêmes. Relativement à cette commune anomalie européenne, j'aime à noter ici que la France eut, dès l'origine, le bonheur de trouver la situation la moins défavorable, parmi les puissances coloniales ayant pris au mouvement de colonisation une assez grande part directe pour en retirer continuellement une importante stimulation industrielle, sans s'y être toutefois assez engagée pour en faire essentiellement dépendre son essor pratique; évitant ainsi que son avenir social pût jamais être gravement entravé par l'influence rétrograde nécessairement émanée de cette désastreuse institution<sup>56</sup>, dont les avides promoteurs devaient

56 Un spécieux prosélytisme social, le plus souvent aveugle, et presque toujours indiscret, a fréquemment tendu, surtout de nos jours, lors même qu'il était pleinement sincère, à faire gravement méconnaître, à cet égard, l'ensemble des influences réelles, en représentant cette odieuse institution et l'infâme trafic correspondant comme une source d'améliorations effectives pour la malheureuse race qui en était l'objet, et dont la situation spontanée paraissait encore plus déplorable que la condition nouvelle où elle était ainsi transportée artificiellement. Ce cas constitue, ce me semble, le premier exemple capital de l'active application d'un sophisme très dangereux qui, fondé sur une entière ignorance des lois fondamentales propres à la succession, nécessairement graduelle, des diverses phases essentielles de la sociabilité humaine, put devenir, chez les modernes, un principe habituel de pernicieuses perturbations, en conduisant à dénaturer profondément, par une irrationnelle intervention violente, la marche originale des civilisations arriérées. On peut dire, en effet, que, par suite de sa spontanéité, l'esclavage indigène auquel on soustrait ainsi les nègres constitue, dans leur état social, une situation vraiment susceptible de devenir progressive pour les vainqueurs et les vaincus, comme elle le fut dans l'antiquité tandis que, par une telle transplantation factice, malgré les améliorations individuelles dont elle semble accompagnée, on altère, de la manière la plus funeste, la progression naturelle de ces populations africaines. Ces phénomènes sont trop compliqués, et les lois en sont trop peu connues encore, pour qu'il puisse déjà convenir à l'élite de l'humanité de s'efforcer, par une sage intervention active, de hâter réellement l'évolution spontanée des races les moins avancées, sans y déterminer artificielle-

par là recevoir ultérieurement la juste punition naturellement dérivée, à cet égard, de l'ensemble des lois fondamentales propres à la sociabilité humaine.

---

ment des perturbations beaucoup plus dangereuses que les vices mêmes auxquels un zèle irréfléchi voudrait apporter un remède inopportun et illusoire. À l'avenir seul pourra dignement appartenir cette noble mission, d'après une suffisante réalisation européenne de notre régénération mentale et sociale, comme je l'indiquerai directement au chapitre suivant.  
« Note de Comte »

## **L'Européanisme n'est pas le cosmopolitisme des Anglais**

Lettre de Comte à Stuart-Mill (23 janvier 1846)

[...]

« Mais la saine appréciation comparative de l'ensemble du passé européen confirme spontanément ce jugement empirique, en indiquant les grandes et nombreuses influences qui, depuis la fin du Moyen-Âge, et surtout pendant les trois derniers siècles, ont dû, en tous sens, déterminer, en Angleterre, une nationalité plus intense et plus exclusive que chez aucune autre section de la famille Occidentale. Votre persuasion personnelle qu'un tel esprit y est, au contraire, moins dominant que partout ailleurs ne me semble, à vrai dire, qu'une nouvelle vérification involontaire de l'opinion commune; car une prévention enracinée sur l'excellence du caractère propre à votre nation me paraît seule pouvoir en faire ainsi méconnaître le principal défaut actuel. Le cosmopolitisme exceptionnel que vous y attribuez justement à quelques esprits avancés n'est nullement incompatible, à



mes yeux, avec une telle disposition; car ce sentiment trop vague, qui conduit presque à placer de niveau les Français ou les Allemands et les Turcs ou les Chinois, ne comporte réellement qu'une respectable efficacité morale, sans pousser directement à la vraie coopération politique, qui exige le sentiment habituel d'une plus complète sympathie, à la fois mentale et sociale.

La situation fondamentale de l'élite de l'humanité réclame partout l'urgente prépondérance, non d'un insuffisant cosmopolitisme, mais d'un actif européanisme, ou plutôt d'un profond occidentalisme, relatif à la solidarité nécessaire des divers éléments de la grande république moderne, comprenant toutes, les populations, qui, après avoir plus ou moins subi l'incorporation romaine, ont surtout participé en commun à l'initiation catholique et féodale, et ensuite à double progression, positive et négative, qui a partout succédé au régime du Moyen Âge, de façon à tendre aujourd'hui, chacune à sa manière, vers une même régénération finale. Or, je persiste à penser, après votre lettre comme auparavant, que ce sentiment indispensable de connexité et de concours reste encore plus comprimé en Angleterre que sur le continent par ses préventions et animosités nationales, quoique déjà notre heureuse paix de trente ans ait beaucoup amélioré toutes les mœurs occidentales. »

## **L'Occident européen : étape vers l'unité morale et intellectuelle du genre humain**

*Cours de philosophie positive – 60<sup>e</sup> Leçon*

En caractérisant, au cinquante-septième chapitre, l'élaboration initiale d'un tel avènement, j'ai dû insister sur la nécessité de la restreindre d'abord aux seules populations de l'Europe occidentale, exactement définie au début de ce volume, afin de mieux garantir sa netteté et son originalité contre la tendance vague et confuse des habitudes spéculatives actuelles. Mais, en considérant ici l'état final, j'y dois nécessairement avoir en vue l'extension ultérieure de l'organisme positif, d'abord à l'ensemble de la race blanche et même ensuite à la totalité de notre espèce, convenablement préparée. Toutefois, l'aptitude naturelle de la philosophie positive à permettre une association spirituelle beaucoup plus vaste que n'a jamais pu le comporter la philosophie antérieure, est déjà tellement évidente, qu'il serait heureusement superflu de la faire spécialement ressortir. La même propriété

fondamentale qui, individuellement considérée, destine l'esprit positif à constituer une harmonie mentale jusqu'alors impossible, l'appelle aussi, dans l'application collective, à déterminer non moins nécessairement une communion intellectuelle et morale à la fois plus complète, plus étendue et plus stable qu'aucune communion religieuse. Malgré la vaine consécration qu'une aveugle routine persiste encore à accorder aux prétentions surannées de la philosophie théologique, c'est à tous égards, sous son inspiration spontanée, directe ou indirecte, que l'Occident européen s'est décomposé depuis cinq siècles en nationalités indépendantes, dont la solidarité élémentaire, surtout due à leur commune évolution positive, ne saurait être systématisée que sous l'essor direct de la rénovation totale. Le cas européen étant par sa nature beaucoup plus propre que le cas national à faire convenablement apprécier la vraie constitution spirituelle, elle devra ensuite acquérir un nouveau degré de consistance et d'efficacité d'après chaque nouvelle existence de l'organisme positif, ainsi devenu de plus en plus moral et de moins en moins politique, sans que la puissance pratique y puisse pour cela jamais perdre son active prépondérance. Suivant une réaction nécessaire, cette inévitable progression ne sera pas moins favorable à la juste liberté qu'à l'ordre indispensable car, à mesure que l'association intellectuelle et morale se consolidera en s'étendant, la concentration temporelle, sans laquelle aujourd'hui la désagrégation serait évidemment imminente, diminuera spontanément faute d'urgence, de manière à permettre à chaque élément politique une spécialité d'essor qui maintenant exposerait à une désastreuse anarchie, dont les dangers seraient certainement beaucoup plus graves que les divers inconvénients actuels d'une excessive centralisation pratique.

## Du dépérissement des États à l'universalisme

### *Catéchisme positiviste*

*Le Prêtre.* [...] Car, après la prochaine décomposition des États actuels, la grande République occidentale se trouvera partagée en soixante républiques indépendantes, qui n'auront de vraiment commun que leur régime spirituel. Il n'y surgira jamais d'autorité temporelle susceptible de commander partout, comme le vain empereur du Moyen-Âge, qui n'y fut, envers le système catholique, qu'un débris perturbateur, empiriquement émané de l'ordre romain.

[...]

*Le Prêtre.* D'après l'intime connexité résultée de l'initiation catholico-féodale, succédant partout à l'incorporation romaine, vous concevez, ma fille, que la foi nouvelle prévaudra simultanément dans l'ensemble de l'Occident européen, y compris ses divers appendices coloniaux, surtout américains. Les convergences dues à l'essor positif, scientifique, esthétique et technique l'emportent, à beaucoup d'égards, sur

les divergences provenues de la rupture du lien catholique, et même d'une vicieuse nationalité. Mais cette vaste république spirituelle ne comprend guère que le cinquième de toute la population humaine. Il importe donc d'apprécier, en général, comment l'Occident régénéré devra graduellement réunir à sa foi les habitants quelconques de notre planète.

Quand la réorganisation occidentale se trouvera suffisamment assurée, ce digne prosélytisme extérieur deviendra la principale occupation collective du sacerdoce positif. Malgré les prétentions temporelles, son privilège exclusif ne saurait être contestable envers une telle attribution. Si le sacerdoce est déjà seul compétent pour régler dignement les rapports mutuels des divers peuples occidentaux, à plus forte raison doit-il régir, sans aucune concurrence, les plus vastes relations sociales. À travers des dominations éphémères et désastreuses, c'est aux perfectionnements scientifiques ou techniques qu'on doit réellement toutes les communications utiles et durables de l'Occident avec le reste de la planète humaine. Le génie toujours relatif du positivisme le rend exclusivement propre à comporter de véritables missions, capables de rattacher graduellement les populations quelconques à son unité caractéristique, seule digne de tout embrasser.

## De la république européenne à la république universelle

*Système de politique positive, tome 4*

Pour avoir assez institué le régime humain, il me reste à passer des relations civiques aux rapports universels, afin d'apprécier comment les cinq cents sociocraties partielles du globe régénéré composent la république universelle, d'après un concours toujours libre. Mais, quoique cette convergence, à la fois spontanée et systématique, devienne le meilleur résultat de la religion, et constitue, mieux qu'au Moyen-Âge, la principale attribution du sacerdoce, son explication ne présente maintenant aucune difficulté grave. Car une telle concordance repose directement sur la commune prépondérance de l'esprit relatif et de l'activité pacifique, double base de la synthèse altruiste, seule susceptible d'universalité. Je dois seulement caractériser la coopération continue que le patriciat et le prolétariat y fournissent naturellement au sacerdoce, partout assisté des femmes et des vieillards. Quoique l'ensemble de la famille humaine n'exige et ne comporte qu'un gouvernement

spirituel, sans aucun mélange d'empire temporel, son unité sympathique serait impossible si les influences pratiques n'y secondaient pas les impulsions théoriques.

Fondée sur la communauté d'éducation, de mœurs, et même de langage, la libre concordance des sociocraties terrestres suscite pourtant un office habituel, où le sacerdoce, assisté de toutes les classes, prévient ou résout les conflits, et prépare ou seconde les coopérations. Malgré l'unanime prépondérance de l'activité pacifique et l'entière élimination de la guerre, l'égoïsme collectif tendra toujours à se reproduire, en substituant, au-dehors, le monopole à la conquête, comme en instituant, au-dedans, le despotisme de la richesse ou du nombre. Le sacerdoce a donc besoin de faire souvent sentir, aux nations autant qu'aux classes, que l'ascendant, partout invoqué, de la sociabilité sur la personnalité ne saurait être durable si la sympathie ne devient point universelle. Il faudra proclamer la subordination continue de la Patrie à l'Humanité comme aussi nécessaire que celle de la Famille à la Patrie. Cette conviction se trouvera secondée par la restriction territoriale, qui préservera chaque sociocratie d'une vaine tendance à subsister par sa seule industrie en s'affranchissant de toute dépendance extérieure.

Néanmoins, la discipline intellectuelle et morale ne suffirait point envers les conflits industriels sans l'assistance spontanée du suprême patriciat et de l'ensemble du prolétariat. Mais ce double complément pourra communément surmonter les inspirations perturbatrices d'une activité dérégulée ou d'un patriotisme vicieux. Car les dispositions au monopole sont essentiellement propres aux entrepreneurs directs, commerciaux, manufacturiers, et même agricoles. Les banquiers s'en trouvent ordinairement préservés par l'étendue de leurs opérations, et le prolétariat d'après son universelle homogénéité. Je dois même signaler, au sein du peuple, la classe des mécaniciens comme spécialement disposée à faire

autant prévaloir le principe social au-dehors qu'au-dedans, en vertu de ses relations normales avec tous les industriels.

Les quatorze mille banquiers qui présideront à l'exploitation de la planète humaine, et les millions de prolétaires avec lesquels ils seront habituellement liés, permettront au pontife universel de maintenir, par ses cent quarante mille organes, la concorde terrestre. Consacrant le patriotisme, comme un intermédiaire nécessaire entre l'affection domestique et l'amour universel, la religion positive le transforme en une disposition continue à perfectionner la cité. Renonçant autant au monopole qu'à la conquête, le vrai citoyen aimera sa patrie aussi purement que sa dame, et s'efforçant de la mieux adapter au service de l'Humanité, sans se dissimuler ses imperfections.

Outre la consolidation de la paix, le gouvernement spirituel de la république universelle doit, avec les mêmes auxiliaires, systématiser le concours. Par son influence continue sur les cinq cents dictatures terrestres, le sacerdoce peut seul établir et maintenir l'uniformité de législation, surtout envers le mariage et l'hérédité, pour compléter la similitude morale et faciliter la convergence pratique. De la même source doit aussi résulter l'universelle adoption d'un système convenable de poids et mesures, appendice naturel de l'éducation positive.



## **La Turquie vecteur du mouvement d'universalisme**

*Système de politique positive*, tome III

À Son Excellence Reschid Pacha, ancien grand vizir de  
l'Empire Ottoman.

Paris, 17 Homère 65 (vendredi 4 février 1858).

SEIGNEUR,

Notre siècle présente, en Europe, un contraste caractéristique entre la politique de l'Orient et celle de l'Occident. Les autorités occidentales, devenues incapables de diriger le mouvement social, n'exercent plus qu'une compression aveugle, qui, quoique indispensable encore au maintien immédiat de l'ordre matériel, tend à perpétuer la situation révolutionnaire. Mais les chefs orientaux, vraiment restés à la tête de leurs nations, s'efforcent toujours de remplir dignement la double fonction de tout gouvernement, pousser au bien et résister au mal. Cette noble attitude n'est pas moins prononcée maintenant en Turquie qu'en Russie.

Votre administration y prit une heureuse part, en prolongeant avec sagesse l'énergique initiative d'un sultan régénérateur. On n'oubliera jamais que vous avez : pleinement indiqué le double progrès qui maintenant importe le plus à la civilisation musulmane, en donnant un exemple éclatant de la monogamie, comme en supprimant le marché d'esclaves qui souillait encore la capitale des Osmanlis. Tels sont les motifs spéciaux qui déterminent un vrai philosophe à vous adresser personnellement son exposition systématique d'une rénovation intellectuelle et sociale non moins attendue en Orient qu'en Occident.

Les loisirs provisoires de votre digne retraite me permettent aujourd'hui d'espérer que vous accorderez assez d'attention, d'abord au *Catéchisme positiviste*, qui vous offrira l'aperçu général de ma doctrine, puis au *Système de politique positive*, qui l'établit irrévocablement. Cette double lecture vous fera sentir que, sous l'impulsion d'une situation décisive, le génie occidental, se dégageant enfin des vues secondaires et locales, se préoccupe désormais des conceptions directement relatives aux besoins communs de toutes les populations civilisées.

Depuis un grand nombre de siècles, l'Orient et l'Occident cherchent, avec une égale ardeur, la religion universelle, sans avoir pu jusqu'ici l'obtenir jamais. Ayant reconnu, de part et d'autre, que le polythéisme pouvait seulement fournir des croyances nationales, on regarda le monothéisme comme une source certaine d'unanimité. Mais l'expérience et le raisonnement ont complètement démontré l'inanité d'un tel espoir. Les deux grandes tentatives de la race blanche, pour établir l'universalité monothéique, se sont mutuellement neutralisées, d'après l'irrévocable répartition du monde romain entre le catholicisme et l'islamisme. Ce double avortement n'offre rien d'étrange à la saine philosophie, qui signale

directement l'impossibilité d'un tel accord sur des opinions essentiellement vagues et nécessairement indémontrables.

Une concordance spontanée entre les Orientaux et les Occidentaux envers le domaine scientifique qu'ils ont simultanément cultivé forme un lumineux contraste avec ces invincibles divergences. Telle est l'indication fondamentale qui m'a conduit à découvrir la religion vraiment universelle, en écartant toute croyance théologique, pour embrasser l'ensemble de l'existence humaine, tant collective qu'individuelle, dans une foi pleinement positive. Ayant eu le bonheur de penser ainsi dès ma première jeunesse, j'ai pu vouer ma vie entière à systématiser et développer cette seule solution finale du plus éminent problème.

L'émancipation théologique des esprits d'élite, depuis la fin du Moyen-Âge, marcha nécessairement du même pas en Orient qu'en Occident, quoique sous des formes différentes. Car, elle résulta surtout du conflit décisif qui fit irrécusablement sentir la commune inanité des prétentions incompatibles des deux monothéismes à l'universalité réservée au positivisme. Le génie islamique doit même être moins contraire que le génie catholique à l'avènement final de la religion positive, comme ayant toujours tendu davantage vers la réalité, d'après sa croyance plus simple et sa direction plus pratique.

En observant le profond contraste des deux religions, dogmatiquement identiques, de Rome et de Byzance, l'incomparable Mahomet reconnut dignement les avantages, intellectuels et moraux, propres à la division normale des deux pouvoirs humains. Mais son génie, éminemment social, apprécia ce perfectionnement décisif comme exigeant une civilisation plus avancée que celle qui correspondait au principe théologique. Pressentant l'avortement nécessaire d'une tentative prématurée, quoique admirable, il se contenta

d'instituer une transition plus simple et mieux adaptée à la nature du théologisme.

L'Orient dut ainsi laisser à l'Occident la glorieuse initiative de la révolution sociale à laquelle présida le vrai régime catholique, pour la double émancipation graduelle des femmes et des travailleurs. Mais les Orientaux devinrent mieux aptes que nous-mêmes à s'approprier les résultats définitifs du grand mouvement qui suivit ce préambule décisif. Car, ils se trouvèrent ainsi préservés des principaux embarras, intellectuels et sociaux, émanés, chez les modernes occidentaux, du caractère trop mystique de leurs croyances, et surtout du désordre métaphysique inhérent à la décomposition spontanée de leur régime factice.

Quoique, d'après l'ensemble des préparations qu'exigeait la religion positive, elle ne put surgir qu'en Occident, on doit juger l'islamisme comme ayant mieux disposé l'Orient à son admission finale. D'une part, il a garanti les populations contre la corruption révolutionnaire, puisque son dogme ne comportait point la dégénération protestante ou déiste, tandis que son régime restreignait profondément le principe héréditaire. En même temps, il a maintenu la suprématie normale des gouvernements, en disposant mieux les chefs à saisir toujours les vues d'ensemble, d'après une harmonie moins imparfaite entre leurs conceptions théoriques et leurs notions pratiques. La régénération finale petit donc prévaloir en Orient sans y susciter l'anarchique agitation inhérente à l'initiative occidentale, où les philosophes sont forcés de s'adresser aux inférieurs faute de pouvoir être compris des supérieurs.

Suivant une telle appréciation historique du génie musulman, je ne doute pas que, après avoir dissipé leur premier étonnement, ses types actuels n'accueillent la religion positive comme leur offrant spontanément le dénouement inespéré

de leurs principales sollicitudes. En passant directement de l'islamisme au positivisme, sans aucune transition métaphysique, ils se sentiront les dignes continuateurs des admirables desseins propres à leur grand prophète, dont le culte de l'Humanité systématisé irrévocablement l'universelle glorification.

Ainsi conduits à répudier une vaine unité politique ils cesseront de déplorer la dislocation nécessaire de l'empire des Osmanis, en y voyant une application normale de la loi sociologique qui partout restreint le territoire naturel des dominations temporelles. En même temps, les chefs ottomans se trouveront délivrés des inquiétudes, autant désastreuses que chimériques, relatives aux prochains envahissements d'une puissance encore moins homogène que la leur et dès lors plus assujettie à cette décomposition spontanée. La concentration politique n'étant destinée, suivant l'esprit fondamental de l'islamisme, qu'à procurer et consolider l'uniformité des opinions et des mœurs, ils reconnaîtront bientôt que ce grand but s'atteint mieux en remplaçant Dieu par l'Humanité.

Salut et Respect

AUGUSTE COMTE.

(10, rue Monsieur-le-Prince)

## B - L'Éducation

### **Nouvelle éducation pour une nouvelle Europe**

*Cours de philosophie positive – 57<sup>e</sup> Leçon*

[...] Dans l'élaboration systématique de l'éducation positive, je dois enfin signaler rapidement une dernière propriété essentielle, spécialement incontestable, par laquelle ce grand travail, caractérisant la destination européenne de la nouvelle autorité spirituelle, satisfera déjà à l'une des principales exigences de la situation actuelle. Notre analyse historique a clairement expliqué, conformément à l'observation directe, pourquoi la crise sociale, quoique ayant dû commencer en France, est désormais radicalement commune à tous les peuples de l'Europe occidentale, qui, après avoir plus ou moins subi l'incorporation romaine, furent surtout suffisamment soumis à l'initiation catholique et féodale, en sorte que leur commun essor ultérieur a toujours présenté jusqu'ici une véritable solidarité, à la fois

positive et négative. Rien n'est assurément plus propre qu'une telle synergie à faire convenablement ressortir la profonde insuffisance de la philosophie métaphysique qui dirige encore les tentatives politiques, puisque, malgré cette irrécusable parité, il ne s'agit partout que d'essais purement nationaux, où la communauté occidentale est essentiellement oubliée. Cette lacune caractéristique subsistera nécessairement tant que le principe fondamental de la séparation des deux puissances continuera d'être méconnu, par une abusive prolongation de l'esprit temporaire qui devait seulement convenir aux cinq siècles de la transition négative : car la confusion sociale entre le gouvernement moral et le gouvernement politique suppose et prolonge l'isolement exceptionnel de ces différents peuples, dont la réunion ne pourrait ainsi résulter que de l'oppressive prépondérance de l'un d'entre eux. Malgré l'intime connexité de leur civilisation homogène, les cinq grandes nations énumérées au début de ce volume, qui composent aujourd'hui l'élite de l'humanité, ne sauraient être, sans une intolérable tyrannie, désormais heureusement impossible, habituellement assujetties à un même empire temporel : et cependant l'extension croissante de leurs contacts journaliers exigerait déjà l'intervention normale d'une autorité vraiment commune, correspondante à l'ensemble de leurs affinités réelles. Or, tel est, maintenant comme au Moyen-Âge, l'éminent privilège de la puissance spirituelle, qui, liant spontanément ces diverses populations par une même éducation fondamentale, est seule susceptible d'y obtenir régulièrement un libre assentiment unanime. C'est ainsi que l'élaboration philosophique d'une telle éducation commencera inévitablement à imprimer aussitôt à la grande solution sociale le caractère européen indispensable à son efficacité. Pour bien comprendre la vraie nature de cette condition nécessaire, il importe beaucoup d'écarter les tendances vagues et absolues d'une vaine philanthropie métaphysique, et de restreindre cette synergie aux populations

qui en sont déjà, quoique à divers degrés, suffisamment susceptibles, d'après l'ensemble de leurs antécédents; sous la seule réserve de l'extension ultérieure d'un tel organisme social, au-delà même de la race blanche, à mesure que le reste de notre espèce aura convenablement satisfait aux obligations préliminaires d'une pareille assimilation. Tout en consolidant les liens universels partout inhérents à l'identité radicale de la nature humaine, la nouvelle philosophie sociale, dont l'esprit est éminemment relatif, introduira bientôt une distinction familière entre les nations positives et les peuples restés encore théologiques ou même métaphysiques; comme, au Moyen-Âge, le même attribut qui réunissait les diverses populations catholiques les séparait aussi de celles demeurées à l'état polythéique ou fétichique; il n'y aura, sous ce rapport, de différence essentielle entre les deux cas que la destination plus étendue finalement propre à l'organisation moderne, et la tendance plus conciliante d'une doctrine qui rattache toutes les situations quelconques de l'humanité à une même évolution fondamentale. La conception immédiate d'une trop grande extension conduirait à dénaturer profondément la réorganisation sociale, qui ne saurait avoir aucun caractère suffisamment prononcé s'il y fallait d'abord embrasser des civilisations trop inégales ou trop discordantes et dépourvues de solidarité antérieure. Dans l'exacte mesure résultée de notre appréciation historique, se trouvent convenablement réunis les avantages opposés d'une variété assez étendue pour exciter d'aujourd'hui à la généralisation des pensées politiques, et d'une homogénéité assez complète pour que leur nature puisse rester nettement déterminée. Ainsi l'obligation d'étendre la régénération moderne à l'ensemble de l'Occident européen fournit évidemment une confirmation décisive de la nécessité, déjà établie, de concevoir la réorganisation temporelle, propre à chaque nation, comme précédée et dirigée par une réorganisation spirituelle, seule commune à tous les éléments de la grande république occidentale. En



même temps l'élaboration philosophique destinée à fonder le système final de l'éducation positive constitue spontanément le meilleur moyen de satisfaire convenablement à cet impérieux besoin de notre situation sociale, en appelant les diverses nationalités actuelles à une œuvre vraiment identique, sous la direction d'une classe spéculative partout homogène, habituellement animée, non d'un stérile cosmopolitisme, mais d'un actif patriotisme européen.

L'attribution fondamentale dont nous avons enfin ébauché suffisamment l'appréciation caractéristique comprend assurément, par sa nature, sans aucune concentration factice, l'ensemble des fonctions propres au pouvoir spirituel, pour tous les esprits qui, accoutumés à bien généraliser, sauront l'envisager dans son entière extension. Mais, sous l'irrationnelle prépondérance des habitudes métaphysiques, ma pensée ne pourrait être, à ce sujet, pleinement saisie, si je n'ajoutais ici un rapide éclaircissement supplémentaire, expressément relatif à l'indispensable complément et aux suites inévitables de ce grand office social, à la fois national et européen. En un temps où il n'existe, à proprement parler, aucune véritable éducation, si ce n'est spontanée, et où il n'y a de régularisé qu'une instruction plus ou moins spéciale, conçue et dirigée d'une manière très peu philosophique, même dans les cas les moins défavorables, l'étude approfondie du passé peut seule faire sentir toute la portée politique d'une telle attribution convenablement réalisée. Il est d'abord évident que cette opération initiale ne serait pas suffisamment accomplie, si le pouvoir correspondant n'organisait pas, pour l'ensemble de la vie active, une sorte de prolongement universel, destiné à empêcher, autant que possible, que le mouvement spécial ne fasse oublier ou méconnaître les principes généraux, dont la notion primitive a besoin d'être convenablement reproduite aux époques périodiquement consacrées à l'existence spéculative. Ce besoin devant être

d'autant plus impérieux qu'il concerne des conceptions plus compliquées, c'est surtout envers les doctrines morales et sociales qu'il importe le plus d'y satisfaire, sous peine d'une déplorable insuffisance pratique de l'éducation primordiale. De là résulte, pour le pouvoir spirituel, non seulement la nécessité d'exercer toujours une haute surveillance sur le mouvement spontané de l'esprit humain, afin d'y rappeler les considérations d'ensemble, mais principalement l'obligation d'instituer, à la judicieuse imitation du catholicisme un système d'habitudes à la fois publiques et privées, propres à ranimer énergiquement le sentiment soutenu de la solidarité sociale. Comme ce sentiment ne saurait être assez complet sans celui de la continuité historique propre à notre espèce, la philosophie positive devra développer l'un de ses plus précieux attributs politiques, en présidant à l'organisation d'un vaste système de commémoration universelle, dont le catholicisme ne put réaliser qu'une faible ébauche, vu l'esprit trop étroit et trop absolu de la philosophie correspondante, impuissante à concevoir suffisamment l'ensemble du passé social. Un tel système, destiné à glorifier, par tous les moyens convenables, les diverses phases successives de l'évolution humaine, et les principaux promoteurs des progrès respectifs, uniformément appréciés d'après la saine théorie dynamique de l'humanité, pourra d'ailleurs être assez heureusement combiné pour offrir spontanément une haute utilité intellectuelle, en popularisant la connaissance générale de cette marche fondamentale. Quoique ces diverses indications ne puissent être ici plus développées, j'espère qu'elles attireront suffisamment l'attention du lecteur judicieux sur les fonctions complémentaires de la corporation spéculative<sup>57</sup>.

---

57 Si une appréciation plus détaillée était possible, il faudrait convenablement signaler, parmi ces fonctions complémentaires, une attribution fort étendue, source nécessaire d'une grande influence ultérieure pour le pouvoir spirituel, considéré comme juge naturel du suffisant accomplissement des diverses conditions d'éducation, les unes générales, les autres

Relativement à l'influence sociale qui résulte nécessairement de l'attribution initiale, l'expérience actuelle n'en peut guère fournir la notion familière, puisque l'instruction spéciale, de nos jours improprement qualifiée d'éducation, ne laisse aucune forte impression morale d'où puisse dériver l'autorité ultérieure des instituteurs primitifs, dont le souvenir est bientôt effacé par les impulsions actives. Mais une éducation réelle, suffisamment conforme à sa destination sociale, devra naturellement disposer les individus et les classes à une confiance générale envers la corporation qui l'aura dirigée, de manière à lui conférer une haute intervention consultative dans toutes les opérations usuelles, soit privées, soit publiques, afin d'y mieux assurer la judicieuse application journalière des principes établis pendant la durée de l'initiation, et dont aucun autre organe ne pourrait aussi bien concevoir la saine interprétation. Par cela même, cette éminente autorité, toujours placée au vrai point de vue d'ensemble, et animée d'une impartialité sans indifférence, exercera spontanément un haut arbitrage, plus ou moins susceptible de régularisation, dans les divers conflits inévitables déterminés par le mouvement social, et qu'il serait ordinairement impossible de soumettre à une plus sage appréciation. Cet office accessoire prendra surtout une grande importance envers les relations internationales, qui, ne pouvant être soumises à aucune autorité temporelle, resteraient abandonnées à un insuffisant antagonisme, si, d'une autre part, elles ne tombaient ainsi, mieux qu'au Moyen-Âge, sous la compétence directe de la puissance spirituelle, seule assez générale pour être partout librement respectée d'où résultera un système diplomatique entièrement nouveau, ou plutôt la cessation graduelle de l'interrègne, très imparfait mais indispensable, institué par la

---

spéciales, propres aux différentes carrières sociales, d'après un système d'examens publics dont il n'existe encore qu'une ébauche partielle et imparfaite, mais qui, sous le règne positif, devra recevoir un vaste développement usuel. [Note de Comte]

diplomatie afin de faciliter la grande transition européenne, suivant les explications historiques du cinquante-cinquième chapitre. Sans doute, les grands conflits militaires, dont Bonaparte dut diriger le dernier essor, sont désormais essentiellement terminés entre les différents éléments de la république européenne; mais l'esprit de divergence, plus difficile à contenir à mesure que les rapports se généralisent davantage, saura bien y trouver de nouvelles formes, qui, sans être aussi désastreuses, exigeront néanmoins l'énergique intervention du pouvoir modérateur. Cette même activité industrielle, dont l'universelle prépondérance est si propre à consolider de plus en plus l'état pacifique de cette grande communauté, y pousse, d'une autre part, les diverses cupidités nationales à des luttes indéfinies, par une commune disposition à des monopoles antisociaux, que les vaines prédications de la métaphysique économique ne sauraient contenir suffisamment. Quoique l'uniforme établissement de l'éducation positive doive déjà essentiellement modérer cette vicieuse tendance, en atténuant l'importance exagérée que l'anarchie spirituelle confère maintenant au point de vue pratique, cette influence spontanée ne saurait suffire contre un tel danger, si cette commune organisation ne devait aussi faire naturellement surgir une puissance directement antipathique à ces déplorables collisions. Mais il est clair que la même autorité qui, dans l'éducation proprement dite, aura convenablement fondé la morale des peuples comme celle des individus et des classes, deviendra nécessairement susceptible, d'après cet ascendant universel, d'y subordonner, autant que possible, dans la vie active, les divergences particulières, tant nationales que personnelles.

## L'Éducation populaire

*Système de politique positive, tome 1*

Le mérite social du catholicisme consista surtout à établir, pour la première fois, autant que le comportait le Moyen-Âge, une éducation systématique, indistinctement commune à toutes les classes, sans même excepter ceux qui étaient encore esclaves. Cet immense service se liait nécessairement à la fondation initiale d'un pouvoir spirituel indépendant du pouvoir temporel. Outre ses bienfaits passagers, nous lui devons un principe impérissable, la prépondérance de la morale sur la science dans, toute véritable éducation. Mais cette première ébauche dut être fort incomplète, soit par l'imperfection du milieu où elle s'accomplissait, soit d'après les vices de la doctrine qui y présidait. Destinée surtout à des populations opprimées, une telle éducation devait principalement inspirer une résignation presque passive, sauf les devoirs imposés aux chefs, sans aucune vraie culture intellectuelle. Cette double tendance convenait à une doctrine qui plaçait en dehors de toute vie sociale le

but essentiel de chaque existence, et qui représentait tous les phénomènes comme soumis à une volonté impénétrable. Sous ces divers aspects, l'éducation catholique ne pouvait réellement s'appliquer qu'au Moyen-Âge, pendant que l'élite de l'humanité se dégageait peu à peu de l'esclavage antique, d'abord en le transformant en servage, pour parvenir ensuite à l'entière libération personnelle. Dans l'ordre ancien, elle eût été subversive; dans l'ordre moderne, elle serait servile et insuffisante. Elle ne devait diriger que la longue et difficile transition de l'une à l'autre sociabilité. Après l'émancipation individuelle, les prolétaires, développant leur activité progressive pour s'élever à leur vraie position collective, ont bientôt éprouvé des besoins intellectuels et sociaux qu'un tel mode ne pouvait aucunement satisfaire.

Voilà pourtant le seul système véritable d'éducation universelle qui ait existé jusqu'à présent; car on ne saurait accorder ce titre à la prétendue éducation universitaire que les métaphysiciens ont fait graduellement prévaloir, dans tout l'Occident, depuis la fin du Moyen-Âge. Elle ne fut qu'une extension de l'instruction spéciale que recevaient auparavant les prêtres, et qui se réduisait surtout à l'étude de leur langue sacrée, plus la culture dialectique nécessaire à la défense de leurs dogmes. Mais la morale restait adhérente à la seule éducation théologique. Au fond, cette instruction métaphysique et littéraire n'a beaucoup secondé la transition moderne que par son efficacité critique, quoiqu'elle ait aussi assisté accessoirement l'évolution organique, surtout esthétique. Son insuffisance et son irrationalité se sont de plus en plus manifestées, à mesure qu'elle s'est étendue aux classes nouvelles, dont la vraie destination, soit active, soit même spéculative, exigeait une tout autre préparation. Aussi ce prétendu système universel n'a-t-il jamais embrassé les

prolétaires, même chez les populations protestantes, quoique chaque croyant y devînt une sorte de prêtre.

[...]

Loin de gêner les voyages prolétaires, le régime positif leur imprimera un nouveau caractère intellectuel et social, en les étendant à tout l'Occident dont la surface entière offrira aisément à l'ouvrier positiviste les moyens de poursuivre son éducation, sans être même arrêté par le langage. Ces sages déplacements, où se développera la fraternité occidentale, compléteront d'ailleurs les études esthétiques, soit en familiarisant davantage avec les idiomes appris pendant la seconde enfance, soit surtout en faisant mieux goûter les productions musicales, pittoresques, ou monumentales, qui ne peuvent s'apprécier qu'à leur source locale.

**La culture littéraire et scientifique,  
ciment des sociétés européennes**

BIBLIOTHÈQUE POSITIVISTE  
AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

*Système de Politique Positive*, tome IV

CENT CINQUANTE VOLUMES.

1° POÉSIE (trente volumes)

L'ILLIADE et l'ODYSSÉE, réunies en un même volume,  
sans aucune note.

ESCHYLE, suivi de l'ŒDIPÉ-ROI de Sophocle, et  
ARISTOPHANE, *idem*.

PENDARE et THÉOCRITE, suivis de DAPHNIS ET  
CHLOË, *idem*.

PLAUTE, et TÉRENCE, *idem*..



VIRGILE complet, HORACE choisi, et LUCAIN, *idem*.

OVIDE. TIBULLE, ET JUVÉNAL, *idem*.

FABLIAUX DIJ MOYEN ÂGE, recueillis par Legrand d'Aussy.

DANTE, ARIOSTE, TASSE, et PÉTRARQUE choisi, réunis en un seul volume italien.

Les THÉÂTRES choisis de Métastase et d'Alfieri, *idem*.

Les FIANCÉS, par Manzoni (un seul volume italien).

DON QUICHOTTE et les NOUVELLES de Cervantes (dans un même volume espagnol).

Le THÉÂTRE ESPAGNOL choisi, recueil édité par Don José Segundo Florez, (un seul volume espagnol).

Le ROMANCERO ESPAGNOL choisi, y compris le poème du Cid (un seul volume espagnol).

Le THÉÂTRE choisi de P. Corneille.

MOLIÈRE complet.

Les THÉÂTRES choisis de Racine et de Voltaire (réunis en un seul volume).

Les FABLES de La Fontaine (suivis de quelques FABLES de Lamotte et de Florian).

GIL BLAS, par Lesage.

LA PRINCESSE DE CLÈVES, PAUL ET VIRGINIE, et LE DERNIER ABENCERAGE (à réunir en un seul volume).

Les MARTYRS, par Chateaubriand.

Le THÉÂTRE choisi de Shakespeare.

Le PARADIS PERDU, et les POÉSIES LYRIQUES de Milton.

ROBINSON CRUSOÉ, et le VICAIRE DE WAKEFIELD (à réunir en un seul volume).

TOM JONES, par Fielding (en anglais, ou traduit par Chérou).

Les sept chefs-d'œuvres de Walter Scott : QUENTLN DURWARD, LA JOLIE FILLE DE PERTH, L'OFFICIER DE FORTUNE, LES PURITAINS, LA PRISON D'EDIMBOURG, L'ANTIQUAIRE.

Les Œuvres choisies de BYRON (en supprimant surtout le Don Juan).

Les Œuvres choisies de GËTHE.

Les MILLE ET UNE NUITS.

## 2° SCIENCES (trente volumes)

L'ARITHMÉTIQUE de Condorcet, l'ALGÈBRE et la GÉOMÉTRIE de Clairaut, plus la TRIGONOMÉTRIE de Lacroix ou de Legendre (à réunir en un seul volume).

La GÉOMÉTRIE ANALYTIQUE d'Auguste Comte, précédée de la GÉOMÉTRIE de Descartes.

La STATIQUE de Poinsot, suivie de tous ses mémoires sur la mécanique.

Le COURS D'ANALYSE de Navier à l'École Polytechnique, précédé des RÉFLEXIONS SUR LE CALCUL INFINITÉSIMAL, par Carnot.

Le COURS DE MÉCANIQUE de Navier à l'École Polytechnique, suivi de l'ESSAI sur L'ÉQUILIBRE ET LE MOUVEMENT, par Carnot.

La THÉORIE DES FONCTIONS, par Lagrange.

L'ASTRONOMIE POPULAIRE d'Auguste Comte, suivie des MONDES de Fontenelle.

La PHYSIQUE MÉCANIQUE de Fischer, traduite et annotée par Biot.

LE MANUEL ALPHABÉTIQUE DE PHILOSOPHIQUE PRATIQUE, par John Carr.

La CHIMIE de Lavoisier.

La STATIQUE CHIMIQUE, par Berthollet.

Les ÉLÉMENTS DE CHIMIE, par James Graham.

Le MANUEL D'ANATOMIE, par Meckel.

L'ANATOMIE GÉNÉRALE de Bichat, précédée de son traité SUR LA VIE ET LA MORT.

Le premier volume de Blainville SUR L'ORGANISATION DES ANIMAUX.

La PHYSIOLOGIE de Richerand annotée par Bérard, et la PHYSIOLOGIE de Cl. Bernard.

L'ESSAI SYSTÉMATIQUE SUR LA BIOLOGIE, par Segond, et son TRAITÉ D'ANATOMIE GÉNÉRALE.

Les NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE LA SCIENCE DE L'HOMME, par Barthez (seconde édition, 1806).

La PHILOSOPHIE ZOOLOGIQUE, par Lamarck.

L'HISTOIRE NATURELLE de Duméril.

Les DISCOURS SUR LA NATURE DES ANIMAUX,  
par Bufon.

L'ART DE PROLONGER LA VIE HUMAINE, par  
Hufeland, précédé du TRAITÉ SUR LES AIRS, LES EAUX,  
ET LES LIEUX, par Hippocrate, et suivi du livre de Cornaro  
SUR LA SOBRIÉTÉ (à réunir en un seul volume).

L'HISTOIRE DES PHLEGMASIES CHRONIQUES,  
par Broussais, précédée de ses PROPOSITIONS DE  
MÉDECINE.

Les ÉLOGES DES SAVANTS, par Fontenelle, et par  
Condorcet.

3° HISTOIRE (Soixante volumes)

L'ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE, par  
Malte-Brun.

Le DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE de Rienzi.

Les VOYAGES de Cook, et ceux de Chardin.

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE,  
par Mignet.

Le MANUEL DE L'HISTOIRE MODERNE, par  
Heeren.

Le SIÈCLE DE LOUIS XIV, par Voltaire.

Les MÉMOIRES de Mme de Monteville.

Le TESTAMENT POLITIQUE de Richelieu, et la VIE  
DE CROMWELL. (à réunir en  
un seul volume).

Les MÉMOIRES de Benvenuto Cellini (en italien).

- Les MÉMOIRES de Comines.
- L'ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, par Bossuet.
- Les RÉVOLUTIONS D'ITALIE, par Denina.
- L'ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE D'ESPAGNE, par Ascargorta.
- L'HISTOIRE DE CHARLES-QUINT, par Robertam.
- L'HISTOIRE D'ANGLETERRE, par Hume.
- L'EUROPE AU MOYEN AGE, par Hallam.
- L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, par Fleury.
- L'HISTOIRE DE LA DÉCADENCE ROMAÏNE, par Gibbon.
- Le MANUEL DE L'HISTOIRE ANCIENNE, par Heereu.
- TACITE complet (traduction Dureau de la Malle).
- HÉRODOTE, et THUCYDIDE (à réunir en un volume).
- Les VIES de Plutarque (traduction Dacier).
- Les COMMENTAIRES de César, et l'ALEXANDRE d'Arrien (à réunir en un volume).
- Le VOYAGE D'ANACHARSIS, par Barthélemy.
- L'HISTOIRE DE L'ART CHEZ LES ANCIENS, par Winckelmann.
- Le TRAITÉ DE LA PEINTURE, par Léonard de Vinci (en italien).
- Les MÉMOIRES SUR LA MUSIQUE, par Grétry.

4° SYNTHÈSE (30 volumes)

La POLITIQUE d'Aristote et sa MORALE (à réunir en un volume).

La BIBLE complète.

Le CORAN complet.

La CITÉE DE DIEU, par Saint-Augustin.

Les CONFESIONS de Saint-Augustin, suivies du TRAITÉ SUR L'AMOUR DE DIEU, par Saint-Bernard.

L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST (l'original et la traduction en vers de Corneille).

Le CATÉCHISME DE MONTPELLIER, précédé de l'EXPOSITION DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE, par Bossuet, et suivi des COMMENTAIRES SUR LE SERMON DE J.-C., par Saint-Augustin.

L'HISTOIRE DES VARIATIONS PROTESTANTES, par Bossuet.

Le DISCOURS SUR LA MÉTHODE, par Descartes, précédé du NOVUM ORGANUM de Bacon, et suivi de l'INTERPRÉTATION DE LA NATURE, par Diderot.

Les PENSÉES de Pascal, suivies de celles de Vauvenargues, et des AVIS D'UNE MÈRE, par Mme de Lambert.

Le DISCOURS SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE, par Bossuet, suivi de l'ESQUISSE HISTORIQUE, par Condorcet.

Le traité DU PAPE, par De Maistre, précédé de la POLITIQUE SACRÉE, par Bossuet.

Les ESSAIS PHILOSOPHIQUES de Hume, précédés de la double dissertation SUR LES SOURDS et SUR

LES AVEUGLES, par Diderot, et suivis de l'ESSAI SUR L'HISTOIRE DE L'ASTRONOMIE, par Adam Smith.

La THÉORIE DU BEAU, par Barthez, précédée de l'ESSAI SUR LE BEAU, par Diderot.

Les RAPPORTS DU PHYSIQUE ET DU MORAL DE L'HOMME, par Cabanis.

Le traité SUR LES FONCTIONS DU CERVEAU, par Gall, précédé des LETTRES SUR LES ANIMAUX, par Georges Leroy.

Le traité sur L'IRRITATION ET LA FOLIE, par Broussais (première édition).

La PHILOSOPHIE POSITIVE d'Auguste Comte (condensée par Miss Martineau), sa POLITIQUE POSITIVE, et son CATÉCHISME POSITIVISTE.

Auguste COMTE,

10, rue Monsieur - le- Prince

Paris, le 3 Dante 66 (mardi 18 juillet 1852).

## C - Les clercs

### **Les médecins, nouveaux prêtres**

RÉPUBLIQUE OCCIDENTALE

Ordre et progrès.

Vivre pour autrui.

RAPPORT À LA SOCIÉTÉ POSITIVISTE

par la commission chargée d'examiner

LA NATURE ET LE PLAN DE L'ÉCOLE POSITIVE  
destinée surtout à régénérer les médecins (28 février 1849)

Introduction

[...]

Un pareil établissement transitoire serait, sans doute, très propre aujourd'hui à préparer directement la régénération



finale de l'éducation universelle, et à fournir de dignes organes philosophiques pour le mouvement général de reconstruction graduelle. Cette double aptitude y deviendra plus complète et plus sensible par une généreuse introduction du caractère occidental, en consacrant toujours le tiers des admissions annuelles aux quatre grandes populations groupées autour du centre français. D'intimes contacts feront mieux ressortir ainsi les sentiments et les pensées qui intéressent également tout l'Occident, où prévaut déjà la commune urgence d'une vraie réorganisation des opinions et des mœurs.

Mais, quoique cette haute efficacité philosophique et sociale constitue, au fond, le but principal de notre école, la nature de la transition actuelle, où tout ensemble est si mal apprécié, oblige encore d'envelopper ce caractère général sous une importante destination spéciale qui l'altère le moins possible. Outre qu'on n'obtiendrait pas autrement une semblable fondation, on ne pourrait maintenant y éviter sans cela le vague et l'inertie qui en compromettraient l'utilité essentielle. La nouvelle école doit donc, comme les précédentes, correspondre officiellement à une profession spéciale, mais choisie de manière à exiger évidemment cette plénitude encyclopédique.

Telle est surtout la carrière médicale. Le cœur et l'esprit subissent certainement une grave altération d'après la constitution purement privée d'une fonction qui devrait être essentiellement publique. Néanmoins, cette source de dégradation n'empêche pas toujours les médecins actuels de sentir dignement l'irrationalité de leur préparation, et même les ravages moraux du matérialisme qu'elle développe. Depuis que la pathologie se subordonne profondément à la biologie, on n'y conteste plus la nécessité préalable des études inorganiques et de leur base mathématique, pour permettre enfin une vraie systématisation de la thérapeutique. Quoique le besoin

de compléter la biologie par la sociologie soit aujourd'hui beaucoup moins senti, une intime connexité naturelle conduira bientôt les penseurs médicaux à clore ainsi leur initiation théorique, qui sans cela manque à la fois de but et de lien. L'étude des maladies mentales et morales fournit d'ailleurs de puissants motifs pour reconnaître spécialement que toutes les spéculations sur l'homme individuel sont nécessairement insuffisantes, et même précaires, quand elles ne s'étendent pas jusqu'à la vie sociale, seule pleinement réelle.

On pourra donc faire accepter aux médecins actuels le vaste plan sur lequel nous fondons ici leur régénération radicale, souvent poursuivie, dans ce siècle, par des efforts stériles mais expressifs. Quoique l'École positive ne puisse directement réorganiser que les existences médicales déjà investies d'un certain caractère public, son influence mentale et morale atteindra bientôt l'ensemble de cette classe, dont elle relèvera nécessairement la dignité sociale. Les médecins occidentaux pourront ainsi se transformer peu à peu en vrais philosophes, à mesure que le progrès continu des opinions et des mœurs restreindra leur office spécial, essentiellement destiné à devenir enfin un simple accessoire du sacerdoce positiviste, comme il émana d'abord du sacerdoce théologiste.

Malgré la prépondérance naturelle de cette première spécialité, plusieurs autres carrières concourront aujourd'hui à mieux développer le caractère philosophique et social de l'École positive. On y peut recruter, en général, pour toutes les fonctions publiques qui ne seraient dignement systématisables que d'après cette éducation encyclopédique, finalement destinée à une entière popularité. Telles sont, d'abord, les chaires scientifiques, même spéciales, surtout quand le public aura sanctionné la règle positiviste qui fait successivement passer chaque professeur par les six degrés essentiels de l'enseignement abstrait. On comblerait ainsi la lacune que

semblerait laisser l'indispensable suppression de tout notre budget théorique par le gouvernement révolutionnaire.

Des motifs encore plus puissants conduiraient aussi à tirer, de l'École positive, quelques juges préservés du dangereux noviciat que procure maintenant le barreau. Les grands magistrats ont toujours senti qu'un office directement lié à la connaissance réelle de la nature humaine, à la fois individuelle et collective, exige spécialement la plus forte préparation propre à chaque époque. Cette profession distincte tend d'ailleurs à disparaître, pour se répartir, mieux qu'au Moyen-Âge, entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, dont la confusion transitoire suscita seule une telle carrière. Or, la nouvelle éducation disposerait la magistrature occidentale à cette inévitable issue, alors compensée par l'adjonction spontanée de ses meilleurs membres au sacerdoce philosophique.

Une équivalente conclusion s'applique encore davantage à la classe administrative proprement dite, partout négligée jusqu'ici, et qui ne saurait aujourd'hui se mieux relever que d'après une semblable éducation. Cette profession, loin de décroître, doit naturellement grandir pour régulariser les fonctions secondaires du pouvoir temporel qui exigent à la fois une préparation spéciale et une consécration exclusive. Elle restera indispensable au régime normal où les chefs industriels posséderont les principaux offices politiques.

Mais ses services spéciaux seront encore plus nécessaires aujourd'hui au nouveau gouvernement révolutionnaire, quand la suprématie temporelle appartiendra transitoirement à d'éminents prolétaires. Parmi ces administrateurs, il faut ici distinguer les sous-préfets et les divers agents diplomatiques, que le noviciat encyclopédique pourrait beaucoup améliorer. La consistance ainsi procurée à la profession administrative, en juste retour de ses précieux services sociaux, incorporerait

pleinement au mouvement rénovateur une classe qui jusqu'ici ne l'accueillit qu'avec une secrète répugnance.

Enfin, quand l'intime dégénération de l'École dite polytechnique sera jugée assez irréparable pour déterminer sa suppression, on y suppléera sans difficulté en recrutant ses services civils dans notre École positive. Quant à ses services militaires, la transformation nécessaire de l'armée française en une simple gendarmerie dispenserait de les rattacher à aucune institution spéciale, en permettant de tirer tous les officiers des seuls sous-officiers, d'après les épreuves convenables, à la fois théoriques et pratiques.

À ces diverses attributions accessoires, il faut toujours étendre nos recommandations fondamentales sur l'absence de tout monopole dans la principale destination officielle de la nouvelle institution. Partout, comme envers le service médical, ses élèves viendront seulement, après un suffisant apprentissage spécial, fournir de dignes émules au libre concours qui ouvrira l'entrée de chaque carrière publique à tous ceux qu'un mode quelconque y aura assez préparés. Le privilège exclusif n'a pas moins participé que l'empirisme académique et le défaut de publicité à l'irréparable déclin de l'école fondée par la Convention. Il importera beaucoup de préserver l'École positive d'une semblable altération, en prenant toutes les précautions propres à garantir toujours l'intégrité des concours spéciaux.

## Office spirituel de la philosophie positive

ORDRE ET PROGRÈS  
LE FONDATEUR  
DE LA  
SOCIÉTÉ POSITIVISTE  
À QUICONQUE DESIRE S'Y INCORPORER

Paris, le mercredi 8 mars 1848.

Je viens de fonder, sous la devise caractéristique *Ordre et Progrès*, une Société politique destinée à remplir, envers la seconde partie, essentiellement organique, de la grande révolution, un office équivalent à celui qu'exerça si utilement la Société des Jacobins dans la première partie, nécessairement critique. Son action sera même plus purement consultative, sans aucun mélange d'intervention temporelle, puisqu'elle reposera sur une nouvelle doctrine générale, dont les partisans sont encore trop peu nombreux pour obtenir

d'autre influence sociale que celle qui pourra émaner d'une libre appréciation publique de la sagesse de leurs jugements et de leurs avis. Cette doctrine est exposée dans mon traité fondamental de Philosophie positive. Elle est surtout caractérisée par l'élaboration historique des deux derniers volumes, qui, d'après l'ensemble du passé humain, détermine sans utopie l'avenir social, de manière à fonder la véritable science politique, base rationnelle de l'art correspondant.

La Société Positiviste se propose donc de faire graduellement prévaloir les principes de cette nouvelle science, en les appliquant avec opportunité au cours naturel des événements, soit pour apprécier les faits accomplis et les mesures adoptées, soit surtout pour signaler les tendances réelles et indiquer les meilleurs moyens de les régulariser. Quoiqu'elle doive se consacrer surtout aux questions amenées par la situation générale et sur lesquelles l'attention publique se fixe d'elle-même, elle se réserve aussi d'introduire quelquefois des sujets de discussion qui ne seraient point encore à l'ordre du jour, pourvu qu'elle ait bien reconnu leur aptitude à éclaircir les débats spontanés. En un mot, elle a pour but général de faciliter l'avènement du nouveau pouvoir spirituel que le positivisme représente comme seul propre à terminer la révolution, par la fondation directe du régime final vers lequel tend aujourd'hui l'élite de l'humanité. À cet effet, elle appliquera la doctrine fondamentale à ébaucher spontanément, autant que le comporte le milieu actuel, les fonctions d'appréciation, de conseil, et de préparation, que ce pouvoir définitif devra ensuite accomplir systématiquement, sous l'assistance continue des sympathies universelles.

D'après une telle destination, l'office spirituel de la Société Positiviste ne se bornera point à la France. Il embrassera naturellement toutes les populations avancées qui maintenant participent, malgré leurs diversités nationales, au même besoin fondamental de régénération sociale, comme le prouve

aujourd'hui l'extension graduelle de la crise révolutionnaire. Ainsi, il doit comprendre l'ensemble de la grande république occidentale, qui, préparée par l'incorporation romaine, et directement constituée sous Charlemagne, a partout accompli, depuis le Moyen-Âge, un développement intellectuel et social, à la fois négatif et positif, dont le reste de l'humanité n'offre point encore, même en Europe, un véritable équivalent. Cette famille d'élite contient, autour du centre français, d'une part l'Allemagne et l'Angleterre avec leurs annexes naturelles, d'une autre part l'Italie et l'Espagne. Telle est, suivant la saine théorie historique, l'extension nécessaire de l'office spirituel que la Société Positiviste vient aujourd'hui ébaucher, en s'adaptant toujours aux convenances réelles de chaque nationalité. La première partie de la révolution devait être essentiellement française, l'ébranlement initial ne pouvant ailleurs devenir aussi décisif, faute de s'y trouver assez préparé. Mais sa seconde partie se présente, au contraire, comme nécessairement commune à tout l'Occident, la réorganisation spirituelle, qui doit surtout la caractériser, se montrant déjà partout urgente. La conciliation fondamentale entre les instincts encore opposés de l'ordre et du progrès ne peut être conçue et réalisée qu'en s'élevant habituellement à un tel point de vue historique, seul à la fois assez défini et assez étendu pour indiquer convenablement le mal et le remède. Puisque la démolition du régime ancien a commencé, au quatorzième siècle, par la désorganisation spontanée de ses fonctions occidentales, il faut bien que la construction du nouveau système suive aujourd'hui la même marche. Ainsi, la Société Positiviste ne sera, dans ses sentiments et dans ses pensées, ni nationale, ni cosmopolite, mais occidentale, d'ailleurs, elle conçoit la régénération finale comme devant ensuite s'étendre, suivant une progression déterminée, à tout le reste de l'humanité, sous la sage assistance de l'Occident réuni.

Pour les observateurs rationnels, la seconde partie de la révolution, qui doit être, surtout aujourd'hui, plus spirituelle que temporelle, a déjà commencé depuis que la fondation de la science sociale a dévoilé le vrai caractère général de l'avenir humain, si confusément entrevu jusqu'alors, même par mon principal précurseur, l'illustre et malheureux Condorcet. Mais cette condition intellectuelle ne motivait point assez la formation de la Société Positiviste, jusqu'à ce que la merveilleuse transformation politique qui vient de s'opérer en France eût à la fois montré la possibilité et l'urgence d'une telle association.

La proclamation, désormais irrévocable, de la République française, constituée, à tous égards, le plus grand événement survenu en Occident depuis la chute de Bonaparte. Elle résume nettement l'ensemble de la partie négative de la révolution, en détruisant radicalement les espérances et les illusions rétrogrades, qui, dès la seconde moitié du règne de Louis XIV, se rattachaient, en France, au seul nom de la royauté, sous quelque forme qu'elle s'y maintînt. D'un autre côté, le titre de République présente, dans son heureuse acception organique, le programme universel, plutôt sentimental que rationnel, du véritable avenir social. Il annonce ainsi la subordination continue de la politique à la morale, admirablement ébauchée, au Moyen-Âge, sous le principe catholique, mais qui n'était pleinement réalisable que d'après un meilleur régime spirituel et dans un milieu plus favorable. La réorganisation des opinions et des mœurs, seule base solide de la régénération graduelle des institutions sociales, vient donc de placer naturellement au grand ordre du jour, avec beaucoup plus d'énergie et de netteté que le comportait naguère la prépondérance factice d'un régime contraire à l'ensemble du passé français, et qui pourtant prétendait offrir le dénouement final. En même temps que plus urgente, la réorganisation spirituelle devient ainsi plus



facile, d'après l'absence totale de convictions systématiques qui distingue cette salutaire secousse de toutes les précédentes. Une doctrine vraiment complète, et cohérente dans toutes ses applications, doit alors trouver beaucoup plus d'accès chez des esprits lassés de l'anarchie mentale, et incapables de résister profondément aux démonstrations philosophiques.

Quoique le besoin de formules quelconques semble, par suite même de cette immense lacune, susciter aujourd'hui une sorte de retour officiel aux doctrines métaphysiques qui convinrent à la partie négative de la révolution, chacun sait que, sauf quelques hommes arriérés et peu influents, ces théories surannées ne déterminent aucune foi sérieuse chez ceux qui sont ainsi forcés d'y recourir provisoirement. La prépondérance habituelle et unanime des sentiments d'ordre fera bientôt ressortir, à tous égards, combien cette impuissante restauration d'une philosophie purement révolutionnaire se trouve antipathique aux besoins et aux tendances qui caractérisent notre siècle, surtout en France, où l'anarchie n'est pas moins repoussée que la rétrogradation.

Toutes les inquiétudes qu'excite déjà ce réveil passer par des principes négatifs aboutiront nécessairement à faciliter l'ascendant de la philosophie positive, seule source désormais possible des convictions systématiques capables de contenir d'imminentes aberrations, contre lesquelles les croyances théologiques n'offrent plus, depuis longtemps, aucune garantie réelle. Ainsi, par exemple, il s'élèvera, dans notre prochaine Assemblée nationale, de graves débats au sujet de la devise républicaine, entre les partisans de la formule révolutionnaire qui vient d'être momentanément rétablie, et ceux de la devise provisoire que l'heureux instinct de la classe moyenne adopta spontanément sous le régime déchu. Cette lutte inévitable permettra naturellement à la Société Positiviste d'espérer déjà l'unanime consécration de sa propre devise (Ordre et Progrès), qui correspond certainement au vrai caractère de l'avenir

social, comme annonçant la conciliation fondamentale, à la fois politique et philosophique, des deux besoins généraux de l'humanité. De même, les intimes difficultés industrielles qu'aggravera de plus en plus la tendance métaphysique à prescrire légalement ce qui doit surtout être réglé par les mœurs, fourniront à la nouvelle société beaucoup d'occasions décisives de faire nettement sentir, aux travailleurs et aux entrepreneurs, combien cette discipline si désirable dépend d'une vraie réorganisation spirituelle, seule capable d'établir et les principes qui doivent y présider, et l'autorité, aussi impartiale qu'éclairée, qui peut les appliquer sagement à chaque conflit. En ce qui intéresse spécialement le progrès, il nous manque une dernière garantie essentielle, pour compléter la liberté de discussion indispensable à la régénération finale, en étendant convenablement à l'exposition orale la juste indépendance déjà propre à l'exposition écrite. Or, la Société Positiviste peut seule aujourd'hui solliciter, avec l'infatigable énergie qu'inspire une pleine conviction, la consécration légale des conditions nécessaires à la liberté d'enseignement et d'association que l'heureuse secousse de Février nous a spontanément procurée. Toutes les autres écoles actuelles répugnent plus ou moins à cette plénitude d'examen, que leurs théories ne pourraient supporter.

Sans spécifier ici d'autres applications, on conçoit, en général, que cette Société fera utilement intervenir sa doctrine universelle dans toutes les occasions décisives que présentera le développement spontané de notre anarchie spirituelle pour manifester le besoin de véritables principes sociaux, propres à fournir une base solide de jugement et de conduite. Quoique la situation semble favoriser les utopies quelconques en leur permettant désormais un libre essor théorique, elle leur ôte, par cela même, l'attrait involontaire résulté d'une oppressive interdiction et l'illusion naturelle d'une lointaine perspective. Ainsi placées en présence de la réalité, elles ne pourront plus

soutenir, aux yeux du public impartial, l'examen rationnel que la nouvelle philosophie peut seule leur faire dignement subir.

D'après sa destination, la Société Positiviste exercera son office spirituel, non seulement par ses discussions intérieures, mais aussi par ses écrits et ses discours publics, par ses pétitions systématiques à l'Assemblée nationale ou au pouvoir central, etc. ; en un mot, par tous les modes propres à l'influence théorique et consultative, pure de toute intervention pratique. Jusqu'à ce qu'elle ait acquis assez d'extension et d'importance, ses séances continueront à se tenir chez moi, chaque dimanche soir, de sept heures précises à dix heures. Mais rien ne pouvant désormais devenir efficace, comme l'avaient senti les Jacobins, que ce qui s'accomplit au grand jour, sa mission ne fructifiera pleinement que quand ses réunions habituelles seront consacrées par la silencieuse présence d'un libre auditoire. C'est seulement alors qu'elle achèvera de préparer une vraie réorganisation spirituelle, en ébauchant, dans son sein, le culte final de l'Humanité, surtout d'après un système général de commémoration publique, que la saine théorie historique lui permettra d'étendre, sans aucune inconséquence, à toutes les phases de l'évolution humaine.

Pour mieux assurer l'unité de composition indispensable à la Société Positiviste, je resterai seul juge de l'aptitude intellectuelle et morale de tous ceux qui demanderont à y entrer. Mais, quoique le nombre des membres doive demeurer illimité, il importe aussi de garantir spécialement la fraternité de leurs relations mutuelles. C'est pourquoi chacun de mes nouveaux choix sera toujours soumis à l'acceptation des anciens membres.

Les explications précédentes indiquent évidemment, comme première condition indispensable, une suffisante adhésion à l'esprit général du positivisme. Ceux qui éprouveraient un vrai désir de s'agréger à la nouvelle Société,

sans avoir encore étudié mon grand traité, devront au moins adopter pleinement le *Discours sur l'esprit positif*, que je publiai, il y a quatre ans, pour caractériser sommairement le positivisme, et l'éminent opuscule de la Philosophie positive, publié, un an après, par M. Littré, au sujet de mon ouvrage fondamental. Quiconque n'adhérerait pas complètement aux cinq conclusions essentielles de ce petit écrit, devrait dès lors renoncer à une telle incorporation, du moins immédiate. Au reste, je publierai bientôt un *Discours sur l'ensemble du positivisme*, qui, sous tous les grands aspects philosophiques et politiques, pourra, comme preuve de cette admission, dispenser de la longue et difficile étude d'un traité peu accessible à la plupart des lecteurs actuels.

Tous les philosophes positifs, qui veulent désormais vouer sérieusement leur vie entière au sacerdoce de l'Humanité, doivent systématiquement renoncer à toute position politique proprement dite, même à celle qui leur serait proposée par la confiance directe de leurs concitoyens. En leur nom, comme au mien, j'ai récemment proclamé, dans une occasion décisive, ce solennel engagement, résultat nécessaire des profondes convictions qui, depuis plus de vingt ans, m'ont familiarisé avec les conditions essentielles de cette séparation continue des deux puissances élémentaires où je vois le principe fondamental de la saine politique moderne. Il est clair, néanmoins, qu'aucune renonciation semblable ne saurait jamais être imposée à la plupart des membres de la Société Positiviste, puisqu'elle serait directement contraire au but général de cette association, l'universel ascendant de la nouvelle philosophie. Destinés, non à fonder une doctrine qui déjà existe, ni même à la développer et à la perfectionner, mais seulement à la faire prévaloir par une application continue et spéciale au cours naturel des événements, ces membres émaneront indifféremment de tous les rangs actuels. La classe active en devra fournir le plus grand nombre, surtout parmi

ces nobles prolétaires français qui sont tant disposés, de cœur et d'esprit, à une telle mission. Bien loin d'oublier jamais leur caractère pratique dans nos séances positivistes, ils viendront y retremper périodiquement leur énergie mentale et morale, pour mieux remplir leurs divers offices publics, en faisant pénétrer partout l'esprit fondamental du positivisme.

D'après l'extension occidentale ci-dessus attribuée à ses fonctions essentielles, la Société Positiviste ne se compose point exclusivement de Français. Ses membres peuvent appartenir à l'une quelconque des cinq populations qui forment l'avant-garde de l'humanité; et même à celles qui en sont émanées par colonisation moderne. Toutefois, sa principale activité devant aujourd'hui s'exercer en France, où d'ailleurs réside le centre normal de cette grande famille, j'aurai toujours soin d'y maintenir une forte majorité française. Au lieu d'introduire dans la société-mère beaucoup d'autres Occidentaux, il sera préférable d'étendre surtout son territoire par la formation graduelle de sociétés affiliées dans les diverses capitales de l'Occident, comme dans les principales villes de France; en sorte que le foyer parisien puisse aisément répandre partout son impulsion systématique, et aussi subir, à son tour, toutes les réactions partielles convenables à sa destination.

L'association dont je viens d'esquisser la nature et le but s'honorera toujours de son affinité naturelle avec l'énergique devancière qui concourut si heureusement au triomphe initial de la même cause. En remplissant spontanément, envers notre glorieuse assemblée républicaine, l'office d'un pouvoir spirituel, autant que le permettaient l'époque et la situation, les Jacobins complétèrent l'admirable institution, trop peu appréciée encore, du gouvernement révolutionnaire. Pour diriger aujourd'hui la terminaison organique de la révolution, les Positivistes viennent exercer un office équivalent, auprès du nouveau pouvoir temporel, local ou central, dont la principale destination, toujours nécessairement provisoire,

consiste à garantir l'ordre matériel tant que durera l'interrègne intellectuel et moral.

Si les Jacobins eurent sur nous l'avantage d'appliquer une doctrine préalablement adoptée, qui les dispensait de toute forte discussion de principes, la nôtre compense sa nouveauté et sa difficulté par son caractère évidemment définitif et par son aptitude à tout embrasser. Elle remplit même, avec toute l'énergie convenable, et pourtant à l'abri de toute tendance anarchique, le genre d'attributions sociales que conserve encore l'esprit révolutionnaire proprement dit, qui peut ainsi s'éteindre sans danger. Chacune des deux doctrines convient tellement à sa principale destination, d'une part critique, de l'autre organique, que je crois pouvoir assurer que presque tous les vrais Jacobins seraient aujourd'hui de zélés Positivistes.

Malgré la grande diversité de leurs opinions respectives, toutes poursuivent, au fond, le même but essentiel, par des moyens adaptés aux temps et aux situations. La principale différence philosophique consiste dans l'esprit anti-historique qu'exigeait l'ébranlement initial, où l'humanité, pour sortir énergiquement du régime ancien, devait alors être animée d'une haine aveugle envers le passé; tandis que désormais l'esprit dominant doit, au contraire, devenir profondément historique, soit pour rendre au passé une justice indispensable à notre entière émancipation, soit pour fonder notre avenir sur sa seule base solide, en le liant toujours à l'ensemble de l'évolution humaine, apprécié par une théorie qui n'eût été, au début de la révolution, ni possible ni opportune.

Auguste COMTE,

Auteur du *Système de philosophie positive*,

(10, rue Monsieur-le-Prince).

## **Les nouveaux clercs, la tolérance, la liberté d'opinion**

### *Catéchisme positiviste*

*Le Prêtre.* [...] Voilà pourquoi j'ai tant insisté sur [la] renonciation complète [des clercs] au pouvoir, et même à la richesse. Afin de la mieux garantir, il faut aussi que les prêtres s'abstiennent de tirer aucun profit matériel de leurs travaux quelconques, livres ou leçons ; de manière à toujours subsister seulement de leurs traitements annuels. Le budget central du sacerdoce pourvoira, sauf exception, à l'impression de tous leurs écrits, sous la seule obligation de les signer, et en laissant la distribution aux auteurs, qui doivent en être les meilleurs juges, ainsi constamment responsables. Tout prêtre qui vendrait ses livres ou ses leçons serait donc puni sévèrement, jusqu'à perdre son office dès la troisième infraction.

Afin de compléter la purification du sacerdoce, il faut aussi l'empêcher d'opprimer aucune doctrine contraire à la sienne. C'est pourquoi le régime positif exigera toujours une pleine liberté d'exposition, et même de discussion, comme

il convient à des dogmes constamment démontrables. Les seules restrictions normales de cette liberté fondamentale doivent résulter de l'opinion publique, qui, d'après une sage éducation universelle, repoussera spontanément les thèses contraires à ses convictions quelconques. On en peut juger déjà par la discipline involontaire qui maintient la foi positive, sans aucune contrainte matérielle, envers les principales notions de la science moderne. Pourvu que la contradiction ne soit jamais interdite légalement, nul ne peut se plaindre raisonnablement de la répugnance qu'il inspire au public. Un tel ensemble de conditions obligera toujours le sacerdoce à persuader ou convaincre pour exercer une action réelle sur les grands et les petits.



## D - La liberté

### **Le Peuple de Paris – La Paix en Occident**

*Système de politique positive, tome 1*

La liberté d'examen et d'exposition, que la France possède avec une plénitude ailleurs impossible, repose principalement sur l'émancipation mentale de nos prolétaires, surtout parisiens. Ils se sont affranchis de toute théologie, sans accepter aucune métaphysique. Mais leur absence totale de convictions systématiques se concilie admirablement avec une soumission d'esprit qui les dispose à accueillir celles où la réalité et l'utilité se trouveraient assez combinées. Toutes les autres classes actuelles seraient volontiers oppressives, pour imposer des doctrines incapables de résister à la discussion. C'est du peuple seul que les vrais philosophes doivent attendre la consolidation et l'extension d'une liberté indispensable à leur office. Mais aucune garantie légale ne saurait inspirer autant de sécurité que cette heureuse garantie morale.

Quelles que puissent jamais être les vellétés rétrogrades ou stationnaires de certains chefs ou partis, nulle oppression réelle n'est possible avec une telle population. C'est le titre le plus décisif pour confirmer à la France sa présidence naturelle de la grande élaboration occidentale.

C'est surtout à leur énergique répugnance pour la guerre que l'Occident doit aujourd'hui son admirable tranquillité. Les vains regrets des divers partis rétrogrades sur la décadence de l'esprit militaire sont moins expressifs que l'institution indispensable, d'abord française, puis occidentale, du recrutement forcé, qui indique naïvement nos mœurs véritables. Malgré de factices déclamations, il faut bien reconnaître ainsi que, dans nos armées, les officiers sont seuls volontaires. Aucune classe, d'ailleurs, ne participe moins que les prolétaires aux préventions nationales, lui, quoique très affaiblies déjà, divisent encore la grande famille occidentale. Elles sont plus actives chez les classes moyennes surtout à raison des rivalités industrielles qui s'y rattachent. Aux yeux prolétaires, elles s'effacent partout devant la similitude fondamentale des penchants et des situations. Cette heureuse conformité prendra bientôt une consistance décisive par l'essor universel de la grande question sociale que le peuple soulève aujourd'hui pour obtenir enfin sa digne incorporation à l'ordre moderne. Nulle aberration, militaire ou industrielle, n'empêchera plus un tel intérêt de maintenir, par son uniforme prépondérance, l'harmonie générale de l'Occident.

## **L'humanité unifiée et pacifiée par la religion séculière et la morale universelle**

*Catéchisme positiviste (fin du texte)*

*Le Prêtre.* [...] Tous les nobles cœurs et tous les grands esprits, toujours convergents désormais, conçoivent ainsi terminée la longue et difficile initiation que dut subir l'humanité, sous l'empire constamment décroissant du théologisme et de la guerre. Le mouvement moderne cesse d'être radicalement disparate. Sa progression positive s'y montre enfin capable de satisfaire à toutes les exigences, intellectuelles et sociales, résultées de sa progression négative, non seulement envers l'avenir, mais aussi quant au présent, dont je n'ai pas dû m'occuper ici. Partout le relatif succède irrévocablement à l'absolu, et l'altruisme tend à dominer l'égoïsme, tandis qu'une marche systématique remplace une évolution spontanée. En un mot, l'Humanité se substitue définitivement à Dieu, sans oublier jamais ses services provisoires.

Voilà, ma très chère fille, la dernière explication que je vous devais sur l'avènement décisif de la religion universelle, à

laquelle aspirent, depuis tant de siècles, l'Occident et l'Orient. Quoiqu'il soit encore profondément entravé, surtout dans son centre, par les préjugés et les passions qui, sous diverses formes, repoussent toute vraie discipline, son efficacité sera bientôt sentie des femmes et des prolétaires, principalement au Midi. Mais sa meilleure recommandation doit résulter de l'aptitude exclusive du sacerdoce positif à rallier partout les âmes honnêtes et sensées, en acceptant dignement l'ensemble de la succession humaine.

## Œuvres de Comte utilisées dans ce recueil

*Cours de philosophie positive*, Paris, Rouen, puis Bachelier, 1830-1842, 6 vol. in 8°.

*Système de politique positive ou traité sociologique instituant la religion de l'Humanité*, avec en appendice les textes de jeunesse publiés par Comte lui-même, Mathias, Carilian-Gœury et V. Dalmont, Paris, 1851-1854, 4 vol. in 8°.

*Catéchisme positiviste ou Sommaire exposition de la religion de l'Humanité par onze entretiens systématiques entre une femme et un prêtre de l'humanité*, chez l'auteur, 1 vol. in 12°, s.d.

*Correspondance générale et confessions*, 8 vol. in 8°, Paris, coll. Archives positivistes, 1973 (éditeurs multiples).

## Bibliographie sommaire

### Œuvres de Comte

*Sommaire appréciation de l'ensemble du passé moderne* (1820), édité en annexe du *Système de politique positive ou traité sociologique instituant la religion de l'Humanité*, tome 4.

*Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société* (1822), édité en annexe du *Système de politique positive ou traité sociologique instituant la religion de l'Humanité*, tome 4.

*Considérations sur le pouvoir spirituel* (1825), édité en annexe du *Système de politique positive ou traité sociologique instituant la religion de l'Humanité*, tome 4.

*Cours de philosophie positive*, 60 leçons, Paris, Rouen, puis Bachelier, 1830-1842, 6 vol. in 8°, (abrégé CPP).

*Système de politique positive ou traité sociologique instituant la religion de l'Humanité*, avec en appendice les textes de jeunesse publiés par Comte lui-même, Mathias, Carilian-Gœury et V. Dalmont, Paris, 1851-1854, 4 vol. in 8°, (abrégé SPP).

*Catéchisme positiviste ou Sommaire exposition de la religion de l'Humanité par onze entretiens systématiques entre une femme et un prêtre de l'humanité*, chez l'auteur, 1 vol. in 12°, s.d.

*Correspondance générale et confessions*, 8 vol. in 8°, Paris, coll. Archives positivistes, 1973 (éditeurs multiples).

### Autres textes du XIX<sup>e</sup> siècle français sur l'Europe

C.-H. de Saint-Simon et Augustin Thierry, *De la réorganisation de la société européenne ou de la nécessité et des moyens de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique, en conservant à chacun son indépendance nationale*, 1814, in C.-H. de Saint-Simon, *Œuvres complètes*, tome II, PUF, 2012.

Discours d'ouverture de Victor Hugo au Congrès de la paix, Paris, le 21 août 1849, in *Actes et Paroles*, II-Discours, 4 septembre 1869.

Charles Lemonnier, *Les États-Unis d'Europe*, 190 p., 1872, Librairie de la Bibliothèque démocratique, Gallica NUMM-114580.

### **Autres textes philosophiques sur l'Europe**

Castel de Saint-Pierre, *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, 1713.

J.-J. Rousseau, *Jugement sur le projet de paix perpétuelle*, 1761.

E. Kant, *Traité de paix perpétuelle*, 1795.

Julien Benda, *Discours à la nation européenne*, 1933, éd. Folio Gallimard.

Husserl, Conférence à Vienne du 7 mai 1935, « La crise de l'humanité européenne et la philosophie » in *La Crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*, annexe 3, TEL, 1989.

Jan Patočka, *L'Europe après l'Europe*, trad. fr. Verdier, 2007.



Imprimé en France pour les Éditions Le Manuscrit

[www.catalogue.manuscrit.com](http://www.catalogue.manuscrit.com)

Février 2020



Préface, choix de textes et notes par Juliette Grange

## Comte et l'Europe

Parmi les philosophes qui ont défini, au-delà des États nations, l'Europe comme une entité sociale et culturelle, Auguste Comte est l'un de ceux dont la pensée est la plus complexe et la plus puissante. L'Europe n'est pas une entité géographiquement limitée, elle n'a pas d'identité. Elle est un mouvement, un idéal, un cheminement vers cet idéal.

De l'Empire romain à Charlemagne, du christianisme médiéval à la révolution scientifique et technique, de l'humanisme moderne (habeas corpus, respect de la libre pensée) jusqu'à la spiritualité future, l'humanité est en marche vers elle-même. À partir de l'Europe, elle devient ce qu'elle est : pacifique, prospère et attachée aux valeurs de respect de la vie spirituelle et physique des personnes.

Car pour le philosophe, il existe deux pouvoirs, à la fois complémentaires et antagonistes : le pouvoir temporel –longtemps militaire, plus tard économique et industriel–, le pouvoir spirituel –longtemps religieux, puis intellectuel, scientifique et culturel. L'Europe en paix des chercheurs, des médecins, des ingénieurs et des artistes, l'*Universitas* européenne, ou la République occidentale selon l'expression de Comte, est un idéal. Cet idéal, l'Europe a pour vocation de le transmettre au monde.

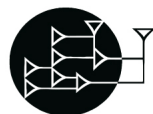
Juliette Grange est agrégée de philosophie, Docteur d'État, Professeur des Universités à l'Université de Tours. Spécialiste de la pensée française du XIX<sup>e</sup> siècle, des relations entre sciences humaines, éthique et politique, des questions de technique et d'environnement.

19,90 €

ISBN 978-2-304-04796-7



Interactions  
Culturelles et Discursives



Éditions  
**Le Manuscrit Savoirs**

AUCTORITAS